

# Université Assane Seck de Ziguinchor



## Mémoire de Master

**Intitulé du Master : Politiques Publiques, Cultures et Développement**

**Spécialité : Politiques Publiques et Développement**

**Sujet : Les politiques sociales non gouvernementales à l'épreuve du développement local : l'exemple de l'Eglise catholique dans la Commune de Mlomp**

Présenté et soutenu par

Jean Bernard DIATTA

Sous la direction de

Dr Jean Alain GOUDIABY

**Devant le jury composé de :**

Pr Ndiouma NDOUR	Maître de conférences Agrégé	Président du jury	UASZ
Dr Jean Alain GOUDIABY	Maître de conférences	Directeur	UASZ
Dr Benoît TINE	Maître de conférences	Membre	UASZ
Dr Paul DIEDHIOU	Maître de conférences	Membre	UASZ

**Année universitaire : 2016-2017**

## DEDICACES

Je dédie ce mémoire à :

- ✓ mes parents, feu Hounangou Diatta et feu Diendène Diatta pour la vie, l'éducation de base, l'instruction mais surtout les conseils qu'ils m'ont donnés.
- ✓ ma tante maternelle Bityane Diatta pour ses conseils, ses encouragements et son soutien qu'elle a accordé à ma modeste personne.
- ✓ mes frères et sœurs : Léontine Senghor, Jacqueline, Frédéric, Maturin, Loli et Léon Aloyse Diatta, pour votre attachement, fraternité et affection éternelle.
- ✓ mes cousins et cousines, Dioukou Bodian, Albert Diatta, Alice Diatta, Cathérine Diatta, Diobène Diatta, Donna Diatta, Ernestine Diatta, Gilbert Diatta, Jean Pascal Douagnéné Diatta, Jules Diatta, Gaston Amoul Diatta, Marie Paul Diatta, Simon Diatta, Marc Djicoune, Yama Diédhiou, Fatou Diouf, Fidèle Manga, Thomas Koutélébène Manga, Sébastien Manga, Gérard Sambou et Yvette Sambou pour le respect, l'amour que vous avez en moi.
- ✓ mon fils André Ampère J.L Sylla Diatta et à sa maman Yollande Diatta pour le respect et l'amour que vous avez en moi.
- ✓ mes frères et amis Etudiants de Haër à Ziguinchor, pour vos soutiens et conseils.
- ✓ tous mes condisciples plus précisément Omar Sonko et Fina Diédhiou.
- ✓ mes tantes paternelles : Aguène Badji, Moussouba Diatta depuis la Gambie et Diétou Diatta mais aussi à Elisabeth Sambou épouse de mon oncle feu Abou Diatta, pour tous les efforts consentis envers mes frères, sœurs et moi.
- ✓ ma cousine Seyni Bodian et Bruno Llurenz depuis la France qui m'ont acheté les ouvrages dont je n'ai pas pu trouver au Sénégal.
- ✓ Dr Pierre Corneille Sambou, pour tes conseils, tes encouragements et tes suggestions apportés dans le cadre de la rédaction de mon mémoire.
- ✓ Mention spéciale à ma cousine Dr Priska Manga qui dès mon orientation au département de Sociologie de l'Université Assane Seck de Ziguinchor m'a toujours accompagné de près ou de loin à travers ses conseils, ses corrections, ses critiques positives et son orientation sur les études universitaires. Priska, tu es la véritable cousine sans qui je ne serais arrivé à ce niveau d'étude.

## REMERCIEMENTS

Pour ce travail, je souhaiterais adresser mes remerciements les plus sincères aux personnes qui m'ont apporté leur aide et qui ont contribué à l'élaboration de ce mémoire.

Je tiens d'abord à exprimer ma reconnaissance à mon Directeur de Mémoire Dr Jean Alain Goudiaby, qui a bien voulu accepter de diriger ce travail. Docteur, je ne trouve pas de qualificatifs pour vous remercier pour votre simplicité, votre ouverture, votre disponibilité, vos orientations, vos conseils, vos encouragements que vous avez accordés pour l'aboutissement de ce travail. Quelques années durant, nous avons travaillé, grâce à votre générosité, votre soutien et votre compréhension, je suis parvenu au bout de ce travail. La mise à ma disposition de plusieurs documents témoigne encore de plus l'importance que vous avez accordée à ce travail.

Ensuite, j'exprime ma gratitude à tout le personnel administratif et le corps enseignant de l'Université Assane Seck de Ziguinchor et particulièrement, mention spéciale au corps enseignant du département de Sociologie pour la formation et les expériences acquises tout au long de mon cursus universitaire. A vous Dr Paul Diédhiou qui ne cessait de me demander mon état d'avancement.

Je tiens, en outre, à remercier toutes les personnes ressources qui n'ont ménagé aucun effort pour la réussite de ce travail. A feu abbé Pierre Diédhiou qui m'a permis de retracer l'historique de l'Eglise catholique de Mlomp mais aussi à Abbé Nazaire Diatta et Abbé Emil Langoume et Abbé Serges Manga qui m'ont permis d'avoir plusieurs documents sur l'Eglise catholique. A tous ceux qui ont contribué à travers leurs lectures, grâce à vos suggestions, corrections et critiques je suis parvenu à ce travail : Cendrine Diédhiou, Omar Diédhiou, Michelle Diatta, Lamine Touré, Dr Jules Fada Diop, Dr Alphonse Mané Sambou, plus particulièrement Dr Priska Manga pour ces critiques, conseils et son accompagnement depuis mes premières années universitaires, tu es plus qu'une guide.

Enfin, je remercie vivement ma tante maternelle et ma sœur aînée Léontine Senghor qui, suite aux décès de nos parents, ne cessent de m'assister psychologiquement et socialement, je ne saurais oublier leurs conseils. Mais également j'exprime ma reconnaissance à mes frères et sœurs, cousins et cousines pour leur collaboration sociale, leurs appels téléphoniques sans oublier le soutien financier. Je ne saurais oublier mon cousin tuteur Marc Djicoune pour ton ouverture, ta compréhension et tes conseils.

## **SIGLES ET ABBREVIATIONS**

AJAEDO : Association des Jeunes Eleveurs et Agriculteurs du Département de Oussouye

ASC : Association Sportive et Culturelle

ASUFOR : Association des Usagers de Forage

CEM : Collège d'Enseignement Moyen

CFEE : Certificat de Fin d'Etude Elémentaire

CPA : Centre de Promotion Agricole

CPS : Centre de Promotion Social

CR : Communauté Rurale

DG : Directeur Général

FADDO : Fédération d'Appui au Développement du Département de Oussouye

GOANA : Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance

MFDC : Mouvement des Forces Démocratique de la Casamance

ND : Négociation Distributive

NI : Négociation Intégrative

NPA : Nouvelle Politique Agricole

ONG : Organisation Non Gouvernementale

PAS : Politique d'Ajustement Structurel

PCR : Président de la Communauté Rurale

PPDC : Projet Pôle de Développement de Casamance

## **LISTE DES CARTES**

Carte 1 : Situation de l'occupation du Sol de la Commune de Mlomp

## **LISTE DES TABLEAUX**

**Tableau 1 : Concepts**

**Tableau 2: Répartition de la population de la zone d'étude et des vergers  
par village**

## **Résumé**

Le désengagement de l'Etat du Sénégal, laisse place aux structures privées telles que ONG dans le monde rural afin d'aider les collectivités locales à construire leur processus de développement. Toutefois, dans la Commune de Mlomp, bien avant même ce désengagement de l'Etat, l'Eglise catholique a mis en place une stratégie de soutien de la politique locale de développement qui est orientée vers la promotion agricole et sociale.

Cette étude vise à montrer comment la politique locale soutenue par l'Eglise catholique structure les dynamiques de développement local des jeunes et des femmes dans la Commune de Mlomp. La méthode de collecte des données a été essentiellement qualitative : 67 entretiens furent réalisés. Cette étude a été réalisée dans la Commune de Mlomp, plus précisément dans les villages de Djicomol, Haër, Etébémaye, Djibétène, Kadjifolong, Kafone, Sagueur, Kandjianka, Hassouka, Cagnao, Ebankine et Loudia Diola.

Les résultats du terrain montrent d'une part que des facteurs de blocages sont associés au déficit d'encadrement, de financement et d'accompagnement. D'autre part, ils montrent que la politique locale de développement soutenue par les acteurs de l'Eglise catholique a insufflé une initiative individuelle ou collective de création de projets ou vergers.

Mots clés : Régulation sociale, Négociation, Eglise catholique, Initiative, Stratégie.

## Sommaire

<u>Introduction générale.....</u>	<u>1</u>
<u>PEMIERE PARTIE.....</u>	<u>4</u>
<u>CADRE THEORIQUE ET METHOLOGIQUE.....</u>	<u>4</u>
<u>CHAPITRE I : Cadre théorique.....</u>	<u>5</u>
<u>Chapitre 2 : Cadre d'étude et Cadre méthodologique.....</u>	<u>44</u>
<u>DEUXIEME PARTIE : .....</u>	<u>54</u>
<u>LES POLITIQUES ET DYNAMIQUES LOCALES DE CONSTRUCTION DU DEVELOPPEMENT SOCIOECONOMIQUE.....</u>	<u>54</u>
<u>Chapitre 1: Esquisse d'une construction du développement local.....</u>	<u>55</u>
<u>Chapitre 2 : Les conséquences des politiques locales définies par les acteurs de l'Eglise catholique .....</u>	<u>77</u>
<u>Chapitre 3 : Les dynamiques de construction du développement local.....</u>	<u>95</u>
<u>Conclusion générale .....</u>	<u>110</u>
<u>Références bibliographiques .....</u>	<u>114</u>

## Introduction

Le développement est, selon Jean Pierre Olivier De Sardan, un ensemble de processus social qui est induit par des opérateurs volontaires de transformations d'un milieu social. Selon Olivier De Sardan, il est entrepris par le biais d'institutions ou d'acteurs extérieurs à ce milieu cherchant à le mobiliser par une tentative de greffe de ressources et techniques ou savoirs (J.P Olivier de Sardan, 1995). S'inspirant de cette conception de Olivier De Sardan, nous pouvons dire que les politiques de développement bouleversent les conceptions traditionnelles du service public local. Ils les renouvellent et les transforment (Pierre Teisserenc, 1994).

Dès l'accession à la magistrature suprême de plusieurs pays africains, les dirigeants se sont donnés, comme rôle premier, le développement politique, économique et social du continent. En effet, plusieurs politiques économiques et sociales de développement ont été entreprises par l'élite dirigeante. Nous assistons dès lors à plusieurs réformes politiques. De celles dites de premières générations aux réformes de secondes générations, en passant par les Politiques d'Ajustement Structurel (PAS) et les nouvelles institutions de Bretton Woods, que des chemins parcourus. Les pays africains souffrent d'un réel problème à concrétiser leur politique. Ce véritable problème de concrétisation de ces politiques pourrait être analysé aussi bien du côté des dirigeants et des acteurs de développement que de celui des populations locales. D'ailleurs, pour des auteurs comme Henry Maureir, Philippe Lavigne Delville, Christian Sina Diatta, celui-ci serait lié à un manque de changement de mentalité ou d'idéologie voire d'un changement social.

En effet, il est né, au Sénégal, dès les premières décennies de l'indépendance, une volonté étatique de transformation des secteurs comme celui agricole. Cette volonté vise la transformation du secteur « par le bas » et « pour les populations ». Ainsi, partant de la politique agricole, fortement interventionniste au cours des premières décennies du Sénégal indépendant, le gouvernement s'est progressivement désengagé avec l'avènement des PAS, suite aux conclusions de Bretton Woods. Toutefois, il est important de rappeler que ce désengagement s'est opéré en 1984, date de la mise en œuvre des Nouvelles Politiques Agricoles (NPA) (Alsim Fall, Baidy Baro Mbaye, Hamat Sy, 2013). L'adoption de cette nouvelle politique de développement, par l'Etat du Sénégal, favorise l'intervention de nouvelles organisations extra-étatiques telles que les ONG, les associations, les groupements et autres entreprises qui expriment une volonté d'appuyer les acteurs locaux à porter leur développement.

Dès lors, l'intervention extérieure de type ONG se ressent de plus en plus en profondeur surtout dans les secteurs tels que l'éducation, la santé, l'hygiène et celui de l'agriculture. Mais,

si l'intervention des ONG s'est ressentie dans plusieurs contrées, suite aux conclusions de Bretton Woods, cela n'a pas été le cas dans la Commune de Mlomp. En effet, dans cette Commune, les premières interventions extérieures sont l'œuvre de l'Eglise catholique et ce, depuis 1964. L'Eglise a débuté ses appuis par la santé et l'éducation. Son action s'est ensuite étendue dans la promotion sociale et agricole. Ainsi, au courant des années 1972-1974, un Centre de Promotion Agricole (CPA) est créé, dans le but de renforcer la capacitation des jeunes en agriculture. Quelques années plus tard, ces acteurs créent dans presque chaque village des jardins villageois de jeunes puis de femmes.

A cette politique agricole soutenue par l'Eglise catholique vient s'adjoindre une autre politique sociale. Celle-ci se traduit par la création d'un centre de couture et/ou de tissage pour les personnes à mobilité réduite et d'un Centre de Promotion Sociale (CPS) appelé Koukangoumé. Comme pour le CPA, ces deux centres optent non seulement pour un renforcement de capacités des acteurs locaux mais surtout pour leur établissement. Cette politique sociale s'étend dans certains villages par la création de centres de coutures villageois de filles.

Malgré la volonté de l'Eglise catholique de participer à la construction du processus de développement de la Commune de Mlomp, des problèmes sont constatés dans la mise en œuvre et le soutien de la politique locale de développement. Il est donc important de rappeler que plusieurs stratégies étaient mises en œuvre pour la concrétisation de cette politique.

Notre étude porte sur politiques sociales non gouvernementales à l'épreuve du développement local : l'exemple de l'Eglise catholique dans la Commune de Mlomp. C'est ainsi que notre travail a été plus orienté sur l'apport de l'Eglise catholique dans les modalités de construction du développement de la Commune à travers ses actions.

En effet, afin d'arriver au but notre étude, nous nous sommes posés la question de comment les politiques locales initiées par l'Eglise catholique structurent les dynamiques de développement aussi bien chez les jeunes et femmes que chez les autres acteurs locaux porteurs d'initiatives individuelles ou collectives de création de projets dans la Commune de Mlomp ?

Notre travail est structuré en deux parties :

Dans la première partie, il est question du cadre théorique et méthodologique ainsi que de l'univers de l'étude de la recherche. Cette partie a fait le point des différentes approches théoriques. A travers ces éléments, nous avons pu élaborer des questions de recherches, des objectifs de recherches et des hypothèses de travail ainsi que la méthodologie de l'étude.

Ensuite, il s'agit, en dernier ressort, dans cette partie, d'évoquer la situation géographique, la population ainsi que le caractère physique de notre zone d'étude.

La deuxième partie fait l'objet de l'analyse et de l'interprétation des résultats obtenus sur le terrain afin de mieux cerner notre objet d'étude. Scindée en trois chapitres, le premier se consacre à l'esquisse d'une construction du développement local. Le second s'intéresse aux conséquences de la politique locale soutenue par les acteurs de l'Eglise catholique. Le troisième chapitre porte sur les dynamiques de construction du développement local dans la Commune de Mlomp.

# **PREMIERE PARTIE :**

## **CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE**

## Chapitre I : Cadre théorique

Ce chapitre est composé de la problématique et de la revue de la littérature. Outre ces deux points, nous avons mis en exergue des objectifs, des hypothèses, la justification du choix de notre sujet, la définition de certains concepts et puis le modèle d'analyse.

### 1. Situation du sujet dans la recherche

La question du développement, s'agissant de l'Afrique en général et du Sénégal en particulier, a suscité d'énormes débats aux chercheurs, écrivains et religieux. Bon nombre d'entre eux se sont penchés sur la recherche des conditions, des modes et stratégies de développement des pays. Parmi ces chercheurs, nous pouvons citer (Etounga Manguelle, 1990) et (Axelle Kabou, 1991).

Ces derniers se sont lancés dans un tel débat, mais ils n'auraient pas réussi à lui donner tout le retentissement escompté : celui d'un éveil des consciences africaines sur la nécessité d'une véritable révolution des mentalités. Pour ces auteurs, le changement de mentalités<sup>1</sup> serait la condition *sine qua non* du développement efficient d'un continent « sous perfusion économique ». Pour eux, les africains resteraient toujours ancrés dans leurs vieilles habitudes. Ces auteurs semblent faire allusion à leur fort attachement à la terre, sa sacralité et aux conceptions populaires décourageant l'entrepreneuriat local.

Dans la même logique que ces derniers, Philippe Lavigne Delville<sup>2</sup> nous exhorte, dans son article, à revoir la question taboue des mentalités. Selon cet auteur, le refus de se développer fleurirait moins sur le terrain de la tradition que sur les capitaux. En revanche, pour lui, l'élite dominante de l'Afrique croirait que, pour une Afrique qui est victime<sup>3</sup>, son développement devrait être pris en charge par les occidentaux.

Notons que ces auteurs invitent l'Afrique à se départir de ses mentalités de victimisation et d'œuvrer pour un véritable changement : mental et idéologique. Toutefois, ces auteurs n'ont pas proposé ou dégagé de modalités pour aboutir à ce changement afin d'aspirer au développement souhaité.

---

<sup>1</sup> Conception aussi soulignée par H. Maurier.

<sup>2</sup> Philippe Lavigne Delville, in, « *Et si l'Afrique refusait le développement ?*, Axelle Kabou, l'Harmattan 1991, 208p. », Bulletin de l'APAD [En ligne], 2 | 1991, mis en ligne le 06 Juillet 2006, consulté le 30 Septembre 2016. URL : <http://apad.revues.org/416> Et si l'Afrique refusait le développement ?

<sup>3</sup> De la colonisation, de la Traite Négrière et du pillage des ressources par l'occident.

Cette quête de modalités et obstacles du développement de l'Afrique a été aussi l'œuvre du religieux anthropologue H. Maurier. Dans la même logique que les auteurs précédemment cités, il pense que le premier obstacle au développement est d'ordre mental. Ce qui lui a poussé à se demander comment mobiliser, pour le progrès technique et social des personnes qui n'en ont aucune idée que le respect du passé, maintient d'un traditionalisme « *périmé* », que les nouveautés rendent sceptiques ou effrayantes<sup>4</sup>. La ligne de démarcation avec Kabou se trouve sur le fait qu'il a essayé de proposer des canevas pour assoir un développement.

Selon Maurier, avant de parler de développement en Afrique, il faudrait d'abord s'interroger sur la mentalité des personnes. Pour ce faire, il invite les responsables du développement d'insuffler une idéologie ou une mentalité conforme au progrès. Dès lors, il invite les chrétiens à être les premiers à œuvrer dans ce sens, par le biais de la foi chrétienne car elle a de quoi les soutenir et les éclairer. Il avoue qu'il est grand temps de conformer l'enseignement de la doctrine chrétienne aux exigences de développement<sup>5</sup>. Il poursuit son analyse mais avec une certaine exagération en disant que ces derniers se fonderaient sur le respect du passé en se référant toujours à un « traditionalisme périmé ». Or pour lui, ces aspects ne peuvent permettre aux africains d'aspirer à un développement. Il avance l'idée selon laquelle qu'il est alors grand temps de songer à d'autres moyens conformes au progrès afin que ces derniers puissent retrouver la voie du développement.

D'après H. Maurier, ce travail ou cet enseignement se ferait par tous ceux qui se préoccupent de la catéchèse en Afrique : les missionnaires à l'époque et, de nos jours les prêtres et catéchistes. Mais avant tout, ces acteurs s'efforceront de mettre en exergue la situation de l'Afrique, la mentalité traditionnelle, les possibilités et les obstacles que cette mentalité recèle à l'égard du développement.

Maurier a essayé de proposer une voie pour le développement de l'Afrique. Cependant, sa limite se trouve sur le fait qu'il n'a pas proposé d'actions concrètes pour un véritable développement.

---

<sup>4</sup> H. Maurier, (1965), Religion et Développement : traditions africaines et Catéchèse, Paris, Mame, P 7.

<sup>5</sup> H. Maurier, Ibi. P 8.

Tandis que Maurier, Kabou, Manguele et Delville parlent du changement de mentalité, Christian Sina Diatta quant à lui parle de changement social. Dans *Peuple du Sénégal*<sup>6</sup>, il estime que l'origine du changement social d'une localité provient des idéologies des individus, de la valeur attribuée aux réalités sociales et de la valeur donnée à l'existence humaine. Selon lui, les fondements de la pensée, le sens, l'essence et l'existence sont la source de changement de l'état de l'individu et de toute la société. La notion de changement social est aussi évoquée par Guy Bajoit<sup>7</sup>. Abordant la question sous un angle social et politique, Bajoit conçoit que les mutations sociales sont interprétées comme le dépassement de l'Etat national par un processus de globalisation ou comme la fin de l'Etat-providence. Selon l'auteur, le changement d'une localité est tributaire de ses réalités sociales et culturelles.

Toutefois, J.P. Olivier De Sardan considère que le processus de changement social et de développement mettent nécessairement en rapport des normes, des cultures et des sous-cultures hétérogènes, des systèmes de valeurs hétérogènes, des configurations de savoirs et de représentations hétérogènes, des systèmes d'actions hétérogènes, des stratégies et logiques sociales hétérogènes. Cette configuration d'éléments hétérogènes, divergents, dissemblables, contradictoires, est au cœur de l'anthropologie du changement social et du développement. Ainsi, pour lui, c'est l'interaction complexe de ces éléments hétérogènes qui est au cœur de la construction du changement social et du développement.

Pour Olivier De Sardan, sans interaction ; sans confrontation d'idées ; de pratiques, de manières de faire ; d'agir ; de voir les choses ; de concevoir les faits ; sans brassage et sans greffe de divers éléments hétérogènes, il serait difficile d'avoir un changement social et un développement. Il estime que les entreprises missionnaires, les nouveaux cultes syncrétiques, les mouvements prophétiques, les transformations des systèmes magico-religieux traditionnels (cultes de possessions, masques, cultes des ancêtres, etc.), la venue récente des sectes occidentales ou orientales, la production de nouvelles cléricatures entrent en résonance avec le processus du changement économique et les faits de développement. Il considère que les acteurs du changement religieux sont aussi des acteurs du changement économique. En outre, Olivier De Sardan estime que la théorie de la libération, développée par les externalistes (ceux

---

<sup>6</sup> Christian Sina Diatta, (1996), *Peuple du Sénégal*, SEPIA 6, avenue du Gouvernement-Général-Binger 94100 Saint-Maur (France), P 13-14.

<sup>7</sup> Guy Bajoit, (2003-2004), *Le changement social : Approche sociologique des sociétés occidentales contemporaines*, Armand collin, pp. 39.

qui pensent que le développement se fait par des acteurs extérieurs), mettrait l'accent sur ce que nous pourrions appeler « aide extérieure ».

Il est cependant important de voir en quoi ces interventions ont apporté un changement dans le paysage local. Comme le dit ce proverbe : « *aider quelqu'un c'est l'apprendre à pêcher et non l'apprendre à manger du poisson* ». De ce fait, les donateurs auraient appris aux bénéficiaires comment faire pour mieux produire, atteindre l'autosuffisance et/ou avoir des moyens afin qu'ils puissent satisfaire leurs besoins. Sans cela, ils seraient toujours sous une domination et sous une dépendance dans tous les domaines.

Malgré qu'il soit admis, selon Olivier De Sardan, que le processus de changement social et du développement nécessite la mise en rapport des valeurs hétérogènes, ne serait-il pas intéressant de faire une combinaison entre éléments hétérogènes et homogènes ? Cette combinaison permet de faire un tri d'éléments susceptibles de transformer la société et les modes de vie, de comportement des populations locales. Ainsi, pour Olivier De Sardan, le changement social nécessite une sélection rigoureuse de meilleures réalités externes et internes.

Par contre, Yaye Banna Sané dans son mémoire de maîtrise adopte une position contraire. Selon elle, les initiatives de développement suscitées de l'extérieur ne font que retarder, à cause de leurs échecs, le développement de nos localités. Elle postule que des initiatives de politiques de développement entreprises par certains pays de l'Afrique dont le Sénégal pour assurer le bien-être des populations, ont pris différentes voies. Selon elle, de telles politiques conduisent, le plus souvent, à des échecs répétés et parfois au désespoir<sup>8</sup>. Pour ce faire, elle reprend la citation d'El Adji Madior Cissé qui disait que :

*« De 1960 à nos jours, que des chemins parcourus ! Que d'échecs dans l'extrapolation des modèles ! Pourtant en Afrique l'appel à l'assistance technique a fusé, exprimant faussement l'incapacité des cadres africains, l'inadaptation des structures locales et le mépris du savoir-faire de nos masses paysannes<sup>9</sup> ».*

---

<sup>8</sup> Yaye B. Sané, (2007-2008), *Les stratégies de viabilisation des infrastructures locales et la recomposition du lien social dans le contexte de la décentralisation et du retrait du PNIR. Le cas de la Communauté Rurale de Touba Toul (Région de Thies)*, Mémoire de maîtrise de Sociologie, Université Cheikh Anta Diop, P.7 (125 pages)

<sup>9</sup> Yaye B. Sané, extrait de El.M. Cisse, *ibid* , P. 8

Ce postulat nous rappelle, surtout au Sénégal, l'échec des différentes politiques entreprises dans le cadre du développement depuis notre accession à l'indépendance. Nous pouvons également noter que de L.S. Senghor à M. Sall en passant par A. Diouf et A. Wade, le Sénégal a entrepris plusieurs politiques de développement dont les résultats ne sont pas si satisfaisants : Plan de développement du Sénégal, Plan Réva, GOANA, Grande muraille verte, etc.

Yaye Banna Sané souligne, d'ailleurs, que ce constat a été fait par Omar Faye<sup>10</sup>. Ce dernier part d'une approche « *internaliste* » et considère que le développement d'une société ne peut se faire et se réaliser de l'extérieur. Il demeure la conjugaison d'une série d'actions entreprises au niveau local avec des moyens endogènes bénéficiant tant soit peu d'un environnement international. Au regard de tous ces paramètres, Faye part du postulat que toute politique de développement entreprise, pilotée et soutenue à partir de l'extérieur dont la finalité est la transformation des structures locales des sociétés réceptives, est vouée à l'échec puisqu'elle ne prendrait pas suffisamment en compte les aspirations, les préoccupations, la perception, et même les spécificités des sociétés.

Une telle conception est soutenue par B. E. Penoukou<sup>11</sup> qui pense que la politique de développement tournée vers l'extérieur participe à l'infantilisation des structures. Il estime qu'il faut revoir ou analyser le drame de nos Caritas ou plus généralement des structures pastorales sociales qui sont, pour la plupart du temps, tournées vers l'extérieur. Ces dernières participent à l'infantilisation de l'Eglise catholique dans sa contribution au développement et entretiennent la dépendance au lieu de l'autonomie, l'interdépendance, la solidarité et le partage. Selon lui, une telle dynamique ferait que les zones d'interventions de ces structures pastorales et/ou Caritas seront toujours sous le couvert des pays et/ou structures donataires. Or, un pays ou une zone qui vit sous la dépendance et/ou sous la couverture d'un(e) autre se développerait lentement. Alors, il est d'emblée important de se demander si une telle aide ou un tel financement des structures pastorales de l'Eglise ou de la Caritas permettrait aux bénéficiaires de concourir à leur développement ?

---

<sup>10</sup>Y.B. Sané, op cit, extrait de Omar, in *Décentralisation et recomposition du lien social : La négociation sociale autour de l'accès à la terre et à l'eau dans la zone de Yetti Yone (Communauté rurale de Ross-Béthio)*, P. 10.

<sup>11</sup> Benu Efoevi Penoukou, (1996), *l'Eglise et le Défis Africain*, Lomé, Togo.

B.E. Penoukou poursuit son raisonnement en postulant que le plus grave en tout cela serait la méprise forte dangereuse qu'on entretient en continuant à croire que le développement, même économique, se confond avec les finances. Selon l'auteur, certains acteurs, une fois les financements reçus, pensent avoir réussi. Dès lors, ils ne mettent pas du sérieux dans leur activité. Penoukou soutient que la plupart des projets voués à l'échec sont dus soit à des problèmes de financement et de réflexion préalable ; soit au fait que les investissements ont été trop tardifs ou trop précipités, suffisants ou insuffisants. Selon Penoukou, il n'y a pas de croissance économique sans argent ; mais il n'est pas dit, ni prouvé qu'il soit le seul facteur qui entre en ligne de compte. D'ailleurs, l'endettement des pays africains, sans aucun développement significatif, montre que les finances seules ne font pas le développement d'une nation ou d'un peuple.

Selon Penoukou, le « *développement authentique* » apparaît comme un plus être auquel contribue un certain « avoir » ; il est une manière de se comporter, de vivre en société. Il s'agit de construire une société solidaire, libre et prospère pour tous. Pour lui, cet authentique développement doit se distinguer de la simple « *croissance économique* ». Au demeurant, « *le développement d'un peuple ne vient pas d'abord de l'argent, ni des aides matérielles, ni des structures techniques*<sup>12</sup>. ». C'est un développement qui embrasse tous les hommes. En plus, un développement n'est-il humain que s'il s'ouvre à l'absolu et à tous les hommes (B.E. Penoukou, 19996 : 118).

Fort d'un tel constat, nous osons dire que chaque composante de la société a son rôle spécifique à jouer dans le développement de sa localité. Penoukou estime ainsi que le Pape Saint Jean Paul II, le considérant du point de vue de la mission, met en exergue l'apport distinct de l'Eglise : « *Promouvoir le développement en éduquant les consciences.* ». Cette œuvre de l'Eglise, par sa prédication, doit contribuer à l'épanouissement de tout homme et de toute femme. Cependant, « *la mission technique, politique ou de contribuer matériellement au développement consiste essentiellement à offrir aux peuples non pas un "plus d'avoir", mais un "plus être" en réveillant les consciences par l'Eglise*<sup>13</sup> ». En effet, selon l'auteur, aux yeux du Pape, le développement authentique doit se fonder sur une évangélisation toujours profonde. En d'autres termes, la contribution de l'Eglise au développement réside surtout dans l'éducation et la formation des consciences collectives. D'après lui, éduquer les consciences, c'est faire

---

<sup>12</sup> Parole du Pape, in B.E. Penoukou, (1996), *l'Eglise et le Défis Africain*, Lomé, Togo, P. 117.

<sup>13</sup> Pape Saint Jean Paul II, In B.E. Penoukou, (1996), *l'Eglise et le Défis Africain*, Lomé, Togo, P. 126.

découvrir à chacun et à tous la dignité éminente de tout être humain ; et par conséquent, son droit et son devoir à un épanouissement humain, social, économique, politique, psychologique et religieux, donc plénier.

Souleymane Bachir Diagne dans *La culture du développement*<sup>14</sup> affirme :

*« Il est bien commun en Afrique que le développement est inséparable de l'élément humain, de ses croyances et ses relations internes avec le monde ambiant. L'appréciation des données écologiques permet ainsi de mettre en relief comment un peuple à travers son héritage culturel, vit en harmonie avec la nature à laquelle il demande des ressources, sa substance. Le développement apparaît ainsi comme une série ou une suite de compromis à l'intérieur desquelles l'homme se voit obligé de faire des concessions » .*

D'après Souleymane Bachir Diagne, le développement des sociétés africaines ne pourrait se faire sans une analyse de leurs perceptions, leurs représentations sociales du monde. En outre, pour Diagne, toute société a sa propre conception et vision de la nature. Or, vouloir imposer une politique environnementale pour l'émergence d'une localité ou d'un peuple entraînerait des répercussions sur la culture locale à travers ses pratiques et son mode de fonctionnement. C'est la raison pour laquelle il conçoit le développement comme une suite de compromis entre individus pour bâtir sa société.

Une telle approche serait de mise, avant de trouver des esquisses nécessaires au processus de développement tel qu'il est défini par l'élite intellectuelle. De telles études devraient être soutenues par les acteurs de base (ONG, acteurs développementalistes, Eglise catholique...) avec une implication des autochtones surtout dans la Commune de Mlomp où l'environnement occupe une place importante dans la culture Diola. Cela ne peut se faire également sans la prise en compte des normes sociales (coutumes) établies, de leur croyance et de l'interaction entre l'individu et sa nature. Une telle conception lui oppose à C.S. Diatta du fait qu'il prône pour une approche internaliste (endogène) alors que Diagne opte pour un brassage des approches externaliste (exogène) et internaliste (endogène). Pour Diatta le changement d'une localité proviendrait de l'idéologie des individus et des valeurs internes de

---

<sup>14</sup> Souleymane Bachir Diagne, (1991), *La Culture du Développement*, codesria/FOCSIV, Copyright, Dakar, Sénégal.

la société. Souleymane Bachir Diagne, quant à lui, considère le changement d'une localité est la composition d'éléments externes et internes.

Cette conception entre aussi en contradiction avec celle de H. Maurier pour qui l'idée de progrès ne fait pas figure de proue dans les cultures africaines. Pour étayer son argumentaire, il reprend l'assertion de Cheikh Hamidou Kane qui disait que :

*«Le plus grave de tous (les vices internes des sociétés africaines) me paraît être l'ignorance par nos cultures de l'idée du progrès. Il est possible d'ailleurs que cette notion soit une création originale de l'Europe, et la raison de son triomphe technique. Elle fait défaut chez nous [...] ».*<sup>15</sup>

C.H. Kane ne semble-t-il pas donc dire que la notion de progrès serait étrangère à la culture africaine ? Alors comment développer une société ou un peuple dont l'idée de progrès n'est pas dans sa culture ?

Selon Maurier, nous pouvons relever un certain nombre de traits dans lesquels il est permis de voir des obstacles, au moins négatifs du progrès. Mais il y a aussi des valeurs importantes qui semblent tout à fait favorables. Alors dans ces circonstances, notons que le goût de la vie donnerait sa cohésion à la conception africaine de l'existence. La force suprême c'est de vivre et de donner la vie, une pleine vie, renforcée, abondamment partagée et rependue. Or, pour lui, le progrès vers lequel il s'agit de s'orienter est précisément un plus-être, une vie encore plus développée matériellement, socialement, économiquement et spirituellement. Seulement, il estime qu'il est demandé à l'africain « traditionnel » de faire « *un pas dans le vide* » pour franchir l'obstacle essentiel : c'est que le progrès moderne ne se construit pas avec les seules pratiques héritées des cultes anciens à base d'« ancestrisme », d'« animisme » et de « cosmo morphisme »<sup>16</sup>. Il serait certes sur la base de greffe d'éléments endogènes (C.S. Diatta) et exogènes (J.P. Olivier De Sardan).

Ainsi selon H. Maurier, il est important de présenter à l'individu non plus le monde qu'il qualifiait autrefois de statique, mais le monde dynamique d'aujourd'hui qui invente de

---

<sup>15</sup> H. Maurier, (1965), extrait de Cheikh Hamidou Kane, *opcit.*, P 59.

<sup>16</sup> Henry Maurier, *opcit.*, P.61.

nouvelles formes de vie, qui change, se transforme et il faut le mettre devant l'évolution sous toutes ses formes.

Une telle conception ne serait de mise sans pour autant chercher des possibilités pour faire sortir les peuples africains du sous-développement. Une des possibilités est le secteur de l'enseignement. Dans ce même ouvrage, H. Maurier estime que :

*« L'affrontement plus réfléchi du problème du sous-développement a conduit à la conviction que, sans l'enseignement, il est vain de prétendre arracher les peuples pauvres à leur misère [...]. L'enseignement demeure sans doute d'abord un droit de l'homme, parce qu'il est la condition essentielle de l'épanouissement de la personne, mais nous découvrons aujourd'hui qu'il est aussi une exigence du progrès économique et social ».*

Nul ne peut prétendre enlever ou changer les vieilles habitudes d'une société sans passer d'abord à lui enseigner de nouvelles ou meilleures choses. Ce changement pourrait se faire par le biais de l'éducation. D'ailleurs Durkheim conçoit que l'éducation est un moyen collectif de réforme morale. En plus, il reste persuadé de son importance régulatrice pour la société. Selon lui, *« l'homme que l'éducation doit réaliser en nous, ce n'est pas l'homme tel que la nature l'a fait, mais tel que la société veut qu'il soit, et elle le veut tel que le réclame l'économie intérieure »*<sup>17</sup>.

Une telle conception, comprise par l'Eglise catholique, serait la raison de la création d'infrastructures de développement à l'image des écoles, fermes, vergers, jardins et ONG. Selon Saint Jean Paul II : *« l'Eglise et les missionnaires sont les promoteurs du développement grâce à leurs écoles, à leurs hôpitaux, à leurs imprimeries, à leurs universités, à leurs exploitations agricoles expérimentales »*<sup>18</sup>. Ces infrastructures éducatives, économiques, sanitaires et sociales seraient, d'après le Pape Saint Jean Paul II, d'un apport capital pour le développement des peuples.

Toutefois, force est de reconnaître que ces auteurs ont eu à évoquer dans leurs travaux la question du changement social qui selon eux est la condition sine qua none du développement

---

<sup>17</sup> Danilo Martuccelli, (1999), *Sociologie de la modernité*, Gallimard, P 54.

<sup>18</sup> Benu Efoevi Penoukou, (1996), *L'Eglise et le Défis Africain*, Lomé, Togo, P 38.

de l'Afrique. Pour ce faire, ils se focalisent à décrire ce phénomène sans pour autant proposer de stratégies ou méthodes aux peuples africains pour se développer.

## **2. Problématique**

### **2.1. Problème de la recherche**

Afin d'accélérer le processus de développement en Afrique, de vastes programmes de réformes économiques ont été entrepris dès le début des indépendances puis au cours des années quatre-vingt (80). L'objectif de ces réformes était de rétablir les équilibres macroéconomiques et d'accroître à moyens termes les capacités de production des économies. A ces réformes à caractères économiques, sont venues s'ajouter des réformes dites de *seconde génération*<sup>19</sup> au cours des années quatre-vingt-dix. Considérées comme étant des réformes politiques et institutionnelles, elles reflètent une certaine prise de conscience de la part des acteurs de développement : gouvernements, bailleurs de fonds, Organisation Non Gouvernementale (ONG) et société civile.

Ainsi, dès l'accession du Sénégal à l'indépendance, les élites modernisatrices se sont données comme ambition de transformer en profondeur la société paysanne au moins d'un projet de société fondé sur les notions d'enracinement aux valeurs négro-africaines et d'ouverture à la modernité occidentale. Dans le souci de réussir ce pari et de définir un plan de développement pour le Sénégal, Mamadou Dia<sup>20</sup> fit appel à l'économiste prêtre, le Père Louis Joseph Lebret, au lendemain de la rencontre du Conseil du Sénégal tenu à Rufisque en octobre 1958.

Ce plan de développement de M. Dia sera accentué sur la transformation des populations à la base. C'est dans ce cadre que le secteur de l'agriculture va être largement investi dans le but d'orienter les grandes lignes de la politique de développement du pays. Cette nouvelle orientation nationale entraîne un tournant décisif des acteurs notamment les bailleurs de fonds et les ONG vers l'accompagnement, l'encadrement et le soutien des agriculteurs. Nous assisterons alors à une transformation profonde, à l'interne, de ce secteur : dans les Niayes et dans la vallée du fleuve Sénégal (Alsim Fall et al, 2013). Cette politique entre en étroite ligne

---

<sup>19</sup> Brahim Elmorchid, (1995), *Ajustement des réformes en Afrique : la condition d'un développement réussi*, Groupe de recherche Economique et Financière, Marrakech (GREF).

<sup>20</sup> Mamadou Dia (1962), *Vicissitudes de la vie d'un militant du Tiers-monde*, Paris, Publisud.

avec la conception de Maurier qui pense que : « *La réussite d'une bonne politique de développement dépend d'abord d'une transformation des structures intérieures et pas seulement de l'aide extérieure* »<sup>21</sup>. D'après l'auteur, l'aide extérieure n'est pas la meilleure manière d'arriver à une bonne politique de développement. Il estime qu'il faut transformer à la base les structures locales afin de définir une bonne politique de développement économique des pays africains notamment du Sénégal, qui selon lui, est le principal problème des pays indépendants de l'Afrique.

Néanmoins, force est de reconnaître que la politique de développement économique de cette époque avait pour objectif la transformation, à la base, des structures. Elle était principalement accentuée sur la culture de rente<sup>22</sup>. Ceci entre dans le cadre de la définition de bonnes stratégies de politiques agricoles afin de donner au secteur toute son importance liée à la croissance économique et à la redistribution des revenus mais aussi de la sécurité alimentaire<sup>23</sup>. Cette politique interventionniste de l'Etat fut remplacée par les Nouvelles Politiques Agricoles (NPA) avec les institutions de Bretton Woods dont la mise en œuvre a débuté en 1984<sup>24</sup>.

En effet, la culture de rente demeure encore mais le gouvernement du Sénégal a adopté une nouvelle politique alimentaire. Celle – ci est basée sur la recherche de l'autosuffisance alimentaire en riz. Force est de reconnaître que les cultures de rentes ou politiques de développement économique ne sauraient promouvoir le développement d'une localité voire d'un pays sans une bonne formation des acteurs à la base. Cependant, il est important de montrer que les cultures de rentes sont pratiquement inexistantes à Mlomp. La population cultive pour sa consommation locale et les cérémonies coutumières. C'est cela que l'Eglise catholique tente d'innover par le biais des cultures maraîchères dans les jardins de jeunes et de femmes. Elle a mis l'accent sur la formation, le renforcement de capacité, l'encadrement et le financement de projets des acteurs locaux.

---

<sup>21</sup> H. Maurier (1965), *Religion et Développement : traditions africaines et Catéchèse*, Paris, Mame : P, 95.

<sup>22</sup> Elles consistaient à commercialiser les produits agricoles et à générer des profits au lieu de l'autoconsommation.

<sup>23</sup> Alsim Fall, Baidy Baro Mbaye et Hamat Sy, (2013), *Politique Agricole, Productivité et Croissance à Long Terme au Sénégal*, Direction de la prévention et des études économiques, Ministère de l'économie et des Finances, Document d'étude N°25, pp.3 – 67.

<sup>24</sup> Cf Tarik Dahou (2008), *La libéralisation et politique agricole au Sénégal*, CREPOS, ANDA GRAF DIAPOL et KARTHALA.

C'est dans ce cadre que le Centre de Promotion Agricole (avec à sa tête un DG, un secrétaire et des formateurs) a été créé par les acteurs de l'Eglise catholique de la Commune de Mlomp pour former de jeunes agriculteurs et éleveurs afin de booster le développement de la Commune. A la fin d'une formation<sup>25</sup> de trois ans offerte par le centre, les jeunes bénéficiaires créent leur propre jardin. Egalement, certains jeunes qui sont recrutés dans les ONG de l'Eglise catholique ont la responsabilité de former et d'encadrer les femmes dans leurs blocs maraîchers. Toutefois, malgré la pertinence de ce projet et les efforts de créations de vergers et jardins consentis par l'Eglise et les populations, les jardins de jeunesse et les blocs maraîchers des femmes souffrent d'énormes difficultés<sup>26</sup>.

A cet encadrement ou formation des jeunes et femmes dans le volet agricole, vient se greffer la couture, avec la création par les acteurs de l'Eglise catholique de la Commune de Mlomp d'un centre de promotion sociale dénommé Koukangoumé<sup>27</sup>. Ce centre a pour objectif de former les jeunes filles en couture et de réduire le départ massif des filles vers les villes. Il était renforcé par plusieurs autres centres dans presque chaque village du chef-lieu de la Commune. A ce niveau également, le constat est le même que celui dans le domaine de l'agriculture. Plusieurs de ces centres n'existent plus, ou s'ils sont encore là, ne sont plus fonctionnels. Fort d'un tel constat, il est important de se demander quelles peuvent être les raisons d'un tel dysfonctionnement allant dans le cadre de la formation à la dislocation des centres de couture en passant par l'encadrement et l'accompagnement des acteurs dans leurs entreprises respectives ?

Néanmoins, après leur formation dans les centres de l'Eglise catholique, les jeunes devraient trouver un endroit pour implanter leur jardin et verger. Car tout jeune à l'issue de ses trois ans de formation allait bénéficier<sup>28</sup> d'un financement ou soutien auprès de l'Eglise pour démarrer ses activités agricoles et d'élevages. Les acteurs de l'Eglise catholique mettraient à sa disposition des moyens afin de concrétiser les acquis de la formation. Le constat est que les résultats de cette concrétisation sont mitigés voire faibles dans la Commune de Mlomp. Ceci

---

<sup>25</sup> Cf. analyse et interprétation des résultats.

<sup>26</sup> Problème d'eau, de clôture, querelle interne, litiges fonciers, manque de financements et d'accompagnement, sabotage par les populations locales...

<sup>27</sup> Le vrai nom c'est 'To Koukangoumé' : le lieu ou l'endroit qu'elles ont espoir, où elles croient pertinemment que leur développement y proviendrait. Etant victime de grossesses précoces et ne pouvant se rendre en ville, les jeunes filles pourraient compter sur ce centre pour gagner leur vie. Ce nom a été proposé par un vieux du nom de Houtognate après qu'il ait demandé à Brigitte Diatta le but du centre.

<sup>28</sup> Certains n'ont pas bénéficié du financement pour une raison de terre.

nous amène à nous interroger si le jeune ne pensait pas que la mise à sa disposition de moyens financiers par les acteurs de l'Eglise catholique n'était-elle pas une réussite ? Pourtant, selon B.E. Penoukou, l'une des fonctions principales de la Caritas, des ONG et structures privées est de mobiliser assez de ressources pour que les communautés puissent réussir leurs projets. En outre, il postule que ce n'est pas juste de penser qu'une structure quelconque de la pastorale sociale, ait une réussite et ait une efficacité certaine quand elle s'efforce uniquement à faire financer les projets par les partenaires extérieurs. D'après l'auteur, sans l'implication et l'engagement des acteurs locaux, le projet n'aura pas les résultats escomptés.

Pour étayer ses propos, l'auteur reprend l'idée de Pierre Calme qui pense qu'un projet de développement pourrait être considéré comme étant un objet bizarre, artificiel, qui n'existe que parce qu'il y a des bailleurs de fonds<sup>29</sup>. Selon lui, « *Pour certains pays pauvres, ce qu'on appelle de façon abusive le développement n'est parfois que la somme de ce qu'un ensemble de bailleurs de fonds disparates a jugé bon de financer* ». Il estime que le projet ne peut plus continuer à être perçu et vécu comme « *ce que l'on commence et qu'on ne finit jamais, mais qui permet de s'enrichir* ». Il argumente qu'un projet doit être un outil, un moyen pédagogique pour stimuler, encourager, coordonner et intégrer des actions, des individus et les corps intermédiaires ; et donc une solution consciente à un problème senti et vécu par les personnes. En termes techniques, le projet peut se définir comme une série d'activités agencées de manière cohérente en vue d'atteindre un but et des résultats spécifiques ou objectifs.

Le constat est le même dans la Commune de Mlomp. Car malgré l'ambition et la volonté des acteurs de l'Eglise catholique de financer les projets de jeunes, la réalité en est tout autre. Des problèmes de retard, de non exhaustivité des financements sont parfois constatés. C'est le même constat qu'a fait B.E. Penoukou en mettant en exergue les propos de P. Calme sur les projets de développement comme étant « *ce que l'on commence et qu'on ne finit jamais, mais qui permet de s'enrichir* ». Cet état de fait est partout le même dans tous les jardins et vergers de jeunes de la Commune. Ce phénomène est un réel problème qu'il est important d'étudier pour savoir si cet état de fait des acteurs de l'Eglise catholique ou de leurs employés aussi bien chez certains bailleurs intervenant dans la Commune de Mlomp aiderait les populations à construire le développement de leurs localités.

---

<sup>29</sup> Benu Efoevi Penoukou, (1996), *l'Eglise et le Défis Africain*, Lomé, Togo : P.81

En Effet, même s'il est admis que toute action de développement doit, de fait, conduire, tôt ou tard – le moins tard possible – les bénéficiaires à devenir des acteurs conscients et responsables, alors il est utile de rechercher les aboutissements d'une telle politique de développement. Toutes ces interrogations seraient le fruit de dignité, de conscience et de responsabilité des populations locales pour savoir qu'en dehors des aides extérieures, elles ont à se donner à fond pour porter leur développement. Néanmoins, cette conception est si vite intériorisée car en dehors des vergers de jeunes, des initiatives de création des vergers d'anacardiens, de manguiers et d'orangers ont été entreprises par les populations locales. Aujourd'hui, elles commencent à tirer profit de leur exploitation.

Par ailleurs, B.E. Penoukou estime que pour les êtres vivants et, encore plus pour l'individu, le verbe « se développer » se conjugue toujours à la forme pronominale. Alors ceci reste à croire que les individus ou les êtres vivants se développent en eux-mêmes. Pour lui, leur développement et donc leur croissance sont toujours endogènes. Il postule qu'un arbre, pour croître, a besoin de soleil, de sels minéraux et d'eau. Mais il revient à cette plante seule de tirer le meilleur parti de son environnement à cette fin. Selon lui, ce qu'il faut donc pour que l'arbre se développe c'est de créer les conditions nécessaires à son développement. Le reste se fait tout seul ou presque. En fait, travailler au développement humain, c'est les aider à se créer les meilleures conditions et chances de leur propre croissance.

Selon la logique de B.E. Penoukou, en plus du soleil, des minéraux et l'eau, l'arbre aurait besoin d'un entretien, d'un encadrement et d'un suivi périodique. A plus forte raison des individus qui partent du peu et qui sont dans leurs premières expériences agricoles. Le constat demeure que certains projets n'arrivent pas au terme de leurs réalisations. Ce qui pose un réel problème aux bénéficiaires dans le démarrage de leur activité. Cela pourrait amener les échecs parfois répétés des projets et les dislocations de groupes car malgré que les bénéficiaires du projet aient de la volonté, les moyens financiers et matériels feraient défaut.

Outre ces problèmes qu'il est important de signaler, nous pouvons aussi noter ceux liés à l'accès à la terre. Or, celle – ci demeure un problème crucial dans la Commune de Mlomp. En effet, il est important de rappeler que dans la Commune de Mlomp, malgré qu'au Sénégal elle est d'une propriété étatique, la terre demeure et reste toujours sous le contrôle des familles, des autorités coutumières et religieuses et des communautés villageoises. Il est donc difficile pour un individu, une communauté villageoise ou religieuse de céder son lopin de terre ou sa parcelle pour un investissement communautaire ou privé. Mais dès l'arrivée des missionnaires

catholiques et particulièrement celle du père Artigas, il y a eu des concessions multiples de parcelles pour la réalisation d'infrastructures socioéconomiques, éducatives et agricoles. Cette cession de terre pour la création de projets demeure le fruit conjugué d'une action collective, de négociations ou de régulations sociales. Néanmoins, il faut reconnaître que certains groupements de jeunes ou de femmes rencontrent des problèmes avec les propriétaires terriens.

La terre a été cédée pour une exploitation afin de répondre aux préoccupations de la population. Selon Penoukou : « *La terre donnée nous fait l'obligation et le devoir de l'entretenir, de la développer et de la cultiver pour une solidarité plus grande et plus vraie ; la terre où la Divine Providence nous a placé, c'est là, en tout premier, l'endroit privilégié de notre développement personnel et collectif* »<sup>30</sup>. D'après lui, l'individu doit travailler la terre qui est la condition incontournable pour son développement. Le problème reste toujours à savoir dans quels(les) conditions et moyens les individus devraient exploiter les terres cédées. Car certaines terres, malgré leur cession, sont minées de conflits sociaux.

Néanmoins, le processus de cession des terres est accompagné de beaucoup de paramètres notamment des négociations, des régulations sociales et des compromis entre acteurs du développement et bénéficiaires et entre bénéficiaires eux-mêmes facilitant une telle cession. Il est important de savoir comment ces négociations ont été diligentées dans le but de déceler ces compromis et régulations sociales entreprises.

Rappelons-le, malgré qu'elle ne soit pas une chose facile (la cession des terres), il apparaît opportun de se renseigner sur la particularité des différentes infrastructures ou projets réalisés dans les endroits cédés. Elles demeurent l'œuvre de processus d'actions collectives<sup>31</sup> ou de propriétés collectives. Nous notons, dans presque chaque village de la Commune de Mlomp, l'existence d'au moins un jardin collectif de jeunes et/ou de femmes. D'ailleurs les propos du Directeur du Centre de Promotion Agricole (CPA) lors de la visite de Monsieur Mame Mbaye Niang, Ministre de la Jeunesse, de l'Emploi et la Construction Citoyenne à Mlomp le démontre :

*« Créé en 1974, le Centre de Promotion Agricole (CPA) de Mlomp a eu comme objectif premier de lutter contre l'exode rural des jeunes vers*

---

<sup>30</sup> B. E. Penoukou, Ibid., p 15

<sup>31</sup> Cf. Naissance d'initiative individuelle et/ou collective de création de projets ou vergers

*les grandes villes en leur offrant la possibilité de se former dans les domaines de l'agriculture et de l'élevage afin de s'insérer dans des jardins communautaires villageois. Finalement le Centre organisa 24 groupements de jeunes, parmi lesquels 6 de filles. Chaque groupement disposait de 2 à 4 hectares clôturés, d'un système d'irrigation et d'une unité d'élevage, au moins. »<sup>32</sup>*

Le début de ces groupements est marqué par une affluence massive de jeunes qui manifestaient un désir ardent de travailler de manière collective et en parfaite collaboration avec l'Association des Jeunes Agriculteurs Eleveurs du Département de Oussouye (AJAEDO). Quelques années plus tard, des dysfonctionnements entre ces structures elles-mêmes mais aussi entre les groupements de femmes et l'AJAEDO sont constatés. Ces dysfonctionnements occasionnent le retrait de certains acteurs au sein des structures de jeunes mais surtout de femmes à l'AJAEDO. D'où l'intérêt de s'intéresser aux raisons de cette dislocation et/ou divergence.

Ce problème de dysfonctionnement de groupes a été évoqué par Mancur Olson dans *Logique de l'action collective*<sup>33</sup>. Dans son ouvrage, Olson s'est appuyé sur une approche de l'individualisme méthodologique pour approfondir le fonctionnement des groupes et des organisations de nature économique. Selon lui, tout comportement individuel est motivé par des considérations personnelles qui l'emportent sur la volonté de collaborer en vue de l'intérêt commun des membres des groupes. En outre, il soutient la thèse selon laquelle « *les grands groupes peuvent rester inorganisés et ne jamais passer à l'action même si un consensus sur les objectifs et les moyens existe* ». Pour l'auteur, plus le nombre des membres constituant un groupe est élevé, plus la probabilité qu'il ne passe à l'action est faible car la contribution marginale d'un membre à la réussite est décroissante et plus le groupe se réduit, plus la probabilité de passer à l'action est grande. Face à de tel comportement individuel, il est important de se demander pourquoi les individus décident t – ils de ne pas passer à l'action ou de rompre la collaboration avec leur groupe ?

---

<sup>32</sup> Père Théodore Lambal, Extrait de son discours lors de la Visite du Ministre de la Jeunesse et de la construction citoyenne durant les vacances citoyennes, Mlomp, 25 Aout 2016.

<sup>33</sup> Mancur Olson, (2011), *Logiques de l'action collective*, traduction de Mario Levi, préface de Pierre Desmarez, édition de l'Université de Bruxelles.

L'auteur a essayé d'apporter une réponse à cette interrogation. D'après lui, « ... *les groupes relativement petits sont fréquemment capables de s'organiser sur la base du volontariat et d'agir en conformité avec leurs intérêts communs et que les grands groupes ne sont pas dans l'ensemble en mesure d'y parvenir [...].* » (Macur Olson, 2011) Vouloir intérioriser les réalités sociales de ces groupes ou structures dont parle Olson avec la réalité sociale de Mlomp semble être difficile. Car dans cette Commune, la taille des groupes ne peut être prise comme référentiel du fait que les petits ou les grands groupes ont des problèmes d'organisation et de fonctionnement. D'ailleurs nous pouvons prendre comme exemple les problèmes entre structures<sup>34</sup>.

Outre ces aspects, l'organisation socioéconomique locale en est une autre. Celle-ci se veut individualiste, car dès que le garçon se marie, son père lui donne sa part de terre qu'il doit exploiter avec son épouse pour se nourrir. Nul ne viendra le faire à sa place et pire encore, ses enfants n'ont pas le droit de manger chez son frère. C'est ainsi que s'il est membre dans un groupe, l'acteur a tendance à privilégier les intérêts personnels. De ce fait, les biens collectifs du groupe diminuent au fur et à mesure que les membres du groupe se marient.

En revanche, conscients du fait que les populations accordent plus d'intérêts aux plaidoyers collectifs, les acteurs se constituent en groupe pour demander des terres aux familles et aux autorités coutumières. Après obtention de ces terres, le constat demeure que les intérêts de types collectifs<sup>35</sup> se réduisent en intérêts individuels. Chaque individu cherchera à produire plus que ces camarades de peur qu'il ne soit traité de paresseux. Dès lors, une concurrence dans la production se fait sentir.

Par ailleurs, dans le *Compendium de la Doctrine Sociale de l'Eglise* Mgr Jean – Charles Descubes estime que :

*«Aucun chrétien du fait qu'il appartient à une communauté solidaire et fraternelle, ne doit pas se sentir en droit de ne pas travailler et de vivre aux dépens des autres<sup>36</sup>, tous sont plutôt exhortés par l'Apôtre Paul à se faire un point d'honneur à travailler de leurs propres mains afin de n'avoir besoin de personne<sup>37</sup> et participer à une solidarité, aussi au*

---

<sup>34</sup> Nous faisons allusion aux problèmes entre la structure ou organisation exigeant un montant de 500 f par planche à l'ensemble des jardins de femmes (où elle envoie des encadreurs) et qui sont membres de cette association.

<sup>35</sup> Qui consistent à former un bloc pour plus légitimer les plaidoyers.

<sup>36</sup> Cf. 2 Timothée 3,6 – 12

<sup>37</sup> Cf. 1 Timothée 4, 11 – 14

*plan matériel, en partageant les fruits du travail avec les nécessiteux»<sup>38</sup>.*

C'est cet enseignement social que l'auteur veut inculquer chez les africains, les sénégalais ou les casamançais qui, selon lui, considéraient que le développement de nos localités se fera sans une implication et une détermination considérable des autochtones. De nos jours, bon nombre d'individus ont la volonté de réaliser et de porter le développement de leur Commune comme celle de Mlomp, mais ils butent sur des réalités sociales ayant trait aux problèmes de cession des terres, à la démotivation des populations locales et à un manque de politique agricole locale rigoureuse qui pouvait encourager ou motiver ces porteurs d'initiatives. A cela s'ajoute le retrait des structures ou associations de l'Eglise catholique dans l'animation, l'encadrement et l'accompagnement des jeunes et femmes dans leurs jardins mais aussi dans les centres de coutures des jeunes filles.

Rappelons-le, depuis les indépendances à nos jours, des efforts sont consentis dans la définition et la recherche d'une bonne politique locale de développement. Au Sénégal, cette politique est soutenue par Mamadou Dia qui avait voulu transformer en profondeur la société paysanne sur la culture de rente. Par ailleurs, avec l'arrivée des Nouvelles Politiques Agricoles, l'intervention des acteurs externes dans la transformation du tissu économique et social bat son plein avec une certaine prise de conscience de la part des acteurs du développement<sup>39</sup>. Dans la Commune de Mlomp, avec l'intervention de ces acteurs<sup>40</sup>, le développement est en train d'être pris en compte par les projets ou infrastructures de développement local.

Dans une perspective critique avec une approche sociologique, nous partirons des politiques locales soutenues par les acteurs de l'Eglise catholique pour saisir les modalités de construction du processus de développement de la Commune de Mlomp. Ce travail consistera, en outre, à répondre principalement à l'interrogation suivante :

- comment les politiques locales soutenues par l'Eglise catholique structurent le développement local des jeunes et des femmes dans la Commune de Mlomp ?

Une telle interrogation se décline en deux questions :

---

<sup>38</sup> Mgr Jean – Charles Descubes, opcit. P: 52.

<sup>39</sup> Gouvernement, bailleurs de fonds, société civile, ONG, structures privées.

<sup>40</sup> Principalement les structures et associations de l'Eglise catholique.

- 1- qu'est – ce qui expliquerait la baisse de l'effectif des jeunes et femmes dans leurs projets ?
- 2- quelles sont les stratégies mises en œuvre par les élus locaux et les acteurs de l'Eglise catholique pour susciter le développement socioéconomique de la Commune de Mlomp ?

Outre ces différentes interrogations, des objectifs de travail et des hypothèses de recherches ont été définis.

## **2.2. Objectifs de recherche.**

Nous nous sommes fixés des objectifs que nous chercherons à atteindre. Dès lors, un objectif général a été fixé qui est suivi par des objectifs spécifiques.

### **Objectif général.**

Notre objectif général vise à :

- ✓ montrer les politiques locales de développement soutenues par l'Eglise catholique dans l'organisation du développement de la Commune de Mlomp.

### **Objectifs spécifiques**

Ils sont entre autre :

- ✓ montrer les raisons de la baisse de l'effectif des jeunes et des femmes dans leurs projets ;
- ✓ analyser les différentes stratégies mises en œuvre pour construire le processus de développement de la Commune de Mlomp.

## **2.3. Hypothèses de recherche**

Sur la base des éléments tirés du problème de la recherche, nous avons formulé des hypothèses dans le but de mieux saisir le phénomène.

### **Hypothèse principale**

Notre hypothèse principale est la suivante :

- Les réalités sociales, associées au non achèvement des projets, seraient à l'origine de la non performance des politiques locales de développement socioéconomique soutenues par l'Eglise catholique dans la Commune de Mlomp.

### **Hypothèses secondaires**

Elles sont entre autres :

- la création du centre de promotion sociale Koukangomé et la caution imposée par l'AJAEDO aux femmes justifient la baisse de l'effectif des jeunes et des femmes dans leurs projets ;
- les sabotages et les problèmes de terres entraînent l'abandon de certains jeunes dans les jardins et centres de couture villageois;
- la construction du développement socioéconomique de la Commune de Mlomp nécessite une collaboration et une régulation sociale suivie d'une négociation avérée entre élus locaux, jeunes, femmes et acteurs de l'Eglise catholique.

### **3. Justification de l'étude :**

Au mois d'Avril 2013, nous sommes partis représenter notre Président d'Association Sportive et Culturelle (ASC) à un Comité Communautaire de Développement (CCD). Ce comité avait pour thème : l'intervention des ONG dans la Communauté Rurale de Mlomp.

Au cours de ce CCD, les jeunes étaient pointés du doigt et traités de paresseux. Selon les intervenants, les acteurs de l'Eglise catholique, à travers leurs missions, ont soutenu la politique locale de développement à travers des jardins pour permettre aux jeunes et femmes de booster la construction du développement de la CR. Selon eux, les jeunes auraient refusé d'exploiter les opportunités qui leur ont été offertes.

Ignorant les raisons du manque de dynamisme de certains jardins et centres de coutures et le non fonctionnement d'autres jardins et centres de jeunes, nous n'avions aucun mot à dire voire aucune suggestion à apporter. C'est suite à cette rencontre qu'animé d'une curiosité scientifique, nous avons jugé opportun de mener une étude sur cette politique locale de développement soutenue par les acteurs de l'Eglise catholique afin de déceler la véracité de ces propos tenus contre les jeunes. Certainement, les résultats de l'étude participeraient à la relance des activités dans les jardins et centres villageois de jeunes.

Notre étude se déroule dans la Commune de Mlomp, spécialement dans les regroupements villageois de Mlomp, Cadjinolle et le village de Loudia Diola. Le premier, Mlomp, est composé des villages de Djibètène, Djicomol, Etébémaye, Haër et Kadjiolong, tandis que le second, Cadjinolle, est composé de Cгнаo, Ebankine, Kafone, Kandjiankal, Hassouka et Sagueur.

## **4. Conceptualisation et modèle d'analyse**

Dans cette partie, il est question de faire l'inventaire des concepts utilisés dans notre étude et le modèle d'analyse dont nous avons fait recours.

### **4.1. Construction des concepts**

La définition des concepts, dans une recherche en sciences sociales, permet au chercheur de mieux saisir son objet d'étude. Dans cette présente étude, nous avons choisi de définir certains concepts qui nous paraissent essentiels. Ainsi, ces concepts ci-dessous ont été retenus :

- ✓ le concept de politique locale ;
- ✓ le concept de développement ;
- ✓ le concept de régulation sociale ;
- ✓ le concept de stratégie ;
- ✓ le concept de négociation.

#### **4.1.1. Le concept de politique locale**

Définir le concept de politique locale importe de s'intéresser à ce qu'est la politique territoriale et à l'ensemble de ses composantes. Elle recouvre tout ce qui a trait à la gouvernance et la structuration d'une communauté ou d'un Etat. Il s'agit de : l'art et la manière de gouverner ; de l'organisation des pouvoirs ; de la conduite des affaires publiques ; des actions prévues ou mises en œuvre par une institution, une organisation, un Etat, une entreprise et un individu en vue d'atteindre un objectif préalablement fixé. Mais en ce qui nous concerne, nous accentuerons sur les actions prévues et mises en œuvre par une institution ou une organisation. Nombre d'auteurs se sont intéressés aux principes et modalités de traitements des problèmes publics et/ou privés.

Ces modalités de traitement des problèmes s'accompagnent d'une transformation des principes et des modalités qui est, selon Anne-Cécile Douillet, une thématique très présente dans la littérature relative à l'action publique<sup>41</sup>. Elle postule que dans ces modalités, les changements profonds de la gestion publique territoriale, les métamorphoses de la régulation politique, les changements de l'action publique sont évoqués et analysés. Pour Douillet, la globalité, le partenariat et la participation sont identifiés comme les principes qui définissent de nouveaux modes d'action publique. Sa conception laisse voir que l'action publique se construit au tour d'aspects collectifs avec la participation et l'implication des acteurs sur le terrain

---

<sup>41</sup> Anne-Cécile Douillet, (2003), « *Les élus ruraux face à la territorialisation de l'action publique* », Revue française de science politique, (Vol. 53), pp. 583-606. DOI 10.3917/rfsp.534.0583.

d'exécution des activités ou du partenariat. D'ailleurs dans ces réflexions multiformes sur la transformation de l'action publique et la redéfinition des politiques, elle donne une position non négligeable à la notion de territorialisation et de territoire. Nous pouvons dire que selon Douillet, la redéfinition des politiques met l'accent sur la gouvernance des actions publiques d'un territoire donné.

Elle postule que chez Olivier Borraz et Patrick Le Galès, la notion de gouvernance exprime l'idée d'une transformation de l'Etat et des modes de l'action publique. Cette gouvernance met en exergue l'apparition de nouveaux acteurs et de l'intervention de nouvelles modalités de coordination des défis posés à l'action publique. Cette émergence de nouveaux acteurs, dans la mise en œuvre des politiques de l'action publique, entraîne une perte de centralité de l'Etat et encourage l'implication d'acteurs privés dans la gouvernance territoriale. Une telle implication d'acteurs privés de l'action publique semble être une action collective où acteurs privés, acteurs publics et acteurs locaux participent à la réalisation des politiques pour le développement d'un territoire donné.

Selon Douillet, les politiques dites de développement territorial de l'action publique désignent un ensemble de politiques de soutien au développement local. Le principe de ces politiques est la constitution de nouveaux territoires regroupant des entités ou des groupes d'individus pour la concrétisation et la mise en œuvre des actions d'organisations ou de structures. Pour Douillet, cette politique de développement permet à chaque territoire de circonscrire sa politique de développement telle qu'elle est définie par l'entité ou l'organisme pilote. Elle poursuit son raisonnement en postulant qu'une politique de développement territoriale telle que celle d'un pays s'inscrit en rupture avec une définition des normes d'aménagement du territoire. Cette politique territoriale correspond aux normes d'aménagement essentiellement distributives, visant à répartir les richesses sur le territoire national à des politiques d'aménagement et de développement devant créer les conditions de prise en charge locale du développement dans l'ensemble des territoires.

Toutefois, une politique, comme celle de soutien à l'émergence ou au développement d'un pays ou d'une localité donnée, vise, en effet, à aider à la genèse de projet de développement local et à diffuser sur tout le territoire les chances et les moyens du développement. Elle vise aussi à corriger les disparités spatiales au bénéfice des zones les plus en difficulté ou à renforcer les avantages comparatifs de certains pôles. Fort de ce constat, des recherches sur la transformation des territoires ont été menées par nombre d'auteurs tel que Ingrid Voléry<sup>42</sup>.

---

<sup>42</sup> Ingrid Voléry, (2008), « Sociogenèse d'un mode de gouvernance territoriale. Le cas d'un contrat éducatif local », Revue française de science politique, (Vol. 58), P. 743-771.

Selon Voléry, si les recherches conduites s'accordent sur les transformations, elles adoptent des positions beaucoup plus constatées dès qu'il s'agit de statuer sur leurs effets. Les plus critiques voient dans le laisser-faire institué, la marque d'un processus de désengagement de l'Etat et montrent combien les contributions locales sont loin de témoigner d'une meilleure intelligence des problèmes sociaux. La montée d'une logique de guichet et la fragmentation des politiques élaborées sont les principaux effets pervers signalés. Pour d'autres au contraire, le principe de subsidiarité, actuellement réactivé par l'Etat, invite les sociologues à se distancier d'une représentation encore tenace : l'idée selon laquelle les politiques locales seraient par essence de « petites politiques ». Ils soulignent alors combien les initiatives territoriales qui en découlent transforment l'espace du polity<sup>43</sup> et du policy<sup>44</sup>.

#### **4.1.2. Le Concept de développement**

Concept multidimensionnel, polysémique et évolutif, le développement est au cœur des études, recherches et réflexions scientifiques. Des économistes, sociologues aux anthropologues en passant par les géographes et les historiens, nous retrouvons différentes appréhensions, analyses et interprétation du concept de développement.

A cet effet, les économistes mettront l'accent sur sa dimension économique (croissance) tandis que la conception socio-anthropologique insiste sur son aspect social et/ou culturel notamment les idéologies (mentalités) latentes. Voilà autant de paramètres qui témoignent de sa complexité, mais également de l'importance portée à son égard par bon nombre de chercheurs. En outre, le concept de développement englobe des enjeux sociétaux pour les acteurs, qu'ils soient publics ou privés, individuels ou collectifs.

Dans son sens purement économique, le développement est assimilé à la croissance, à l'évolution, à la croyance au progrès. Il renvoie, en plus, au passage d'un niveau de production économique donné à un autre plus élevé avec des modifications des structures économiques et sociales (R. Barre, M. Byé)<sup>45</sup>. D'ailleurs les cinq étapes proposées par Rostow<sup>46</sup>(47) et inspirées de l'anthropologie évolutionniste en disent suffisamment sur la vision évolutive de ce concept. Cette considération fait apparaître d'une part ; l'opposition entre « pays développés » et « pays

---

<sup>43</sup> Mise en place de procédures locales de concertation, d'implication de la société civile.

<sup>44</sup> Elaboration de nouveaux agencements entre les politiques sectorielles et les politiques locales préalablement développées mais aussi l'apparition de nouveaux objets de politiques publiques.

<sup>45</sup> Madeleine Grawitz, (2004), *Lexique des sciences sociales*, Dalloz, 8<sup>ième</sup> édition, P. 119.

<sup>46</sup> Walt Whitman Rostow, (1963), *Les étapes de la croissance économique*, Paris, Le Seuil.

sous-développés » ou « pays en voie de développement ». Raymond Boudon et François Bourricaud considèrent dans le *Dictionnaire critique de la sociologie*<sup>47</sup>(48) que cette dichotomie suggère un processus évolutionniste linéaire. Une telle opposition ne véhicule pas, d'une autre part, une information particulière sur le niveau et la qualité de vie des populations. Etant limitée et peu opératoire, il urge de faire recours à une autre considération ou approche pour rendre opératoire notre problématique. Le développement est une réalité beaucoup plus complexe et plus vaste que ce que nous disent les économistes évolutionnistes comme Rostow, R Barre et M. Byé.

Cependant, la crise des théories économiques du développement favorise l'émergence d'autres réflexions et courants de pensée à l'image du culturalisme. Cette émergence de courants facilite aux chercheurs, notamment aux anthropologues, à se lancer à la quête de nouveaux paradigmes et de nouvelles théories qui apporteront de nouvelles approches dans la définition du concept de développement. Pour ce faire, ils assimilent le concept de développement à un fait culturel et sociétal. Il s'inscrit dans la logique d'un phénomène dynamique à l'image de l'anthropologie dynamique de Georges Balandier<sup>48</sup> dont l'accent sera mis sur les dynamiques sociétales et culturelles à travers l'histoire.

Une telle orientation a été aussi prise en compte par Frank Petiteville qui prône : « *le paradigme culturaliste possède [...] bien une incontestable vertu heuristique, pour comprendre les relations entre les sociétés, le sens de leur histoire, leur trajectoire spécifique de changement social et donc de développement*<sup>49</sup>. » Nonobstant ces différentes conceptions théoriques (économique et culturelle), viennent se greffer celles de développement endogène. Ces dernières se nourrissent d'une approche socio-anthropologique développée par des chercheurs comme Joseph Ki-Zerbo<sup>50</sup>, Pierrere Noël Denieuil<sup>51</sup> et Alain Pivéteau<sup>52</sup>. Leur démarche peut être qualifiée d'internaliste visant à valoriser les réalités locales. Elle a été soulignée par Yaye Bana Sané, reprenant les propos de Omar Faye, dans son mémoire de

---

<sup>47</sup> Raymond Boudon et François Bourricaud, (2006), *Dictionnaire critique de la Sociologie*, Puf, P. 174.

<sup>48</sup> Georges Balandier, (1971), Sens et Puissance, article extrait de *L'anthropologie Dynamique*, Puf, pp. 13-16

<sup>49</sup> Franck Petiteville, (1995), Intérêts et limites du paradigme culturaliste pour l'étude du développement, revus du Tiers Monde, Tome 36, N° 144, (p. 859-875), p. 872-873.

<sup>50</sup> Joseph Ki-Zerbo, (dir), (1992), *La natte des autres : pour un développement endogène en Afrique*, Dakar, CODESRIA.

<sup>51</sup> Pierre Noël Denieuil, *Développement social, local et territorial : Repères thématiques et bibliographique sur le cas français*, 2008/2, N°142, pp. 113-130.

<sup>52</sup> Alain Piveteau, *Décentralisation et développement local au Sénégal. Chronique d'un couple Hypothétique*, Armand Collin « Revue du Tiers Monde », 2005/1, N°181, pp. 71-93.

Maîtrise<sup>53</sup>. Ce dernier part d'une approche internaliste et considère que le développement d'une société ne peut se faire et se réaliser de l'extérieur. Il demeure la conjugaison d'une série d'actions entreprises au niveau local avec des moyens endogènes bénéficiant tant soit peu d'un environnement international.

Sa conception se rapproche de celle de Jean Louis Guigou qui conçoit le développement local comme l'expression de la solidarité locale créatrice de nouvelles relations sociales, et manifeste la volonté des habitants d'une micro-région de valoriser les richesses locales, créateur de développement économique<sup>54</sup>. Par ailleurs, Jean Pierre Olivier De Sardan combine, à la fois, l'approche externaliste et celle internaliste pour définir le développement comme un « *Ensemble de processus sociaux induits par des opérations volontaires de transformation d'un milieu social, entreprise par le biais d'institutions ou d'acteurs extérieurs à ce milieu, mais cherchant à mobiliser ce milieu, et reposant sur une tentative de greffe des ressources et/ou techniques et/ou savoir*<sup>55</sup> ».

Toutes ces approches démontrent le caractère complexe, polysémique du concept de développement. Car du moment où sa conception économique permet de saisir la situation économique d'une société à travers des activités productives telles que l'agriculture, le commerce et l'élevage ; celle culturaliste insiste sur sa dimension culturelle. En revanche, dans une perspective socio-anthropologique, nous nous intéresserons davantage à l'aspect socio-économique et culturel des populations notamment les dynamiques sociales et changements sociaux, à l'histoire... Pour ce faire, nous partirons de l'approche économique et de l'approche socio-anthropologique (approches qui se complètent) pour essayer de donner une esquisse de définition au concept de développement.

Ainsi, nous concevons le développement comme étant l'ensemble des dynamiques sociales régulées par des actions et/ou initiatives volontaristes ou non de transformation d'un milieu social par des acteurs internes ou externes à travers une négociation locale entre l'ordre politique, économique, social, culturel et le citoyen acteur d'une localité donnée.

Inspirée de celle de Jean Pierre Olivier De Sardan et de Louis Joseph Lebret, cette définition met en évidence trois types d'acteurs : les acteurs internes volontaristes, les acteurs

---

<sup>53</sup> Yaye Banna Sane, (2007-2008), *opcit.* P. 10.

<sup>54</sup> Pierre Noël Denieuil, *opcit.*

<sup>55</sup> Jean Pierre Olivier De Sardan, (1995), *Anthropologie et Développement – Essai en socio-anthropologie du changement social*, Paris Karthala, P. 18.

internes non volontaristes (qui par le biais de la négociation finissent par épouser les projets de développement) et les acteurs externes volontaristes. En revanche, elle accorde une importance particulière aux acteurs internes qui, par le biais de la négociation et de la régulation sociale portent et facilitent la réalisation des projets et programmes de développement à travers des compromis ou consensus. Bref, nous pouvons concevoir le développement comme un fait social fédératif visant à mobiliser des acteurs autour d'un projet de société à la fois institutionnel, économique, social et culturel.

Une telle conception du concept de développement pourrait être opérationnelle dans une localité comme celle de la Commune de Mlomp minée par un certain refus de cession de terre aux projets de développement. Par le biais de la négociation, de la régulation sociale et de la mobilisation des individus et/ou acteurs autour d'un fondamental (projet de société), naîtra un dispositif de processus de développement à l'image de la Commune de Mlomp.

#### **4.1.3. Le concept de régulation sociale**

Le concept de régulation sociale a parcouru la littérature sociologique en rapport avec le droit dans les divers modes de contrôles (G. Rocher, 1924 : 10). De nos jours, il devient un paradigme sociologique enrichi avec les contributions de Jean-Daniel Reynaud, Gilbert de Terssac, de Yves Lichtenberger et de Michel Crozier entre autres.

Cependant, pour définir ce concept, il est nécessaire de savoir ce qu'est la règle. Pour ce faire, il importe de faire recours aux écrits de Erhard Friedberg<sup>56</sup> qui postule que les règles sont donc toujours ambivalentes et qu'elles correspondent à des contraintes. Il poursuit son raisonnement en affirmant qu'elles cristallisent et reflètent aussi toujours un minimum de collusion en faveur de la stabilité de la relation de marchandage et autour d'un compromis auquel celle-ci a donné naissance (Erhard Friedberg, 1993 : 170). Etant donné qu'il est difficile d'avoir un compromis sans qu'il y ait au moins une interaction, l'auteur ajoute une autre définition des règles. Selon lui, « *les règles sont le fruit d'une négociation à travers laquelle sont échangés les comportements dont les uns et les autres ont besoin pour poursuivre ou réaliser leurs entreprises.* » (Erhard Friedberg, 1993 : 170-171). Cette négociation, d'après Friedberg, n'a pas besoin d'être formalisée ou explicitée. Ainsi, il estime que toute séquence d'interaction peut, à cet égard, s'analyser comme une négociation, ou si l'on veut, comme la mise à l'épreuve séquentielle d'un rapport de force. Une telle conception de la notion des règles

---

<sup>56</sup> Erhard Friedberg, (1993), *Le pouvoir et la règle. Dynamiques de l'action organisée*, Paris, édition du Seuil, p.170.

l'oppose à Reynald Bourque et Christian Thuderoz<sup>57</sup>. Ces derniers prônent que discuter à table le jour de Noël autour de quelques papillotes, entre les membres d'une même famille, ce n'est pas, à strictement parler, négocier.

Par contre, pour les parties prenantes, les règles correspondent à un compromis qui met en forme une obligation réciproque. Pour eux, ce compromis est un échange entre des intérêts, une capacité d'anticipation et une obligation mutuelle contractée qu'il soit implicite ou explicite. Et les termes de l'échange ne sont pas vraiment séparables de la règle, pas plus que le marchandage ne l'est de la régulation (Reynaud, 1990 :171). Cette régulation est définie par Madeleine Grawitz<sup>58</sup> dans le *Lexique des sciences sociales* comme « *la fonction d'un mécanisme conduit de contrôle qui assure l'équilibre d'un système (physique, biologique ou social) en faisant introduire des rétroactions correctrices, chaque fois que sa stabilité est menacée* ». Selon M. Grawitz, tout système régulé s'est construit autour d'une règle qui assure son équilibre social et son bon fonctionnement.

Par ailleurs dans le *Lexique de sociologie*, Georges Canguilhem qualifie la régulation d'un « *ajustement conformément à quelques règles ou normes, d'une pluralité de mouvements ou d'actes et de leurs effets ou produits que leur diversité ou leur succession rend d'abord étrangers les uns les autres* »<sup>59</sup>. Il qualifie la régulation comme pouvant résulter d'un processus spontané d'autorégulation sociétale (par la société elle-même ou le marché local) ou de procédures institutionnelles (règles formelles établies par les pouvoirs publics, contrôle social formel). Pour Canguilhem, face à un ordre social ou une norme sociale donné (e), les individus essaient de trouver des arrangements sociaux susceptibles d'assurer le bon fonctionnement de la société.

Quant à la régulation sociale, elle est un processus selon lequel se créent, se transforment ou se suppriment les règles au sein d'une société. Chez Jean Daniel Reynaud, la régulation sociale se différencie du contrôle social. C'est l'activité de régulation qui permet le changement et l'évolution des règles conjointement à l'exercice de la contrainte<sup>60</sup>.

---

<sup>57</sup> Reynald Bourque et Christian Thuderoz, (2011), *Sociologie de la négociation : Nouvelle édition avec étude de cas*, PUR, p. 18.

<sup>58</sup> Madeleine Grawitz, (2004), *Lexique des sciences sociales*, 8<sup>ième</sup> édition, Paris Dalloz, p. 348.

<sup>59</sup> Georges Canguilhem, in Yves Alpe ; Jean-Rnaud Lambert ; Alain Beitone ; Sandrine Parayre et Christine Dollo, (2013), *Lexique de Sociologie*, 4<sup>ième</sup> édition, Dolloz, p.310.

<sup>60</sup> Yves Alpe ; Jean-Rnaud Lambert ; Alain Beitone ; Sandrine Parayre et Christine Dollo, (2013), *Lexique de Sociologie*, 4<sup>ème</sup> édition, Dolloz, p.310.

Dans le *Dictionnaire de Sociologie*<sup>61</sup>, Gilles Ferréol, Philippe Cauche, Jean-Marie Duprez, Nicole Gadrey et Michel partent des règles à travers une logique formelle permettant d'inférer ou de délivrer des positions et d'un point de vue de la Sociologie de l'action qui institue ou codifie un certain nombre de pratiques et de comportements, pour essayer de cerner le concept. Ils postulent, en plus, que les régulations auxquelles on aboutit qu'elles soient sectorielles ou globales, « croisées » ou « conjointes », ne sont pas nécessairement consensuelles et peuvent être remises en cause de différentes manières. Leur compréhension, comme l'a montré Jean-Daniel Reynaud dans *Les Théories du jeu : L'action collective et la régulation sociale*,<sup>62</sup> implique une analyse approfondie non seulement des mécanismes de contrôle et des types de légitimités.

Les processus sociaux en œuvre dans les collectivités locales du Sénégal en général et de la Commune de Mlomp en particulier aboutissent à une régulation sociale allant dans le cadre de la définition d'accords, de compromis, de règles ou de normes. Pour asseoir un équilibre social ou communautaire, les acteurs ou les individus sont obligés, à travers des réunions, des cadres de concertation coutumières, d'établir des régulations.

En effet, pour comprendre les régulations établies, nous faisons recours à la littérature de Jean-Daniel Reynaud sur les régulations sociales. Il fait la distinction entre *régulation de contrôle* et *régulation autonome*. Reynaud explique que la première est régie par des règles qui viennent de la direction et est fondée sur une orientation stratégique<sup>63</sup>, qui descend du sommet vers le bas. Pour la seconde, ses règles sont produites par le groupe de professionnels eux-mêmes ou les acteurs locaux.

En outre, parlant de *régulation autonome*, Jean-Daniel Reynaud précise que celle-ci s'établit de la construction d'un ensemble de normes sociales, avec ce que cela comporte de contrainte et d'apprentissage, afin qu'elle soit fondée par des élaborations rationnelles (en rapport avec le droit, à l'économie et à la technologie) et que les deux régulations sont par conséquent rationnelles. Cette régulation autonome s'établit autour d'un ensemble de valeurs sociales, de pratiques coutumières et traditionnelles de la réalité locale.

---

<sup>61</sup> Gilles Ferréol ; Philippe Cauche, Jean-Marie Duprez, Nicole Gadrey, Michel Simon, (2013), *Dictionnaire de Sociologie*, 4ème édition revue augmentée, Paris, Armand Colin, p.245.

<sup>62</sup> Jean-Daniel Reynaud, (1997), *Les Théorie du jeu : L'action collective et la régulation sociale*, Paris, Armand Colin.

<sup>63</sup> Jean-Daniel Reynaud, (1979), *Conflit et régulation sociale. Esquisse d'une théorie de la régulation conjointe*. In : *Revue française de Sociologie*, pp. 367 – 376.

Ne pouvant pas se faire sans interaction entre individus ou acteurs, Reynaud ajoute une troisième régulation qu'il nomme *régulation réelle*. Il explique que celle-ci est produite par la négociation et le compromis. Elle évacue toute part d'informelle ou d'irrationnelle de ces interactions, comme l'arbitraire qui revient aux décisions de pouvoir.

Partant de ce rapide survol, nous essayerons de définir la régulation sociale à partir d'une approche sociologique interactionniste. Ainsi par régulation sociale, nous entendons tout processus par lequel des acteurs d'une société décident de créer et de transformer leurs règles sociales à travers un ensemble de raisonnement cohérent par le biais d'un échange, d'une négociation et d'un compromis dans le but d'assurer l'équilibre social.

#### **4.1.4. Le concept de négociation**

Apparu en Amérique depuis un demi-siècle par une tradition d'étude universitaire, le champ d'étude du concept de la négociation est encore friche. Et pourtant l'activité de négociation est quotidienne. Elle s'opère entre les individus, au sein d'une société, d'une organisation ou entre organisation. Elle constitue, en plus, une « forme rationnelle » majeure dans une société ou une organisation donnée.

Par contre, à la question de comment définir l'activité de négociation, Reynald Bourque et Christian Thuderoz apportent une réponse à cette question. Ils estiment qu'elle n'est ni une médiation<sup>64</sup>, ni un arbitrage<sup>65</sup> et ni même une concertation<sup>66</sup>. Pour ces auteurs, toute négociation réunit des parties en conflit, mais cherchant par elles-mêmes et volontairement la résolution ou la réduction de leur désaccord. Ils poursuivent leur raisonnement en postulant que leurs intérêts sont divergents, mais ces parties doivent prendre des décisions communes par le simple fait de leur interdépendance. Dans la *Sociologie de la Négociation*, ces coauteurs nous montrent trois conditions essentielles à l'engagement d'une négociation. Selon ces auteurs, pour que des individus ou des parties s'engagent dans une négociation, il faut « *l'existence d'un conflit d'intérêt ; l'absence de règles usuelles définies ou acceptées par les parties pour le résoudre ; la préférence des parties pour une entente à l'amiable plutôt que le maintien dans le conflit (ou recours à un tiers - un juge, par exemple)* »<sup>67</sup>.

---

<sup>64</sup> Un tiers tente de rapprocher des parties en conflit.

<sup>65</sup> Un tiers propose un règlement.

<sup>66</sup> Des parties échangent leur point vu, se concertent.

<sup>67</sup> Reynald Bourque et Christian Thuderoz, (2011), *Sociologie de la Négociation*, p. 13.

Outre ces différents aspects, Bourque et Thuderoz postulent que l'activité de négociation est un *processus social* qui chemine d'étape en étape. Pour ce faire, ils mettent en exergue les propos de Dean Pruitt (1981) qui qualifie ce processus d' « *Une séquence d'étapes successives, d'une phase de compétition vers une phase de coordination.* » Ils ont également mis en exergue la conception de Carl Stevens (1963)<sup>68</sup>, à qui l'on doit la théorie dite « *du choix conflictuel* ». Il conçoit ce processus comme étant « *un mouvement, d'étapes linéaires, avec une emphase sur les aspects compétitifs, vers des étapes terminales, où l'emphase s'est déplacée sur la coordination.*» Selon lui, la négociation suit une logique d'étapes qui se fait l'une après l'autre marquée par une compétition d'idées. Chacune des parties défend son idée afin qu'elle soit retenue.

En dehors du processus social, Bourque et Thuderoz affirment, en fin, que ce processus est à la fois *symétrique et indéterminé*. Selon eux, il est symétrique pour la simple raison que tout conseil ou toute tactique, valable pour une des parties, l'est pour l'autre. Ils avouent que la solidarité des parties se trouvent être la recherche d'ensemble de solutions : les offres de l'une doivent être acceptables pour l'autre. Ce processus est indéterminé du fait qu'il peut cheminer dans n'importe qu'elle direction ; inclure des retours en arrière ou des bifurcations. Les intérêts des parties peuvent évoluer et leurs prétentions se modifier au cours même du processus de la négociation. Tout processus de négociation a sa propre spécificité et démarche. Ainsi, à la suite de Walton et McKersie (1965) qui l'ont modélisé, Bourque et Thuderoz<sup>69</sup> avouent que les théoriciens ont eu à distinguer deux types de processus de négociations.

Le premier type comprend des gagnants et des perdants (ou des tricheurs et des floués) ; tous sont tentés par l'option opportuniste. Dénommée Négociation Distributive (ND), elle renvoie aux stratégies et aux tactiques mises en œuvre dans un contexte où les intérêts sont divergents et où les parties cherchent à maximiser leurs gains. Selon eux, tout s'ordonne autour de la zone et des points d'accords. D'après ces auteurs, ceci se fera sur la base d'un jeu à somme nulle<sup>70</sup>. Outre ces auteurs, Jean-Eudes Beuret<sup>71</sup>, postule que dans ladite ND ou conflictuelle,

---

<sup>68</sup> Reynald Bourque et Christian Thuderoz, (2011), *ibid*, P. 14.

<sup>69</sup> Bourque et Thuderoz, *ibid*, P. 93.

<sup>70</sup> Tout gain de l'un équivaut à une perte pour l'autre.

<sup>71</sup> Jean – Eudes Beuret, 2010/1 n°13, *De la négociation conflictuelle à la négociation concertative : un « Point de passage Transactionnel*, pp. 43 à 60, ISSN 1780-9231 ISBN 9782704160777, Article disponible à l'adresse <http://www.cairn.info/revue-negociation-2010-1-page-43.htm>

chacun tente de construire un rapport de force qui lui soit favorable et l'exploite pour imposer ses préférences.

Quant au second dit Négociation Intégrative (NI) : des solutions « gagnant-gagnant » sont possibles ; l'atteinte de l'objectif pour que l'un n'empêche pas la satisfaction des désirs de l'autre. Cette NI est orientée d'après, Bourque et Thuderoz, vers l'atteinte d'objectifs communs dans un contexte où les intérêts des parties sont convergents ou complémentaires. Ils poursuivent leur raisonnement en postulant que ces mêmes intérêts s'inscrivent dans une démarche de type : « *résolution de problèmes* ». Selon ces auteurs, les stratégies et les tactiques, dans la NI reposent sur la coopération, la confiance réciproque et la recherche de solutions mutuellement acceptables. Jean-Eudes Beuret avoue que dans cette NI, qualifiée de concertative par Christophe Dupont (2006), chacun accepte de coopérer avec l'autre pour construire ensemble une solution mutuellement acceptable. Il nous dit que ce type de négociation se rapproche de la concertation, caractérisée par le fait de construire ensemble des visions, objectifs, décisions, projets communs. Selon lui, il s'agit alors, non plus, de partager l'existant, ce qui donne son sens au terme de ND mais de créer une valeur commune aux deux parties.

L'activité de la négociation s'avère à la fois simple et difficile. Dans la *Sociologie de la négociation*, Reynald Bourque et Christian Thuderoz nous disent que la définition de Christoph Dupont (1994) est la plus usité dans la littérature francophone. Il la conçoit comme étant « *Une activité qui met en interactions plusieurs acteurs qui, confrontés à la fois à des divergences et à des interdépendances, choisissent (ou trouvent opportun) de rechercher volontairement une solution mutuellement acceptable*<sup>72</sup> ». Ce qui démontre que pour cet auteur, les acteurs entrent en négociation dans le but de résoudre leurs divergences et/ou interdépendances. Pour lui, négocier c'est chercher à étayer les divergences des individus belligérants.

En revanche, dans la littérature anglo-saxonne, l'accent est mis sur le fait que négocier c'est décider collectivement. Pour ce faire, Bourque et Thuderoz ont mis en exergue quelques définitions d'auteurs anglo-saxons. Ces auteurs se sont plus accentués sur le processus de prise de décision et sur la résolution de conflit : « *a joint-decision process for resolving conflict of interest*<sup>73</sup> » ; « *Négociation is a jointe decision-making process*<sup>74</sup> » ; « *Négociation is a form of*

---

<sup>72</sup> Reynald Bourque et Christian Thuderoz, *ibid.*, P 18.

<sup>73</sup> Walton et Mckersie, 1965, in *Sociologie de la négociation*, P. 18.

<sup>74</sup> Zartman, 1977, in *Sociologie de la négociation*, opcit, P. 18.

decision making in which two or more parties talk with one another in an effort to resolve their opposing interest<sup>75</sup> ».

Cependant, notent Bourque et Thuderoz, que l'usage profane de la notion semble beaucoup plus étendu. Ce qui fait que le mot, négociation, s'est banalisé au-delà des domaines qu'il illustre à merveille : le commerce, la diplomatie ou les relations professionnelles<sup>76</sup>. Cet état de fait nous amène, ici, à prolonger la thèse d'Emile Durkheim<sup>77</sup> : à la solidarité mécanique d'antan, où les hommes se ressemblaient et se soumettaient à des normes collectives répressives, s'est substituée une autre, organique, avec des hommes qui se différencient de plus en plus, et souhaitant un droit<sup>78</sup> leur garantissant l'équité du partage. Dans cette division du travail ou la différenciation émerge un besoin coopératif pour la recherche d'intérêt commun au bénéfice du groupe ou de la société. Ceci engendre une ou des négociations plus nombreuses ou plus complexes.

Ainsi, d'après Bourque et Thuderoz, sans déchirer le tissu social, la négociation apparaît alors comme un mode efficace de régulation sociale ouvrant des perspectives de compromis entre individus ou partis belligérants<sup>79</sup>.

#### **4.1.5. Le Concept de stratégie**

Définir le concept de stratégie importe de revenir sur l'étymologie du mot. Il vient du latin « *strategia* » qui veut dire stratégie ou percuteur militaire ; repris du grec « *strategia* » et signifiait « gouvernance militaire d'une province ».

Le mot stratégie désigne, en outre, l'art de combiner des opérations pour atteindre un objectif. Il est aussi un art de faire évoluer une armée sur un théâtre d'opération jusqu'au moment où elle entre en contact avec l'ennemi. Dans ce cadre, la stratégie désigne alors une partie de la science militaire qui concerne la conduite de la guerre et l'organisation de défense d'un pays.

---

<sup>75</sup> Pruit, 1981, in *Sociologie de la négociation*, opcit, P. 18.

<sup>76</sup> A lire dans les productions des journalistes ou des romanciers, on « négocie » aujourd'hui : les mots comme, la mort, l'avenir, les libertés, les virages, les désillusions, les carrières professionnelles, etc.

<sup>77</sup> Emile Durkheim, in *Sociologie de la négociation*, Ibid., P 25.

<sup>78</sup> De restitution, et non plus de répression.

<sup>79</sup> Reynald Bourque et Christian Thuderoz, *ibid.*, p. 25.

Par ailleurs, la stratégie est définie, selon *Le Petit robert* comme un ensemble d'objectifs opérationnels choisis pour mettre en œuvre une politique préalablement définie<sup>80</sup>. Elle est, en outre, définie dans le *Lexique des sciences sociales* comme une coordination de démarche en vue d'atteindre un résultat.<sup>81</sup> Ce terme peut s'identifier à un ensemble de moyens mis en œuvre par un ou plusieurs acteurs pour parvenir à leurs fins dans un système dont les règles implicites sont formées par une combinaison de stratégies.

Le concept de stratégie est utilisé pour la première fois en sociologie par Michel Crozier. Et c'est vers les années 1970 que ce concept est apparu dans les travaux de Crozier. Il a contribué de façon déterminante au retour de l'acteur sur la scène sociologique. Le concept a été théorisé dans son ouvrage commun avec Friedberg intitulé « *L'acteur et le système* » paru en 1977. Selon Crozier et Friedberg, les moyens stratégiques se résument à l'exercice d'un pouvoir dont les sources peuvent être les alliances, la maîtrise de l'incertitude et l'expertise de la hiérarchie. Pour Michel Crozier, les objectifs découlent des critères de satisfaction des acteurs, qui dépendent à leur tour des raisons de les désigner comme tels. D'après Crozier, la tactique est une manière de décliner la stratégie. Elle est, ainsi, une méthode ou une démarche mise en œuvre en vue d'atteindre un but ou un objectif précis. C'est donc un art ou une activité d'organiser et de coordonner de manière efficace un ensemble de moyens afin d'arriver à ses résultats. Elle est, en outre, une planification. Dans notre contexte, elle est l'ensemble des moyens ou méthodes que les acteurs mettent en place pour aboutir à leurs fins.

---

<sup>80</sup> Josette Rey-Debove et Alain Rey, (2010), *Le Petit Robert*, Nouvelle édition millésime, Paris, P. 2438.

<sup>81</sup> Madeleine GRAWITZ, (1991), *Lexique des sciences sociales*, 5<sup>ème</sup> édition, DOLLOZ, Paris, P. 364.

**Tableau 1 : Concepts**

Concepts	Dimensions	Indicateurs
Politique locale	Action publique	Participation des acteurs Implication des acteurs Partenariat
	Gouvernance	Apparition de nouveaux acteurs Construction de nouvelles zones de travail
Développement	Economique	Croyance au progrès Niveau de production économique des jardins Création et fonctionnement de projet collectif Création et fonctionnement de projet individuel
	Sociale	Nombre d'associations créées par les relations sociales Nombre d'infrastructures sociales créées Changement de pratiques Changement de comportement
	Régulation de contrôle	Textes et lois écrits ou verbales Conseils municipaux sur les problèmes organisationnels et villageois Dialogues et échanges communautaires Feuille de route sur le projet d'établissement des jardins et centres de couture

Régulation Sociale		Orientation stratégique des projets de jeunes et de femmes  Le règlement intérieur des GIE et ONG
	Régulation autonome	Solutions prises ensembles  Normes sociales établies  Adoption de sentiment collectif de la localité  Menaces sociales  Elaboration des conditions d'occupation de la terre  Rejet des techniques nouvelles imposées par le sommet stratégique  Blocage des initiatives d'en haut
	Régulation réelle ou (conjointe)	Négociations  Compromis  Accords  Contrats tacites ou écrites
Négociation	Distributive	Recherche de points d'accord  Idées contraires  Opinion opportuniste
	Intégrative	Résultats partagés  Désir partagé par tous  Accord profitable aux deux parties  Adoption d'un climat de confiance

Stratégie	Sociale	Négociation Résignation Action collective
	Politique	Exercice du pouvoir Jeux d'alliances Respect de la hiérarchie Degré de satisfaction

Source : Auteur

## 5. Le modèle d'analyse

Dans toute recherche en sciences sociales, particulièrement en sociologie, il est recommandé de partir des théories d'auteurs afin de mieux saisir son modèle d'analyse. A cet effet, nous partirons des approches théoriques évoquées dans notre recherche pour voir comment ces approches théoriques pourraient être mobilisées pour analyser la construction du processus de développement de la Comme de Mlomp.

L'une des approches évoquées dans notre recherche, est celle du changement de manière générale. Cette approche est beaucoup plus utilisée dans le cadre de la recherche des voies permettant aux peuples de se développer. Elle est développée par Etounga Manguele, Axelle Kabou et Philippe Lavigne Delville. Dans leurs analyses, ces auteurs ont mis en exergue les mentalités des individus face au changement. Ils n'ont certes pas proposé des modalités ou voies pour le développement de l'Afrique. En plus, H. Maurier a aussi évoqué cette approche. Son analyse demeure qu'avant tout développement, il faut au préalable un changement mental. C'est la raison pour laquelle il invite les chrétiens, par le bien de l'enseignement, à changer la mentalité des individus.

Tandis que Maurier, Kabou, Manguele et Delville parlent du changement de mentalité dans cette approche, Christian Sina Diatta s'est appesanti sur le changement social. Son analyse porte sur le fait que l'origine du changement social d'une localité proviendrait dans les idéologies des individus, de la valeur attribuée à l'organisation sociale locale et de la valeur donnée à l'existence humaine. Cette analyse se reproche de celle du sociologue Bajoit qui

conçoit que le changement d'une localité est tributaire des réalités sociales et culturelles surtout avec la fin de l'Etat providence.

Il est important de rappeler que ces auteurs sont dans une même dynamique. Celle-ci est l'éveil de la conscience individuelle. Seulement, c'est leur usage qui est différent. Pour ces auteurs, le développement d'une localité ne pourrait pas se faire sans un changement de mentalité, des réalités sociales et culturelles. D'ailleurs c'est la raison pour laquelle, l'Eglise catholique par le biais de ces ONG compte changer les mentalités, les réalités sociales et culturelles de notre milieu d'étude en essayant d'accompagner les jeunes et les femmes par le biais de créations des jardins et centres de coutures. Car la problématique du changement social d'une société est le processus de plusieurs phénomènes sociaux, individuels ou collectifs qui sont au cœur de l'anthropologie du changement social. Elle s'inscrit dans le même cadre de l'anthropologie dynamique de Georges Balandier dont l'accent est mis sur les dynamiques sociétales et culturelles.

Cette approche du changement est cœur de l'analyse des concepteurs de l'approche internaliste et externaliste. A cet effet, les teneurs de la conception internaliste, que nous pouvons qualifier d'endogène<sup>82</sup>, misent leurs analyses sur le fait que toute politique et/ou initiative de développement tournée vers l'extérieur, et dont la finalité est la transformation des structures internes des sociétés, est vouée à l'échec. Leur approche se base sur le fait que le développement d'une société ne peut se faire et se réaliser de l'extérieur. Selon ces concepteurs, la problématique du changement social d'une localité est une série d'actions entreprises au niveau local avec des moyens endogènes bénéficiant tant soit peu d'un environnement international.

Quant à Olivier De Sardan (un des défenseurs de la conception externaliste), son analyse porte sur le fait que c'est la configuration d'éléments hétérogènes, divergents, dissemblables, contradictoires, qui est au cœur du changement social et du développement. Selon lui, c'est l'interaction complexe de ces éléments hétérogènes qui est le principal moteur du changement social et du développement d'une société avec une greffe d'éléments nouveaux. Selon lui, il faut une greffe d'éléments extérieurs dans nos manières de faire, d'agir, nos normes et nos cultures pour qu'il puisse avoir un changement social vecteur de développement. En résumé,

---

<sup>82</sup> Les nombreuses critiques faites à ce modèle en ont souligné les limites et la nécessité de prendre aussi en compte les processus exogènes au système considéré, cf Le Robert Seuil : *Dictionnaire de Sociologie*, (2006).

selon Olivier De Sardan, le changement social ou le développement d'une localité est à rechercher dans l'ouverture de ses valeurs aux réalités extérieures. Il estime que ce processus se ferait avec un brassage et une greffe dans ses valeurs et réalités.

Notre problème peut être analysé dans le sens où, dans notre zone d'étude, le changement de mode de vie, de pratique, de comportement pourrait s'analyser avec une greffe d'éléments ou d'un enseignement de manières de faire étrangères à cette société. Et cela pourrait s'expliquer à partir de l'œuvre des résultats de terrain. Ceci permet de comprendre comment des propriétaires terriens, par le biais de la négociation, de la régulation sociale et des stratégies des acteurs locaux acceptent de céder leurs parcelles au bénéfice de la population. En plus, comment la stratégie d'une structure peut affecter les activités agricoles et sociales des populations.

Néanmoins, nous avons constaté que leurs analyses n'ont pas pris en compte la rationalité des acteurs, notamment l'analyse stratégique de Michel Crozier et de Erhard Friedberg évoquée dans leur ouvrage *L'acteur et le système*<sup>83</sup>. Leurs analyses ne prennent pas aussi en compte les jeux de pouvoir dont les sources peuvent être les alliances, la maîtrise des zones d'incertitude et l'expertise de la hiérarchie. Mais celle de Olson a pris en considération la rationalité des acteurs ou des groupes en essayant de mettre en exergue le comportement individuel. Son analyse porte sur le fait que le comportement individuel est animé par une rationalité personnelle au détriment de la rationalité du groupe. Et que les considérations personnelles l'emportent sur la volonté de collaborer en vue de l'intérêt commun des membres des groupes.

C'est la raison pour laquelle d'ailleurs que, pour mieux saisir notre problématique, nous partirons de la logique du changement social, de celle de l'individualisme méthodologique et de l'analyse stratégique. Ces approches permettraient de voir comment le développement est tributaire du comportement de l'individu et de la maîtrise des zones d'incertitudes.

Ces approches, nous sembleraient être les plus appropriées pour comprendre les dynamiques du processus de développement d'une collectivité locale comme celle de la Commune de Mlomp. Un tel choix pourrait se justifier par la capacité desdites approches à promouvoir des explications claires dans les actions, interactions, échanges, négociations, régulations sociales et les logiques qui sous-tendent les comportements des acteurs dans leurs

---

<sup>83</sup> Michel Crozier et Erhard Friedberg, (1977), *L'acteur et le système, les contraintes de l'action collectives*, Paris, le Seuil.

interactions. Il adviendra pour nous de prendre une démarche combinatoire à ces modèles d'analyses dont leur finalité est d'assurer un lien trop étroit nous permettant de mieux saisir le phénomène. En réalité, si la problématique de l'analyse stratégique se résume à l'exercice du pouvoir et à la maîtrise des zones d'incertitudes, il n'en demeure pas moins qu'elle puisse se compléter avec celle du changement social et de l'individualisme méthodologique. Car avant tout développement, il faut, de prime abord, un changement de comportement et une détermination des acteurs, une influence de la force supérieure sur celle inférieure ; une organisation et une coordination efficace afin d'arriver à des résultats. Suite aux écrits de Maurier, de Olivier De Sardan, de Olson et de Crozier nous parviendrons à montrer les forces, les techniques et les stratégies des différents acteurs dans la construction du processus de développement d'une collectivité locale à l'image de la Commune de Mlomp.

Subséquentement, il semble utile de montrer, à travers ces modèles, si les stratégies adoptées par les acteurs développementalistes et les acteurs locaux<sup>84</sup> entrent dans le cadre de la construction du processus de développement de la Commune de Mlomp. Un développement que nous considérons comme étant l'ensemble des dynamiques sociales régulées par des actions et/ou initiatives volontaristes ou non de transformation d'un milieu social par des acteurs internes ou externes à travers une négociation locale. C'est sans doute, la raison pour laquelle nous constatons la création de bon nombre de jardins en dehors des initiatives individuelles de création d'entreprises personnelles qui sont porteurs de profits aussi minimes ou gros qu'ils puissent être.

Combiner ces modèles d'analyse à la fois n'est pas chose aisée. Par contre, pour rendre compréhensible notre objet d'étude, nous tenterons un tel exercice à travers une méthodologie appropriée et circonscrite.

---

<sup>84</sup>Par Acteurs locaux on entend : les responsables coutumiers, les propriétaires terriens, les élus locaux et la population locale.

## **Chapitre 2 : Cadre d'étude et Cadre méthodologique**

Il s'agira dans ce présent chapitre, de la présentation du cadre d'étude et de ses principales caractéristiques, d'une part, et d'autre part, de celle des approches et outils méthodologiques mobilisés pour le recueil et la collecte des informations présentées dans ce travail.

### **1. Univers de l'étude**

#### **1.1. Présentation du cadre de l'étude**

Comme toute recherche scientifique, tout chercheur est tenu de faire une présentation de son cadre d'étude. En ce qui nous concerne, nous nous évertuerons, de prime abord, à définir le cadre général dans lequel nous envisageons mener notre recherche.

##### **1.1.1. Cadre général de l'étude**

Cette étude est faite en Casamance, dans une localité à majorité Diola. Située au Sud du Sénégal, la Casamance est composée de trois régions administratives<sup>85</sup>. Sans revenir sur les limites géographiques de la Casamance, force est de reconnaître qu'elle est une région qui est à la quête de son développement. Son enclavement par rapport au reste du Sénégal lui porte préjudice. Ainsi, malgré ses potentialités<sup>86</sup>, cette région Sud du Sénégal tarde à se développer. Ce retard du développement inquiète bon nombre de chercheurs et nous conduit à la recherche des paramètres de sortie du sous-développement. En effet, la Casamance est marquée par une forte diversité de cultures et de pratiques culturelles. Cette différence de cultures et de pratiques culturelles s'accompagne d'une manière ou d'une autre par des représentations, perceptions, idéologies et mentalités différentes d'une localité à une autre.

Toutefois, nous intéresser au processus de construction du développement de la Casamance demeure, pour nous, un exercice difficilement réalisable à notre niveau. C'est d'ailleurs pour cette raison et, dans le but de fournir un travail scientifique et des connaissances à cette question que nous avons réduit le cadre d'étude.

##### **1.1.2. Présentation du cadre spécifique de l'étude**

La présentation du cadre d'étude est d'une importance capitale dans cette étude en ce sens qu'elle nous permet d'avoir des informations complémentaires pour une meilleure

---

<sup>85</sup> Il s'agit de Kolda, Sédhiou et Ziguinchor.

<sup>86</sup> Sols riches propices à l'agriculture et à l'élevage ; sites touristique, forêt et mangrove.

compréhension de la localité. Ainsi, cette sous partie sera consacrée à la présentation de la Commune de Mlomp dans ses aspects géographiques et les secteurs d'activités (agriculture ; santé, ressources en eau et électrification).

## **1.2. Localisation géographique de la Commune de Mlomp/Oussouye**

Il est question ici de faire une petite description de la Commune de Mlomp de par sa situation géographique, sa population et son habitat.

### **1.2.1. Localisation géographique et population de la Commune de Mlomp**

La Commune de Mlomp se trouve à environ 500 km de la capitale sénégalaise, Dakar. Elle se situe à une latitude oscillant entre 12° 36' et 12°32' N et une longitude variant de 16,33° E et 16,37° E. Son altitude est comprise entre 0 à 20 m au-dessus du niveau de la mer. Elle se situe dans la région de Ziguinchor et dans le département de Oussouye, arrondissement de Loudia Ouoloff, au sud du Sénégal, tout près de la frontière longeant la Guinée-Bissau. Le département de Oussouye couvre une superficie de 891 km<sup>2</sup>. L'arrondissement de Loudia Ouoloff compte deux communes (Mlomp et Oukout). Il couvre une superficie de 517 km<sup>2</sup>. La Commune de Mlomp étant la plus vaste avec 337 km<sup>2</sup>, occupe 65, 18% de la surface de l'arrondissement et 37,82% de celle du département<sup>87</sup>.

Elle est limitée :

- au Nord par le fleuve Casamance ;
- au Sud par la Commune de Oussouye ;
- à l'Ouest par la Commune de Diembéring ;
- à l'Est par la Commune de Enampore/département de Ziguinchor.

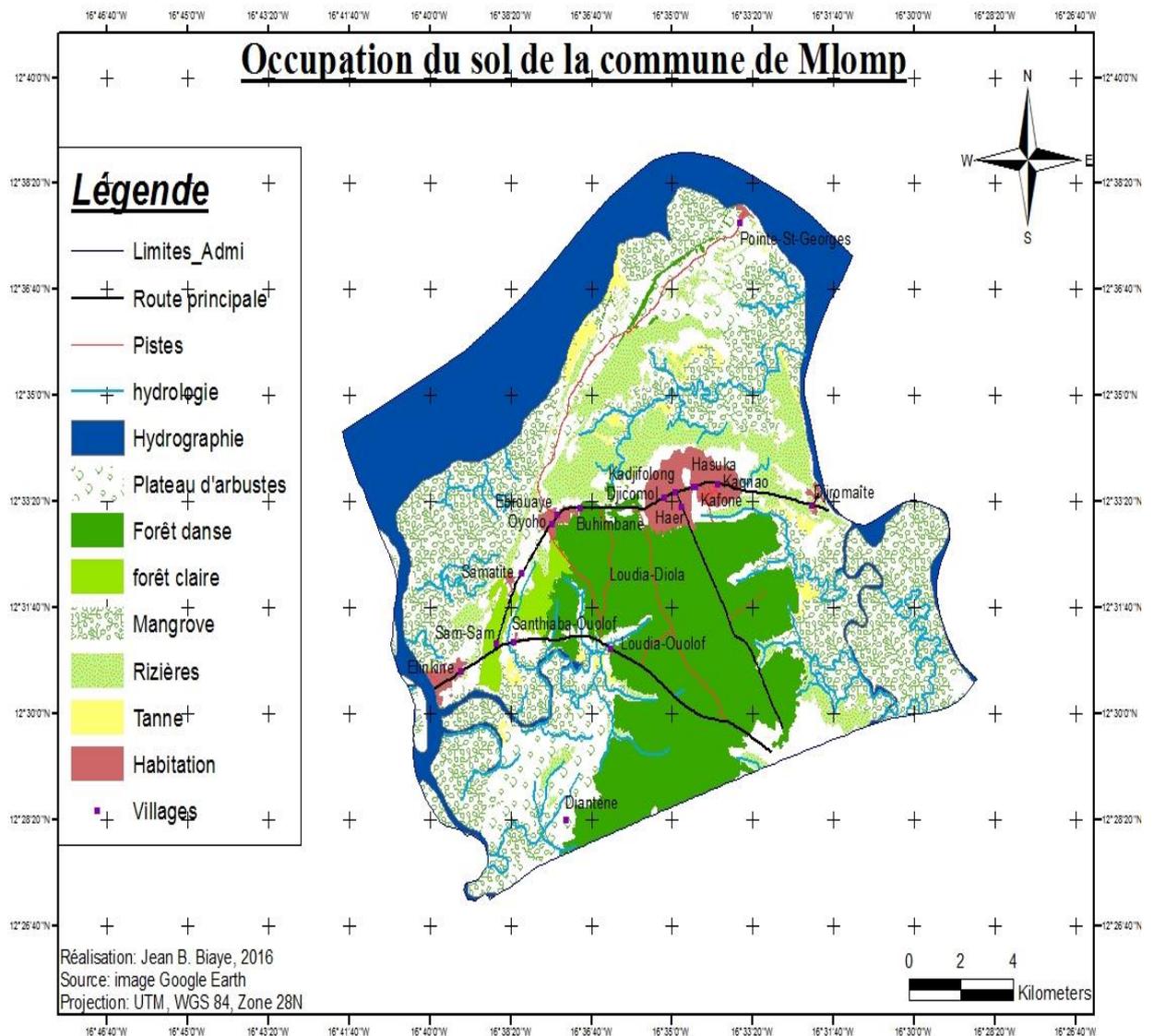
Notre zone d'étude couvre environ une superficie<sup>88</sup> de 95 km<sup>2</sup>. Les villages sont composés d'habitations regroupées en cercle. Ils sont entourés de terres propices à l'agriculture.

---

<sup>87</sup> Bilan diagnostique du Plan de Développement Communal de la Commune de Mlomp.

<sup>88</sup> En Dehors du village de Loudia Diola les autres villages sont suivis par une étude commanditée par l'IRD dont la superficie est estimée à environ 70 km<sup>2</sup>.

**Carte 1 : Situation de l'occupation du sol de la Commune de Mlomp**



Source : Mémoire de Master2 en Géographie de l'UASZ de Jean Baptiste Biaye, soutenu en 2016.

### 1.2.1. Répartition de la population de la zone d'étude et composition des vergers/jardin par villages

**Tableau 2: Répartition de la population de la zone d'étude et vergers par village**

La Commune de Mlomp compte 24 villages avec une population de 17 121 habitants<sup>89</sup>. Les habitants parlent le Diola (leur langue maternelle pour la plupart) ainsi que le wolof (la langue dominante au Sénégal) et certains le français, la langue enseignée à l'école. La population est principalement adepte de la religion traditionnelle avec une minorité de chrétiens et quelques musulmans. Notre terrain d'étude porte sur 12 villages cités dans le tableau ci-dessous.

Village	Habitants	Nombre de vergers ou jardin	Nombre de verger créés par l'Eglise	Pourcentage du nombre de jardins par village	Pourcentage des jardins créés par l'Eglise par village
Haër	662	54	3	21,69	13,63
Etébémaye	277	13	1	5,22	4,55
Djicomol	1543	80	2	32,13	9,09
Djibètène	704	5	1	2	4,55
Kadjifolong	1667	8	2	3,21	9,09
Hassouka	723	5	1	2	4,55
Kandjianka	576	4	2	1,6	9,09
Ebankine	528	3	2	1,2	9,09
Cagnao	607	5	2	2	9,09
Sagueur	217	13	1	5,22	4,55
Kafone	782	31	3	12,45	13,64
Loudia Diola	516	28	2	11,24	9,03
Total	8802	249	22	100%	100%

Source : Observatoire de la Commune de Mlomp et données de l'enquête de terrain

<sup>89</sup> District Sanitaire de Oussouye, atelier de restitution des données de la Santé de la Commune de Mlomp, 10/10/2017.

### **1.3. L'agriculture**

Dans cette Commune, l'activité principale est la culture du riz. Après celle-ci le maraîchage reste l'une des activités pratiquées dans les vergers et/ou jardins de jeunes et de femmes. Mais de plus en plus, nous notons une reconversion de l'activité économique vers la création de vergers de plantations agricoles, notamment les plantations d'anacardes pour la plupart et des manguiers. La majorité des adultes participent à des migrations saisonnières. Dans cette Commune, l'unité résidentielle abrite la famille constituée de 6,3 personnes en moyenne, et la polygamie y est rare<sup>90</sup>.

### **1.4. Ressource en eau**

Quant – à l'approvisionnement en eau, la Commune dispose d'une faible adduction d'eau gérée par une Association des Usagers de Forage (ASUFOR). Peu de ménages tirent profit de cette adduction d'eau. La plupart des ménages s'approvisionnent en eau de puits. Ce caractère témoigne d'une part de la non exhaustivité de l'adduction en eau potable dans la Commune de Mlomp et d'autre part d'une réalité sociale. Celle-ci pourrait s'expliquer par le manque d'attention portée aux infrastructures de développement social de base. Car durant le mandat du Président de la Communauté Rurale (PCR) Jonas Diatta, dès la création du forage, il a suggéré à tous les responsables de ménages voulant une adduction de payer un montant de 15 000 f CFA. La population avait refusé cette politique croyant que le PCR voulait les duper pour s'accaparer de leur argent. Ce qui fait que dès la création de l'ASUFOR, un raccordement est fait à l'ensemble des ménages qui s'était acquitté de la somme.

### **1.5. L'électrification**

La Commune a connu une électrification tardive. Ce n'est qu'en fin 2014 qu'une partie a bénéficié d'éclairage. Loin d'être exhaustive, surtout dans ce milieu d'étude, la grande majorité des ménages tarde à être d'électricité. Néanmoins, à l'exception de Loudia Diola, pratiquement tous les villages de notre zone d'étude sont en train d'être électrifiés

### **1.6. La Santé**

En ce qui concerne la situation sanitaire, des infirmières catholiques dirigent un centre de santé non gouvernemental qu'elles ont ouvert en 1961. Ce centre est bien approvisionné en médicaments, et est doté d'équipements nécessaires à la réalisation des tests simples en laboratoire. Une clinique de consultations obstétricales existe depuis 1968 et se situe près du

---

<sup>90</sup> Plan de Développement Communautaire de Mlomp, 2017.

centre de santé<sup>91</sup>. En dehors du centre de santé non gouvernemental, nous notons la présence d'un poste de santé à Cadjinolle.

### **1.7. Potentialités économiques de la Commune de Mlomp/Oussouye**

D'emblée, il est important de noter, que la Commune de Mlomp est l'une des Communes de la Casamance à ne pas avoir beaucoup souffert du conflit armé en dehors des arrestations individuelles et de la traque de jeunes notées dans cette zone. Cela pourrait être dû à son éloignement des cantonnements des forces du Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance (MFDC). Les seuls cantonnements militaires existants dans ladite Commune sont celles de la base navale de Elinkine et celui de la Pointe Saint Georges.

Concernant la situation économique, à l'instar des autres communes de la Casamance voire plus, la Commune de Mlomp regorge de beaucoup d'atouts et de potentialités pour se développer : la terre, la pêche, le tourisme, l'arboriculture. Telles sont les principales activités qui si elles étaient bien pratiquées, pourraient accompagner la construction du développement de la Commune. En outre, des initiatives de promotion sociale sont entreprises par les acteurs de l'Eglise catholique pour accompagner la population locale dans la concrétisation et la réalisation de leurs projets sans pour autant qu'elles aboutissent aux résultats escomptés.

Cette brève présentation de la Commune de Mlomp permet d'avoir un aperçu global sur notre cadre d'étude. Donc les données fournies facilitent une meilleure compréhension et analyse des modalités du développement de la Commune de Mlomp. Afin de mener à bien notre étude, nous avons adopté la méthodologie suivante.

## **2. Méthodologie de la recherche**

Il s'agit dans ce sous-chapitre de mettre en évidence l'ensemble des techniques et moyens utilisés pour collecter les informations. Il concerne les instruments d'investigation et le déroulement de l'enquête.

### **2.1. Histoire de la collecte des données**

Dans le cadre de notre étude, l'histoire de la collecte de données nous a conduit de faire recours à certains travaux d'auteurs qui ont eu à travailler sur des thématiques en rapport avec notre sujet. D'ailleurs ceci a été développé par Jean-Claude Coubessie quand-il dit que « *hormis*

---

<sup>91</sup> Observatoire de la Commune de Mlomp et Cadjinolle, Publications scientifiques, Volume 2 Etudes démographiques, sociologiques et sanitaires 2008 – 2016. <http://aps.journas.ac.za>.

*les cas d'urgences, l'enquête n'est jamais une entreprise sans un dépouillement de la documentation accessible sur le sujet choisi*<sup>92</sup>. ». Cette phase de notre recherche s'est opérée en trois parties. Il s'agit entre autre de la recherche documentaire, de la phase exploratoire et de l'échantillonnage.

### **2.1.1. La recherche documentaire**

Nous avons débuté, d'abord, notre recherche documentaire par l'élaboration d'une sommaire bibliographie portant sur le développement de l'Afrique en général et du Sénégal en particulier puis spécifiquement sur l'apport de l'Eglise catholique dans le développement local. Ensuite grâce aux bibliothèques universitaire de Ziguinchor, celle de l'alliance franco-sénégalaise et l'Internet, nous avons trouvé plusieurs ouvrages traitant notre sujet de recherche à l'exception des écrits portant sur l'Eglise catholique et le développement.

Le manque d'écrits spécifiques sur l'Eglise catholique et le développement, a fait que nous nous sommes rendus dans les centres de documentations de l'Eglise catholique de la région de Ziguinchor. Nous avons cherché à rencontrer le religieux anthropologue Abbé Nazaire Diatta qui nous a orienté vers les lieux de documentation religieux ci-dessous indiqués:

- le Grand séminaire de Brin ;
- la maison des œuvres de Ziguinchor ;<sup>93</sup>
- la Caritas Ziguinchor ;
- l'évêché de Ziguinchor.

Enfin, sur la base des résultats de nos enquêtes exploratoires, nous avons fréquenté la bibliothèque centrale de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) puis la librairie 4 vents où nous avons fait une commande de trois ouvrages.

### **2.1.2. La phase exploratoire**

Cette phase de notre recherche correspond à notre première descente sur le terrain. En effet, lors des premières descentes, nous nous sommes focalisés sur le recueil des informations dites qualitatives par le biais des discours des enquêtés. Menée auprès des personnes

---

<sup>92</sup>Jean – Claude Chamboredon cité par Boubacar Barry, (2001), (in la méthode en sociologie, Paris, Découverte, p.13) opcit. p.55.

<sup>93</sup> Notre descente sur ce lieu nous a permis d'y trouver un prêtre de la Commune de Mlomp du nom de Abbé Serges Sambou. Ce dernier nous a mis en rapport avec le premier Père de la Commune de Mlomp Abbé Pierre Diédhiou (habitant Kafone). Grâce à ce prêtre, lors de nos entretiens exploratoires, nous avons pu retracer l'historique de l'Eglise catholique dans la Commune de Mlomp.

ressources ; notamment les religieux, un directeur de centre, trois jeunes garçons et deux jeunes filles, quatre femmes et deux chefs de villages, cette phase nous a été d'une importance capitale.

Ces entretiens exploratoires nous ont permis, en tant que jeunes sociologue, de mieux saisir le problème dans le cadre de l'affinement de notre guide d'entretien mais aussi de mieux définir notre sujet de recherche en plus de notre objet d'étude.

### **2.1.3. L'échantillonnage**

Dans le cadre de notre recherche, nous nous sommes focalisés principalement sur le recueil d'informations qualitatives par le biais des discours auprès des enquêtés. Afin de parvenir à notre objectif, nous nous sommes intéressés sur ces principaux acteurs :

- ✓ les acteurs de l'Eglise catholique ;
- ✓ les jeunes (garçons et filles) ;
- ✓ les femmes ;
- ✓ les initiateurs de vergers personnels ;
- ✓ les chefs de villages ;
- ✓ les autorités locales et coutumières.

Tous les entretiens réunis font un total de soixante-sept (67).

Pour les acteurs de l'Eglise catholique d'abord, nous avons eu à mener des entretiens auprès des responsables voire Directeur (trice) des centres de promotion et le Président de l'AJAEDO. Ce qui nous a fait un total de quatre (04) entretiens. En plus, nous avons eu à nous entretenir avec d'autres acteurs intervenants dans les centres de promotions sociales : deux (02) au CPA ; trois (03) à Koukangoumé ; trois (03) au centre des personnes vivant avec un handicap. En l'absence du président de la FADDO de l'époque, nous avons interrogé un agent de cette structure qui après sa formation au CPA, y est recruté comme animateur et encadreur.

Outre les acteurs de l'Eglise catholique, nous nous sommes intéressés aux jeunes<sup>94</sup> qui mènent ou ayant abandonné des activités agricoles, couturières ou autres activités génératrices de revenus grâce à la formation offerte par les centres. Un total de treize (13) entretiens a été mené auprès de cette frange jeune de la population dont six (06) garçons et sept (07) filles. Nous

---

<sup>94</sup> Par jeunes, il faut attendre toutes personnes adultes ou jeunes ayant au moins subit une des formations offertes par l'une des centres de promotion de l'Eglise catholique dans sa jeunesse.

avons aussi mené un autre entretien auprès de l'initiateur du premier jardin villageois de jeunes dans la Commune de Mlomp.

Ensuite, nous nous sommes intéressés à une autre couche sociale dont la politique de l'Eglise catholique est principalement tournée vers elle. Il est question ici des femmes. Avec cette couche sociale de la population, nous avons interrogé dix-neuf (19) femmes tout en tenant compte des spécificités de jardins et villages. Dans ce même sillage, nous avons interrogé dix (10) individus initiateurs de vergers personnels ou familiaux. Nous avons interrogé, en plus, les chefs de villages dans le but de voir les régulations et les arrêtés en œuvre dans leur entité. Ce qui nous a permis de faire sept (07) entretiens sur les douze (12) villages que compose notre zone d'étude.

Enfin, nous nous sommes intéressés à recueillir la version des autorités locales et coutumières qui sont souvent sollicitées lors de processus de négociation. Pour ce faire, nous avons fait recours à deux (02) autorités coutumières et deux (02) élus locaux dont un PCR et son adjoint. Toutefois, le choix de l'adjoint émane de la volonté du PCR, qui, vu son âge avancé, conçoit que c'est l'adjoint qui maîtrise le plus ce qu'ils faisaient lors des cadres de concertation, régulation, médiations et négociation.

## **2.2. Méthode d'investigation**

Dans le cadre de notre recherche, nous avons fait recours à la méthode qualitative qui nous semble plus appropriée pour le recueil des données. C'est ainsi que nous avons élaboré un guide d'entretien et une grille d'observation.

### **2.2.1. L'entretien**

Etant un outil de collecte de donnée qualitative par le biais d'une interaction entre enquêteur-enquêté, deux types d'entretiens ont été utilisés dans notre recherche : l'entretien libre et semi-directif. Nous avons fait recours au premier dans le cadre de nos recherches d'exploration tandis que le second a été utilisé dans l'enquête proprement dite à l'aide d'un guide d'entretien qui a été confectionné. Toutefois, ces entretiens nous ont permis de comprendre les corrélations qui pourraient exister entre la politique locale soutenue par l'Eglise catholique et la construction du développement mais aussi la part des réalités sociales, des régulations sociales et de la négociation dans la construction du développement d'une collectivité locale.

Ainsi, nous avons débuté nos entretiens<sup>95</sup> le 02 Juillet 2015 à la maison des œuvres de Ziguinchor. Nous avons mis définitivement fin à nos enquêtes le 02 Juillet 2017. Par ailleurs, nos entretiens sont d'une durée de 55 minutes et notre guide s'est structuré en thématiques.

### **2.2.2. L'observation ethnographique**

Il est question ici, d'observer l'état de dégradation ou non des infrastructures de promotion sociale et agricole ou centre de formation, les jardins villageois de jeunes et femmes et les centres de coutures, leur dynamisme dans le travail. En plus, nous avons porté une attention particulière sur le comportement des interviewés en répondant à nos questions.

### **2.3. Les difficultés rencontrées**

A l'image de toute recherche scientifique, nous nous sommes confrontés à certaines difficultés dans notre étude. Mais nous avons pu surmonter quelques-unes.

La première difficulté dans notre étude est relative à un manque de GPS afin de pouvoir enregistrer les coordonnées des infrastructures et projets réalisés dans notre zone d'étude. Mais néanmoins, ayant une certaine connaissance de la zone, nous avons pu les identifier grâce à l'aide d'un étudiant en Master 2 de Géographie de l'Université Assane Seck de Ziguinchor à travers Google Earth.

La deuxième difficulté qui a aussi marqué notre étude demeure le fait que nous n'avons pu interroger le principal acteur qui a mis en œuvre la politique locale soutenue par de l'Eglise catholique dans la Commune de Mlomp parce qu'il n'est plus au Sénégal. Cette situation nous a conduit à nous focaliser sur le personnel existant.

La troisième difficulté a trait à la perte de nos photos prises dans nos entretiens et observations grâce à l'endommagement de notre tablette « *Sama PC* ». Renvoyée pour une réparation, une nouvelle tablette nous a été donnée sans nos fichiers et dossiers qui s'y trouvaient. Toutefois, force est de reconnaître que ces difficultés, inhérentes à la recherche, n'ont pas compromis la portée scientifique de notre étude car grâce à notre expertise, nous nous sommes parvenus à les contourner à l'exception des photos prises lors de nos entretiens.

---

<sup>95</sup> Il est ici questions des entretiens des enquêtes exploratoires et celles proprement dites.

## **DEUXIEME PARTIE:**

### **LES POLITIQUES ET DYNAMIQUES LOCALES DE CONSTRUCTION DU DEVELOPPEMENT SOCIOECONOMIQUE.**

## **Chapitre 1: Esquisse d'une construction du développement local**

Etant un objet d'étude<sup>96</sup>, le développement est avant tout un phénomène social. Il est important de chercher, en ce qui nous concerne, de prime abord les acteurs qui interviennent dans la construction du développement de la commune de Mlomp.

### **1. Les acteurs intervenant dans le processus de développement de la commune de Mlomp**

Lors de nos enquêtes, nous avons noté la présence d'acteurs externes composés principalement des ONG et de l'Eglise catholique. A ces acteurs externes s'ajoutent des acteurs internes, qui se composent essentiellement de la population locale telle que les jeunes, les femmes, les responsables coutumiers, les chefs de village et les élus locaux.

#### **1.1. Les acteurs externes**

Mener une étude sur l'intervention ou l'implication des acteurs externes dans la construction du développement de la Commune de Mlomp, surtout dans le domaine agricole, importe de remonter vers les deux premières décennies des indépendances. Nous notons à cette époque un désengagement de l'Etat<sup>97</sup> dans pratiquement tous les secteurs. A cela s'ajoute l'avènement des PAS<sup>98</sup> et des NPA. Cette période est marquée par la libéralisation du secteur agricole et l'intervention d'ONG pour aider les agriculteurs à booster leur production. Une telle intervention s'est faite sentir dans la Commune de Mlomp avec la présence d'ONG comme la FADDO et l'AJAEDO par le biais de l'Eglise catholique, de la coopérative franco-espagnole. A ceux-là viennent s'ajouter, ces dernières années, des structures comme la Banque Mondiale et le PPDC.

Leur intervention est principalement axée sur la formation, le financement, la création de jardins et l'encadrement des acteurs agricoles. Pour ces différents acteurs, la création des jardins et des infrastructures socioéconomiques était un moyen d'aider les populations locales à porter le développement de la Commune. D'ailleurs les propos du Directeur du CPA le témoignent: « *Notre but c'est que ces forces vives puissent concourir à booster le développement de la localité* ».

---

<sup>96</sup> J.P. Oliviver De Sardan, opcit.

<sup>97</sup> Alsim Fall, Baidy Baro Mbaye et Hamat Sy, (2013), opcit.

<sup>98</sup> Politique d'Ajustement structurel.

Pour ces auteurs, contribuer à la construction du développement de la Commune de Mlomp est de mettre des conditions idoines pour que les autochtones puissent porter leur propre développement. C'est ce qui explique certes la création des jardins et centres de coutures dans pratiquement tous les villages de la Commune de Mlomp. Ceci a été même confirmé dans nos enquêtes de terrain par L.M (âgé de 49 ans habitant Haër), acteur de l'Eglise Catholique quand il avoue que l'Eglise veut : *« Relever l'homme dans sa dignité et le relever à travers sa structure qu'offrent soit l'école, les centres, les fermes, les jardins... Et qu'il soit vraiment un homme épanoui et un homme intègre en lui et porteur de développement »*.

Selon notre interviewé, les réalisations de l'Eglise catholique dans la Commune offrent des opportunités de réussite à la population locale. Il estime qu'à travers l'appropriation et la réalisation d'activités économiques dans ces différentes structures réalisées, l'acteur local parvient à satisfaire ses besoins personnels et familiaux.

## **1.2. Les acteurs internes**

Outre les acteurs externes, d'autres acteurs interviennent dans la construction du développement de la Commune de Mlomp. Ils sont composés particulièrement de jeunes, de femmes, d'élus locaux et de responsables coutumiers. Appelés acteurs internes, ils interviennent dans la concrétisation, et l'exploitation des vergers voire dans les régulations sociales et les négociations. Afin de mettre en œuvre leurs politiques locales, les acteurs externes, surtout ceux de l'Eglise catholique, travaillent en collaboration avec les populations à la base. D'ailleurs c'est ce qui explique la sollicitation des terres pour la mise en œuvre de leurs projets. Pour illustrer nos propos, mettons en exergue les propos d'un des chefs de village (âgé de 53 ans) du nom de C.B.M qui affirme que :

*« La terre...la terre heum ! On a vu que durant des années, les jeunes prenaient des pirogues pour tenter de se rendre en Espagne. D'autres mourraient en mer. Tous ceux qu'ils espèrent faire en Espagne se trouvent ici. C'est le manque de force, de projets, de travail, d'emploi qui les pousse à partir, à immigrer. Quand les prêtres m'ont contacté, j'ai appelé tout mon village en concertation. Au sorti de cette concertation, nous avons décidé céder nos terres afin que les jeunes de la Commune puissent rester au bercail pour travailler [...] Ces terres n'ont pas été et ne doivent être vendues du fait que nos ancêtres, nos parents disent qu'il n'est pas bon de vendre la terre. Telles sont la*

*conception et la perception du Diola sur la terre. Or, si nous ne l'exploitons pas, d'autres viendront l'occuper, l'exploiter et nous ne pourrons rien faire. On nous dit qu'on tend vers la modernisation et que la terre appartient au gouvernement, à l'Etat. ».*

L'analyse de ce discours laisse voir, que la cession de terre par les acteurs locaux, en l'occurrence les villages ou les propriétaires terriens, relève d'une certaine rationalité. Elle émane d'une « *rationalité villageoise*<sup>99</sup> » ou communautaire voire nationale. Elle est villageoise ou communautaire pour le simple fait que les acteurs internes cèdent leurs terres afin que leurs jeunes puissent trouver un emploi. Ils veulent ainsi montrer aux jeunes qu'il est possible de rester chez soi pour réussir et participer au développement de sa localité.

Elle est nationale dans le sens qu'elle entre dans la politique du gouvernement de lutter contre l'immigration des jeunes vers l'Espagne. Ces acteurs internes, en cédant leurs terres aux acteurs extérieurs ou bailleurs qui ont les moyens de créer des opportunités d'emplois aux jeunes, ils contribuent à la mise en œuvre des politiques publiques agricoles et migratoires définies par l'Etat.

En dehors de la « *rationalité villageoise* », une autre observation ou analyse peut être faite. Dès lors, à partir de nos résultats de terrain, nous pouvons affirmer que certains villages cèdent les terres non exploitées aux acteurs « *développementistes* » du fait qu'elles sont dans une approche que nous appelons « *déterminisme contraignant*<sup>100</sup> ». Car notre interviewé en répondant à nos questions relances stipule que:

*« Tiraillements...non, car de nos jours, on dit que si une tierce personne pense que tel espace, ou tel endroit lui appartient et qu'il ne l'exploite pas, si la Commune ou l'Etat en a besoin, elle ne pourrait rien faire. Alors pour que cela ne nous arrive, il vaut mieux de donner notre terre à nos jeunes de village ou de la Commune. Nous sommes déterminés, s'il y a des projets, nous allons céder car le développement de notre Commune se trouve dans la terre et pas ailleurs».*

---

<sup>99</sup> Par rationalité villageoise on entend tous les moyens, stratégies voire politiques que les propriétaires terriens ou autorités villageoises déploient pour en bénéficier des opportunités offertes par l'Eglise catholique.

<sup>100</sup> Par déterminisme contraignant, nous attendons le fait que c'est la peur de perdre ou de voir sa parcelle occupée par d'autres individus qui oblige l'individu de céder ses terres.

Il poursuit son raisonnement en avouant ainsi : « [...] *Imaginez la limite qui existait entre votre village et le nôtre, le village voisin a tout occupé. Maintenant il a un grand espace en brousse alors qu'il n'avait pas. Il use de sa force pour récupérer nos terres* ».

Fort d'un tel constat, nous pouvons dire que la question de la cession des terres aux acteurs « *développementistes* » est une problématique à double intérêt : d'un côté nous avons le désir ardent qu'ont les autorités coutumières ou les propriétaires terriens de faire travailler leurs jeunes afin de contribuer à la mise en œuvre de la politique de l'Etat dans le volet agricole tout comme migratoire. De l'autre côté, il y a un « *déterminisme contraignant* » obligeant les propriétaires terriens à céder les parcelles non exploitées de peur qu'ils ne les perdent.

### **1.2.1. Les jeunes**

La population jeune de Mlomp est l'une des cibles principales de l'Eglise catholique dans l'élaboration de sa stratégie de soutien de la politique locale de développement. D'ailleurs la mise à sa disposition de centres de promotion sociale et agricole l'illustre. Consciente du fait que les jeunes sont l'une des acteurs incontournables pour le développement d'une localité, l'Eglise a accentué sa stratégie de soutien à la politique locale dans la capacitation des jeunes, leur encadrement et leur accompagnement. C'est ainsi que des jeunes ont été formés en agriculture, en élevage et en couture dans lesdits centres de l'Eglise catholique. Ensuite, un accompagnement matériel et financier a été fait à ces jeunes dans le but de développer leurs activités personnelles. Des centres de coutures, précisément à Kafone, Cagnao, Kadjifolong et Djicomol, et des jardins villageois de jeunes ont été créés dans différents villages. Selon Sœur Juliette Cagnon, l'un des objectifs de la création de ces jardins et centres de couture est de maintenir ces jeunes afin qu'ils s'établissent dans leurs villages respectifs. En outre, le DG du CPA, le père Théodore Lambal pense que « *En créant ces jardins et centres de coutures villageois de jeunes, l'Eglise a voulu faire de ces acteurs locaux les agents du développement de Mlomp* ». Il poursuit son raisonnement en postulant que « *C'est grâce à ces jardins villageois de jeunes qu'un bon nombre de jardins individuels sont créés dans les villages* ».

Selon ces deux interviewés, en enrôlant les jeunes et en les responsabilisant, ils apporteraient un changement dans leur village. Ce changement se traduit par la création d'activités génératrices de revenus comme le maraîchage et les ateliers de coutures. En outre, pour le père Lambal, la finalité de la création des jardins est de voir naître plusieurs jardins individuels dans les villages. En effet, suite à la création des jardins, sont nés des jardins de

types individuels. Ces propos sont confirmés par D.S et K.S dans nos entretiens. Selon eux, c'est quand ils ont vu les rendements des jardins villageois de jeunes qu'ils ont créé leur propre jardin. Toutefois, certains jeunes comme N.S et R.B trouvent insuffisant l'apport financier fait par les acteurs de l'Eglise catholique dans la création des jardins villageois de jeunes. Ils estiment que cet aspect a beaucoup contribué au découragement et à l'abandon de certains jeunes dans les jardins.

### **1.2.2 Les femmes**

Les acteurs de l'Eglise catholique, en plus des jeunes, ont accordé une importance capitale aux femmes dans la mise en œuvre et la concrétisation de politique locale. Ces femmes, qui pour la plupart n'ont pas fait de formation en agriculture, ont eu à bénéficier du soutien et de l'apport de l'Eglise catholique dans la création de leurs jardins villageois. Cela s'explique par leur engagement et leur détermination dans les activités maraichères. Les femmes faisaient cette activité de manière traditionnelle dans cette zone. En outre, nous pouvons ajouter leur audace de formuler une demande d'appui collective de création de jardin auprès des acteurs de l'Eglise. Cette logique a été soutenue par I.S lors de nos entretiens. Elle soutient que :

*« [...] notre jardin se trouvait en brousse et on avait des difficultés pour mener à bien le maraichage. On ne pouvait nous rendre tôt le matin en brousse, arroser nos plans avant d'aller aux rizières. Moi qui vous parle, j'étais la première à décrier cela. Notre groupe se diminuait petit à petit [...] Mes camarades m'ont recommandé d'adresser une demande de soutien, pour créer un jardin qui nous sera plus proche, aux acteurs de l'Eglise. On a écrit la demande et on a joint tous les noms des femmes membres [...] C'est comme ça qu'on a eu notre jardin ».*

Ce discours révèle les maux qu'avaient les femmes dans les premières activités maraichères. Selon I.S, plus la distance est réduite moins les membres abandonnent et plus le jardin est distant plus les femmes se découragent. Pour pallier à de telles éventualités, une demande de création de jardin collective plus proche a été formulée. En outre selon M.C.B. (âgée de 43 ans habitante Kafone), c'est l'ensemble des femmes de leur sous-quartier qui a fait un plaidoyer auprès des acteurs de l'Eglise catholique pour obtenir leur jardin. Celle-ci postule qu'elles ont

menés ensemble ce plaidoyer parce qu'elles ont su que les acteurs de l'Eglise catholique soutiennent plus les initiatives d'action collective.

Par ailleurs, B.M (âgé de 45 ans habitant Kadjifolong) pense que le soutien et l'accompagnement de l'Eglise catholique aux jeunes et aux femmes s'expliquent par leur dynamisme. Selon lui, les acteurs de l'Eglise ont su que ces deux couches, si elles s'y mettent, peuvent transformer le mode de vie de leur localité. Il ajoute que pour ces deux couches de la population, trouver un endroit ne sera pas difficile car la communauté coutumière accorde une grande importance aux jeunes et aux femmes.

## **2. Domaines d'intervention de l'Eglise catholique**

Il est question pour nous, de revenir sur les domaines d'interventions de l'Eglise catholique dans la Commune de Mlomp. Pour ce faire, nous partirons de celles déclinées par notre problématique à savoir la formation, le financement et la création des jardins et la promotion du social à travers les centres de couture afin de mieux saisir l'apport de l'Eglise catholique dans le processus de développement local.

### **2.1. La formation dans les infrastructures de promotion sociales et agricoles**

Pour mettre en œuvre leur politique et stopper le départ massif des jeunes et des femmes de la Commune de Mlomp vers les villes, les acteurs de l'Eglise catholique ont construit des centres<sup>101</sup> pour un renforcement de capacité et un accompagnement des acteurs locaux dans leurs entreprises respectives. Leur défi est d'arriver à changer les pratiques et les comportements des acteurs locaux afin qu'ils puissent contribuer au développement socioéconomique de la Commune de Mlomp.

Toutefois, en dehors du centre abritant les personnes vivant avec un handicap et le centre Koukangoumé où les jeunes et les femmes s'y forment et y restent pour travailler, la formation du CPA en est toute autre. Elle ne dure trois ans. Interrogé sur cette formation, H.D (âgé de 38 ans habitant Kadjifolong) affirme : « *La formation est de trois ans [...]. Je peux dire que la formation du CPA est gratuite parce qu'on y apprend beaucoup de choses. Si c'était ailleurs on ne pourrait pas payer. Quelqu'un qui te forme en agriculture et en élevage c'est beaucoup*

---

<sup>101</sup> Le CPA, Koukangoumé et le Centre des personnes vivant avec un handicap.

*[...], une contribution de trente mille francs par an est demandée. C'est la raison pour laquelle je vous ai dit qu'elle est presque gratuite. »*

Outre la formation du CPA, le centre Koukangoumé offre une autre formation aux jeunes filles et aux femmes en couture. Nos questions relances nous ont permis de recueillir d'amples informations sur les pratiques offertes par ce centre. Selon la Directrice du centre Sœur Juliette Cagnon, la formation dans le centre dure au moins trois ans. Après ces trois ans, les jeunes filles ou femmes devraient rester dans le centre et y mener leurs activités. Elle avoue que :

*« [...] Elles ont trois ans de formation où elles font : de la broderie, du tricot, le patchoc<sup>102</sup>, la couture, l'alphabétisation, l'informatique, la cuisine, l'élevage ; elles font un peu de tout [...] Et lorsqu'elles finissent les trois ans, [...] si elles veulent, elles peuvent gagner un peu d'argent en faisant du tricot, de la broderie les après-midis qu'elles vendent dans le village pour elles. Il y a trois ateliers de couture. Toutes les filles font de la broderie, si elles veulent elles peuvent faire du tricot. Le tricot se fait avec l'aiguille. Il y a le crochet et le tricot. Et le restaurant c'est pour les touristes [...] ».*

Il ressort de ces discours que ces centres de promotion agricole et sociale pour les jeunes et les femmes (CPA et Koukangoumé) offrent des formations variées. Cette diversité de formation fait de l'apprenant un acteur polyvalent qui peut varier sa production à tout moment selon les réalités sociales. Outre cela, le centre Koukangoumé offre à l'apprenant une possibilité de se faire un peu d'argent durant les heures de permanence: coudre certains habits de son entourage, coudre des draps et des sacs.

Quant au montant de la formation dans le centre promotion sociale, notre interviewée relate en ces termes durs :

*« Heu ! Normalement, normalement, je dis bien normalement elles paient cinq mille francs (5000 f CFA) pour l'inscription et doivent payer mille francs (1000 f CFA) par mois pour leur restauration. Mais la plupart d'entre elles ne paient rien. Ce n'est pas l'argent qui*

---

<sup>102</sup> D'après elle, le Patchoc est un assemblage de petits morceaux d'habits, il vient de l'Amérique. C'est un assemblage très joli, c'est de l'art.

*m'anime, c'est ce qu'il faut savoir. Si elles le savent et si elles veulent payer, elles payent et si elles ne veulent pas payer elles ne payent pas. Mais une fois au centre, je leur dis donc vous allez faire un petit travail à l'intérieur du centre. Si vous ne voulez pas me donner les mille francs (1000 f) parce qu'ils vous créent des histoires [...] ».*

Il ressort de ce discours que certaines apprenantes après avoir assuré leur inscription refusent de payer la mensualité de mille francs<sup>103</sup> (1000f) et d'autres ne payent rien du tout. Selon notre interviewé, certaines apprenantes manifestent un refus de payer cette mensualité. Elle estime que mille franc CFA est facilement mobilisable à Mlomp qu'elle considère comme riche au détriment d'une localité du Cap Vert où, selon elle, il n'y a que des cailloux et où les apprenantes qu'elle avait s'acquittaient de leur mensualité. D'ailleurs c'est l'une des raisons qui lui ont poussées à dire « *si elles ne veulent pas payer, elles ne payent pas* ». C'est ce qui a fait que notre interviewée a beaucoup insisté et tiré sur ce point. Néanmoins pour récupérer les mille francs, elle aurait fait recours à d'autres stratégies<sup>104</sup> pour les faire contribuer ou rembourser le montant. Ayant le pouvoir, le monopole et la maîtrise des zones d'incertitude dans le centre parce que c'est elle qui décide de toute activité qui doit se dérouler dans le centre, celles qui n'avaient pas voulu coopérer avec sa politique mensuelle payent leur mensualité de manière indirecte sans pour autant qu'elles ne le comprennent. Elle les fait faire de petites activités lucratives qu'elles auraient pu faire pour leurs comptes personnelles. Certaines d'entre-elles sont enrôlées dans le jardin du centre tandis que d'autres dans l'entretien des animaux.

Cependant, force est de reconnaître que la manière de former les apprenants est presque identique dans tous les centres de formation qui sont dans la Commune de Mlomp. Dans ces centres, celle-ci est assurée par un ancien du centre. Ce dernier forme les nouvelles recrues du centre. En dehors du centre des personnes vivant avec un handicap et du centre Koukangoumé où les jeunes et femmes devraient rester pour s'établir, le CPA recrute son personnel enseignant ou encadreur parmi les meilleurs élèves des différentes cohortes qu'il forme. En ce qui concerne le recrutement de son personnel, le DG du CPA affirme que :

*« [...] dès qu'ils terminent la formation, on regarde les plus méritants dans les domaines selon les besoins et on essaye de les maintenir. Ils*

---

<sup>103</sup> Qui était prévu pour leur restauration dans le centre.

<sup>104</sup> Notamment de petites activités génératrices de revenus ou elle le soutire sur leurs travaux personnels qu'elles y font les après-midis.

*sont là et certains interviennent comme moniteurs pour mener des cours dans les domaines qu'on les confie. Et les autres dans les domaines de la maintenance. [...] Bon les premiers, je ne sais pas comment le recrutement se faisait. Mais quand je suis arrivé après leur formation, on regardait selon la performance de la personne par volets : niveau maraîcher, niveau arboriculture et niveau élevage, on regardait les résultats obtenus pendant les trois années. »*

L'analyse que nous pouvons faire de ce discours est que le centre n'a pas de critères préétablis pour recruter son personnel. Car si elle avait des critères de recrutement au préalable, le DG devrait se baser sur eux pour recruter ce personnel. Dès lors, nous pouvons en déduire que les critères de recrutement du personnel enseignant du centre dépendent du DG en exercice. Cela nous permet de nous interroger non seulement sur la qualité de la formation offerte par le centre mais aussi et surtout sur le devenir des jeunes sortants de ce Centre de Promotion Agricole.

Mais les entretiens menés auprès des jeunes ayant mené leur formation au CPA laissent croire qu'ils ont subi une bonne formation. Un de nos interviewés appelé F.D (âgé de 40 ans habitant Haër) affirme : *« Nous avons reçu une très bonne formation à la ferme école. Les prêtres nous ont bien formés. C'est ce qui fait que pratiquement tous nos camarades travaillent dans les hôtels en qualité de jardiniers. »*

Ces propos sont confirmés par N.S (âgé de 37 ans habitant Hassouka). Il stipule que : *« Je n'ai rien à me reprocher sur notre formation du CPA. Ils nous ont bien formé d'ailleurs c'est ce qui fait que nous maîtrisons bien notre travail [...] »*.

En revanche, un autre jeune du nom G.D faisant partie des dernières promotions du centre (âgé de 29 ans habitant dans la région de Sédhiou) n'est pas du tout satisfait des trois années de formation fait au CPA. Son insatisfaction s'explique par le fait qu'il avait voulu intégrer la fonction publique avec son diplôme obtenu au CPA mais ce dernier n'est pas reconnu par l'Etat. C'est en ces termes qu'il le relate : *« [...] je suis vraiment découragé des trois ans soit disant de formation que j'ai perdu à Mlomp. Je ne savais pas que le diplôme du CPA n'était pas reconnu par l'Etat. Imaginez maintenant que vais-je faire avec ce diplôme ? Vraiment le CPA c'est une perte de temps [...]. C'est vrai que je maîtrise bien les domaines de la formation mais je n'en tire pas profit. »*

Contrairement aux interviews recueillis auprès des jeunes qui ont au moins fait leur formation au CPA, ceux fait auprès des femmes de Koukangoumé donnent une autre image. D'après B.D (âgée de 53 ans gérante de son entreprise), l'objectif principal de Koukangoumé est d'unir tous les centres de filles pour que la Sœur puisse les former. C'est en ces termes qu'elle le relate :

*« [...] on a réuni tous les centres afin que la sœur puisse les apprendre à coudre. [...] Et après elle n'a pas fait ce que les gens ont dit. Moi j'y étais pour apprendre la broderie en main, la teinture, la vannerie, la couture, beaucoup de choses que j'ai bien apprises d'ailleurs. Mais quand j'ai constaté que le centre part en faillite, j'ai interpellé la Sœur pour la dire : il faut qu'on demande aux filles de choisir le travail qu'elles aiment le plus. Après que chacune ait fait son choix, j'ai dit que je veux ouvrir un restaurant école. Je suis à l'origine de l'ouverture du restaurant de Koukangoumé dans le but d'apprendre les filles à faire de la restauration. Alors comme le restaurant générait beaucoup d'argent, elles ont cru que l'argent me revenait. C'était là notre premier problème. Mais je versais chaque fin du mois à la Sœur qui me donnait quand même une petite somme. Cela je l'ai fait pour le bon fonctionnement du centre. Et quand elle a commencé à me créer des problèmes en me disant d'abandonner le restaurant, je me suis retirée tout bonnement du centre pour ne pas disloquer le groupe. »*

L'analyse de ce discours laisse voir les conflits au sein des organisations. Malgré que l'un des objectifs de Koukangoumé soit de former les jeunes filles et femmes en couture, notre interviewée y a introduit une autre formation de restauration qu'elle gère et dont elle versait les bénéfices à la Sœur, à la fin du mois. Cette situation n'est pas bien vue par la responsable du centre. Cette situation se dégrade jusqu'à la démission de notre interviewée.

Outre le vouloir de B.D d'ouvrir une autre formation dans le centre, R.A.S (âgée de 45 ans responsable d'un centre de couture) n'a pas aussi apprécié les comportements de la responsable de Koukangoumé. Car elle estime que la Sœur avait voulu les conduire tous vers la broderie en main. D'ailleurs c'est ce qui explique son retrait du centre Koukangoumé. C'est en ces termes qu'elle l'affirme : *« [...] elle nous avait réparties en deux groupes. J'ai regardé sa manière de faire ; je ne l'ai pas appréciée. J'ai dit à mes camarades que la manière de faire*

*de la Sœur ne me convient pas car elle veut nous amener vers la broderie en main. Et moi je n'aime pas trop la broderie. C'est vrai que je l'ai bien apprise mais je préfère la couture plus que la broderie ».*

Il ressort de ce qui suit que la création de koukangoumé entre dans le cadre de l'unification des centres afin que la Sœur puisse les former en couture. Cette unification se solde soit par des conflits entre responsable et apprenantes ou par des retraits de jeunes filles du centre. Certaines d'entre elles ouvrent leur entreprise personnelle et d'autres continuent leur activité qu'elles avaient entamées depuis le centre.

## **2.2. Financement et accompagnement des jardins de jeunes**

Comme nous l'avons déjà souligné, l'un des objectifs des acteurs de l'Eglise catholique c'est de relever « *l'homme dans sa dignité et le relever à travers sa structure qu'on lui offre soit dans les écoles, soit dans les centres, soit dans les fermes et jardins... et qu'il soit vraiment un homme épanoui et un homme intègre* ». En effet, pour mettre en œuvre leur politique de développement agricole, cela nécessite le concours de plusieurs stratégies et actions allant de la formation jusqu'au financement des projets. Si la concrétisation de cette politique locale changerait ou relèverait la dignité de l'homme, il n'en demeure pas moins que l'Eglise catholique jouerait pleinement sa partition dans la création d'infrastructures agricoles. Ceci dans la réalisation des jardins de jeunes, de femmes et aussi de centres de coutures des jeunes filles dans les villages de la Commune de Mlomp.

Toutefois, pour la promotion sociale<sup>105</sup>, ils décidèrent de créer un Centre de Promotion Agricole (CPA) en 1974<sup>106</sup> pour former de jeunes entrepreneurs agricoles. Ceci pour qu'après la formation, l'apprenant puisse être autonome ou travailler en collaboration avec ses homologues apprenants ou intégrer les jardins villageois de jeunes. Les jeunes adhèrent massivement à cette nouvelle politique locale soutenue par l'Eglise catholique. D'ailleurs, c'est ce qui expliquerait le financement et l'accompagnement de certains jardins villageois de jeunes dans la Commune de Mlomp. Selon le DG du CPA, le souhait principal est que tout jeune issu

---

<sup>105</sup> Le Centre de Promotion Agricole (CPA) de Mlomp a eu comme objectif premier de lutter contre l'exode rural des jeunes vers les grandes villes.

<sup>106</sup> D'après le DG du centre, dans son discours, lors de la venue du Ministre de la Jeunesse et de la Construction citoyenne, Mame Mbaye Niang, au Centre CPA, en Aout 2016 « Créé en 1974, le Centre de Promotion Agricole (CPA) de Mlomp a eu comme objectif premier de lutter contre l'exode rural des jeunes vers les grandes villes en leur offrant la possibilité de se former dans les domaines de l'agriculture et de l'élevage afin de s'insérer dans des jardins communautaires villageois. Finalement le Centre organisa 24 groupements de jeunes, parmi lesquels 6 de filles. Chaque groupement disposait de 2 à 4 hectares clôturés, d'un système d'irrigation et d'une unité d'élevage, au moins ».

du CPA puisse au moins s'intégrer dans un jardin villageois de jeunes. C'est en ces termes qu'il l'affirme :

*« Nous... les pères piaristes en créant ce centre c'est pour que nous puissions former, financer, encadrer et accompagner les jeunes de la Commune dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage. C'est ce qui fait que nous avons créé dans presque tous les villages au moins un jardin de jeunes. Nous n'abandonnons pas nos enfants [...]. Tout groupement ou jardin était suivi de près par l'AJAEDO qui à son tour déployait un acteur pour le suivi et l'encadrement des entrepreneurs agricoles. »*

Ce discours montre le désir qu'avaient les acteurs de l'Eglise catholique de booster le secteur agricole de la Commune à travers les jardins villageois de jeunes. Les acteurs de l'Eglise catholique croyaient qu'en formant les jeunes sur place puis en les aidants à créer leurs propres jardins, ils participeraient pleinement au développement agricole voire socioéconomique de la Commune. Malgré cet effort consenti par ces acteurs, les jardins de Djicomol et de Kafone ne fonctionnent plus. Les autres éprouvent de sérieuses difficultés pour leur survie. Quant à la question de qu'est-ce qui expliquerait ces faits ? N.S avoue que cela est dû à un problème de financement. D'après lui, le montant dont ils devraient bénéficier, une fois leur formation terminée, est revu à la baisse. Il le confirme en ces termes :

*« [...] Mais nous y avons trouvé notre feu grand-frère qui était dans sa troisième année. Alors quand il a terminé, il devrait avoir un million. Alors notre deuxième année coïncida avec le départ du Père Joseph Artigas et l'arrivée du Père Paco. Il a revu le financement en baisse pour le faire à cinq cent mille<sup>107</sup>. Alors quand on a fini, le financement n'était pas suffisant pour réaliser tout notre jardin. Le grillage ne pouvait même pas faire le pourtour du jardin [...], alors mes camarades se sont découragés et m'ont laissé me débrouiller seul dans le jardin. [...] imaginez un jardin avec une clôture délabrée de six hectares (6 ha) pour une seule personne ».*

---

<sup>107</sup> D'après lui les raisons de cette baisses sont liées au fait le bailleur a revu en baisse son financement. Donc il le sera également pour tout projet de jeune.

Ce discours laisse voir que l'ineffectivité d'un financement peut jouer sur l'échec d'un projet de développement ou sur la dislocation des acteurs comme l'exemple de ces jeunes. Outre les propos de N.S, ceux de R.B (âgé de 66 ans habitant Haër) aborde la question du financement des jeunes entrepreneurs sous un autre angle. A la différence des jeunes dont parle N.S, leur financement dont il est ici question émane d'un mécène. Malgré qu'ils aient été guidés par un père piariste pour obtenir ce financement. D'après R.B, ils auraient reçu un chèque de onze millions pour la création de leur jardin mais le chèque a été remis au père pour qu'il s'occupe des achats du matériel. Selon R.B, le père leur a construit un puits, un château d'eau et il a fait la canalisation d'eau et de bassin. Malgré toutes ces réalisations, R.B pense les onze million n'ont pas pu finir et qu'il en restait de l'argent. D'ailleurs, c'est ce qui lui a poussé à dire que quand les jeunes avaient voulu augmenter leur jardin, le père leur aurait dit que l'argent est fini. C'est en ces termes qu'il l'affirme :

*[...] bon quand ils<sup>108</sup> ont augmenté la superficie du jardin et ils sont allés voir le père pour lui dire : nous, nous voulons élargir notre terrain parce qu'un hectare ne nous suffit pas. Le père leur a dit que l'argent est fini. Ils ont dit non ce que tu nous as donné ne fait pas les onze million ! Mais nous on calcule ; quand même, on était à l'école ! Tout ce que tu as dépensé pour le grillage on sait combien, pour la moto pompe on sait combien, pour le ciment on sait combien et pour le contre puis on sait combien. Tout ça ne peut pas finir les onze million [...] <sup>109</sup>».*

---

<sup>108</sup> L'usage de ils s'explique par le fait que le Père aurait demandé aux autres jeunes de l'écartier du jardin de jeunesse car selon le père, comme il enseigne, il gagnerait doublement au détriment d'eux alors qu'il est l'initiateur de la création du jardin et le rédacteur de la demande de soutien envoyée au mécène. Selon lui, le père croyait en l'écartier du jardin, il pourrait tromper facilement les autres jeunes et détourner l'argent destiné à la création du jardin.

**Titre : Puits du premier jardin villageois des jeunes de Haër**



Photo prise de surface



Photo prise à l'intérieur du puits



Photo prise à l'intérieur du puits



Photo prise de surface

Au regard des images du puits qu'a été construit le père Joseph Artigas dans ce jardin, en plus du château, de la canalisation d'eau, des bassins et une plantation de 2 ha de plans d'orangers et de manguiers, est-il possible de croire que la somme des onze millions avancée par R.B. ne sont pas fini. Les jeunes de Haër ont-il, vraiment, fait l'inventaire de toutes les dépenses et travaux effectués dans leurs jardins. Malgré que nous ne sommes pas des experts pour évaluer ou faire l'inventaire des travaux réalisés dans ce dit jardin, nous pourrions estimer que même si l'argent ne soit fini, le père Artigas a au moins équiper le jardin afin que les jeunes puissent y mener des activités et gagner leur vie.

D'ailleurs, les jeunes avaient bien débuté leurs activités maraîchères dans ce jardin. Ce jardin était convoité par la population et les commerçants à la recherche des légumes, des bananes, des oranges et des mangues. Ces activités commerciales seules pouvaient donner un élan de développement à ces jeunes. Mais les réalités sociales comme le sabotage et la récolte de vin de palme ont vraiment contribué à la réduction de leurs activités. Certains jeunes ont déserté le jardin tandis que d'autres y sont restés pour allier les activités de jardinage à la récolte de vin de palme afin de contourner les réalités sociales et le sabotage. Ce maillage d'activités se répercute sur le jardin, le transformant en une forêt et réduit la force de travail des jeunes.

L'autre problème soulevé dans le financement et l'accompagnement des jeunes est le retard dans la réalisation des jardins occasionnant un non achèvement des travaux. Pour ce faire, nous partirons de l'exemple du second jardin des jeunes de Haër dont le maître d'œuvre était la FADDO. Le constat demeure que l'exécution des travaux était trop lente jusqu'à ce que la date limite d'exécution ait expiré sans achèvement des travaux. Débuté en 2007-2008, la date limite de la réalisation de ce jardin était fixée en 2009. A cette date, les travaux n'étaient pas finis ; seuls le grillage et la canalisation de l'eau étaient assurés. Il restait la finition du puits, du contre puits, du forage et des bassins. Jusqu'à ce jour, ces travaux ne sont pas encore réalisés. Ce qui fait que l'utilisation de ce jardin par les jeunes de Haër pose d'énormes difficultés. Cette non exhaustivité ou ce retard dans la réalisation du projet participe à la baisse des rendements des acteurs du jardin malgré les qu'ils consentissent dans le travail.

Au regard de tous ces paramètres, nous pouvons en déduire que les financements tardifs, faibles ou non exhaustifs jouent un réel problème sur la réussite d'un projet. Par ailleurs, il est du ressort des jeunes de savoir que les finances seules ne sont pas une réussite. Et c'est à eux de travailler, avec l'existential, pour réussir. D'ailleurs, l'initiative prise par les jeunes dans le second jardin de Haër en est une.

### 2.3. La création des jardins villageois de jeunes

Les origines de la création des jardins villageois de jeunes sont pratiquement similaires. Elles passent d'abord d'une volonté individuelle qui se répand après aux jeunes du village. Outre cette volonté individuelle, vient s'ajouter une politique de l'Eglise catholique qui est de créer dans tous les villages des jardins de jeunes. Mais pour ce faire, nous partirons d'un récit de vie d'un de nos interviewés du nom de R.B (âgé de 66 ans habitant Haër) afin de montrer l'histoire de la création du premier jardin villageois de jeunes dans la Commune avant d'aborder les autres jardins de jeunes.

*« Euh... pour les études, j'avais la chance d'entrer très tôt à l'école mais malheureusement il y avait une résistance des parents. [...]. Après le scolasticat, il te faut enseigner trois ans avant de continuer de la seconde à la terminale. En ce qui me concerne, je devrais aller au scolasticat pour enseigner. Mais j'étais maladif. Alors, j'ai dû renoncer et quitter. Je suis alors revenu au village. Au village j'ai trouvé Cyriaque, Clédore et Nicaïse dit Djigoye. En ce moment-là, ils avaient déjà abandonné les études. Je leur ai dit que ce n'est pas seulement le Bic qui donne de l'importance à l'homme dans la vie, mais il faut aussi travailler manuellement pour gagner quelque chose. Donc, il faut créer un jardin à Haër parce que là où j'étais à Nianing on faisait tout : le maraîchage, l'élevage, c'était très important. Alors on est allé à Ekounoum pour inspecter la zone. Je suis allé voir le commandant des eaux et forêts pour lui dire que nous avons l'intention de faire un jardin. Il nous a dit en tout cas c'est une bonne chose mais où vous voulez faire le jardin ? Je lui ai dit c'est à Ekounoum parce que là nos puits ne seront pas profonds. Alors les agents des Eaux et forêt sont venus voir et ils nous ont dit que cet endroit est leur domaine donc impossible de nous céder cette place-là. Un découragement total. Euh... les gens étaient découragés et Clédore est parti à Dakar. Nous sommes restés Nicaïse, Cyriaque et moi au village. [...]. Euh... entre temps, les frères m'appellent [...] depuis que tu as quitté Nianing jusqu'à présent on n'a pas de tes nouvelles ? Qu'est-ce qu'il y a ? Je l'ai dit je suis là au village. Ils m'ont dit tu dois rejoindre le Directeur de l'école privée catholique de Cadjinolle parce qu'il a une blessure. [...] C'était le*

*premier Mai 1971. J'ai servi là-bas trois mois on est parti en vacance. L'année suivante, ils m'ont dit qu'il faut que je retourne enseigner parce que je n'avais pas encore fini de rembourser l'argent de mes études. Je suis reparti. A cette époque, les Sœurs du privé catholique gagnaient vingt-et-un mille francs (21000 f). Mais c'était de l'argent, mais moi comme j'étais normalien, on me retirait dix mille francs (10000 f) par mois il restait onze mille francs (11000f) de mon salaire. Je dis d'accord et j'ai persévéré mais l'idée que j'avais n'était pas sortie de ma tête, il me faut un jardin. Mais comment faire car j'étais entre le marteau et l'enclume. J'ai choisi une place là où se trouve présentement J. D. J'y ai foré trois puits. Avec mon économie j'ai payé trois rouleaux de grillage pour entourer mon jardin. J'ai entouré le jardin et j'ai cherché un vieux de Djibétène qui venait m'arroser les arbres. Comme je n'ai pas eu la chance, deux ans après la sécheresse arrive. Mes puits étaient taris où chercher de l'eau pour arroser, impossible. Malgré tout cela, j'ai eu l'initiative de faire des bus, mais quels bus ? Je prenais des fus en métalliques que je descendais dans les puits. Ces fus-là empêchaient le sable de refermer la surface d'eau des puits. C'est comme ça que je colmatais pour arroser mes arbres qui étaient là-bas. Entre temps, les pères piaristes sont arrivés. Ils ont commencé à faire un jardin ici à Mlomp. L'enseignement c'est maintenant, récemment. Ils ont commencé par le jardinage. Des gosses étaient formés là-bas. En occurrence Charles Agno, Kiéquète, Sambou Sambou, le feu Laurent, en tout cas ils étaient au nombre de cinq voilà et Diobène. Mais parmi ces jeunes c'est Charles qui les a devancés. Comme l'idée de jardin était toujours dans ma tête, je les ai dits si vous voulez on peut faire un jardin. Vous voyez comment les pères sont en train de gagner de l'argent, nous, on peut le faire parce qu'on a des terres à perte de vue. Je vais vous céder une place pour faire du maraîchage parce qu'à cette période je n'avais pas encore construit ici. J'étais dans ma première maison. Alors nous avons commencé et le blanc qui était au campement de la Pointe Saint Georges ramassait tous nos produits. Je les ai dit on va encore tenter pour voir si nous aurons une place plus grande. Je suis allé voir le sous-préfet de Loudia*

*Ouoloff : en ce moment-là on les appelait chef d'arrondissement. Je suis allé le voir pour lui demander quand même de nous affecter un terrain pour créer le jardin où se trouve aujourd'hui les jeunes. Il a accepté de nous affecter le terrain. Quand Haër a appris que j'ai un papier pour créer dans la brousse un jardin c'était autre chose. Ils me faisaient des réunions nocturnes. Ce gars-là, c'est à éliminer parce que vraiment ce qu'il veut amener dans le quartier c'est du jamais vu et du jamais entendu. Un jour, de très bonne heure, le vieux Diaty est venu voir mon père et lui a dit : mais ton fils qu'est-ce qu'il cherche pour que chaque nuit les gens se réunissent à cause de lui. Mon père m'a demandé je lui ai dit : moi je cherche un groupe de jeunes afin qu'on crée un jardin à Haër ; l'idée de jardin m'anime, il faut que les jeunes de Haër aient un jardin. Il m'a dit n'est-ce pas tu enseignes non ! Mais laisses les se débrouiller et continues de faire le jardinage dans ta « tapâte » cela suffit. Je lui ai dit le rêve que j'ai ce n'est pas ça ; il faut que tous les jeunes qui ne font rien puissent voir que la terre ne ment pas et qu'avec la terre on peut se nourrir comme il le faut. Il m'a dit en tout cas moi je te dis de cesser. Je lui ai dit en tout état de cause je ne cesse pas car les vieux n'ont pas compris ce qu'on veut faire à Haër. Ils<sup>110</sup> venaient ici tôt le matin arroser le jardin puis se rendaient en brousse pour débroussailler. J'ai vu le père Artigas à cette époque et il m'a donné le nom d'une dame allemande nommée Liselotte Bernard. Il m'a dit cette personne-là si tu l'écris, elle est susceptible d'aider ton GIE. Il m'a dit qu'il ne pouvait pas rédiger la lettre car elle connaît ses écritures et c'est à moi de me débrouiller pour l'écrire. Aussitôt j'ai écrit la lettre car rédiger une lettre n'était pas un problème pour moi parce qu'on l'a appris à Nianing. Et jusque quand elle a reçu la lettre, elle lui a dit je viens en Afrique le mois prochain et je ferais tout pour rencontrer le regroupement de ces jeunes-là. Effectivement quand elle est venue, ils sont venus avec le père Artigas pour nous demander de partir les montrer l'endroit où nous voulions faire le jardin. Quand ils sont arrivés ils ont vu le travail abattu par les jeunes. Mais le village*

---

<sup>110</sup> Les jeunes avec qui il veut créer le jardin à Haër.

*m'attendait au virage dans le but de voir s'il y aura une autre figure différente des jeunes de Haër. C'est ce qui était leur mécontentement. Mais malheureusement ce n'était pas le cas. Alors on a pris le véhicule de la dame et on est parti jusqu'en brousse. Mais ils avaient déjà fini de débrousser un hectare et ils avaient déjà creusé un puits. La dame m'a dit mais ces travaux ils l'ont fait pendant combien de temps ? Je lui ai dit justement cela fait un mois et demi quand ils ont commencé. Elle m'a dit donc c'est des jeunes dynamiques, mais ils ont besoin d'être aidés ces jeunes-là, je vais les aider. Je lui ai dit ah bon ! Elle m'a dit je vais vous donner onze millions (11000000f) de francs CFA pour que vous démariez le jardin. Le père en entendant onze million, ça lui a déjà travaillé. Après il a regardé la dame, la dame a signé le chèque et elle m'a dit mais comme le père c'est la personne morale je vais lui remettre au père Artigas comme ça quand vous voudrez acheter quelque chose, vous lui demandez et ensemble vous ferez les dépenses. Je dis justement moi ça me libère d'ailleurs. Car lui, il est venu uniquement pour ça et moi je suis à l'école et je n'y viens que les week end. Elle lui a remis le chèque. Et qu'est-ce qu'il a fait, il nous a clôturé que un hectare plus une petite moto pompe et il nous a dit que l'argent est fini. D'abord, pour m'écarter des jeunes, moi j'avais déjà payé des pépinières d'orangers chez mon grand frère parce qu'il faisait des pépinières qu'il vendait. J'ai payé là-bas une centaine de pieds qu'on devrait transporter là-bas. Mais à ma grande surprise, quand on a voulu transporter les pieds, Kiéquête m'a dit que le père les a dits que pourquoi s'associer avec quelqu'un de salarié alors qu'eux ils ne sont pas salariés. Il va gagner des deux côtés : il gagne à l'école puis il va gagner ici. Donc à son avis, c'est de se débrouiller eux seul et de m'écarter. Quant-il me l'a dit, j'ai dit mais c'est bon moi je ne veux que votre avenir. Moi j'ai un petit salaire qui me permet de vivre quand même aisément. Moi l'essentiel c'est le fait qu'ils n'avaient rien et que je voulais les regrouper afin qu'ils aient quelque chose. Bon ils ont augmenté la superficie du jardin et ils sont allés voir le père pour lui dire, nous nous voulons élargir notre terrain parce qu'un hectare ne nous suffit pas. Le père leur a dit que l'argent est fini. [...]Les gosses*

*ont commencé les travaux et malheureusement la mort a agi de ce qu'elle a agi, le feu Agno est parti, le feu Laurent est parti. Sambou Sambou est parti à Thiès et Kiéquète est en Gambie. Parmi les premiers qui ont initié le jardin il n'y a que Diobène qui est là et ensuite les autres sont venus. C'est ça, le but du jardin parce que pour moi juste après la formation du CPA, tous les jeunes rejoignent leurs frères dans le jardin de Haër. Ce qui sont venus après sont partis les rejoindre et ceux qui se sont découragés d'autres sont partis. Quant à moi j'ai commencé à planter mes arbres fruitiers dans ma cour ce qui fait qu'en matière de fruits j'ai commencé à récolter avant eux. C'est les arbres que j'avais payé pour le jardin dont le père a mis le véto que j'ai planté dans ma cour. D'ailleurs, la plupart des jeunes ne savent pas qui est le fondateur du jardin des jeunes de Haër ».*

L'analyse de ce récit de vie nous montre en quoi le parcours scolaire et la formation d'un individu jouent un rôle prépondérant dans la mise en œuvre des opportunités d'intérêts collectifs. Cet individu, s'est appesanti sur les pratiques qu'il faisait quand il était en centre de formation pour les adapter à la réalité sociale de son milieu. De tels faits pourraient être assimilés à la notion de greffe dont parle J.P. Olivier De Sardan car pour l'auteur, sans interaction, confrontation d'idées, de pratiques, de manière de faire et sans greffe de divers éléments extérieurs, il serait difficile d'avoir un changement social et un développement. Ce qui fait que notre interviewé a voulu extrapoler la pratique qu'il a apprise de Nianing à Mlomp.

Malgré que le changement de pratiques ou des réalités locales demeurent une chose difficile, notre enquêté a pu réaliser son souhait<sup>111</sup>. En outre, étant un homme averti, et conscient des réalités sociales de son milieu d'origine, en dehors de son expertise scolaire, il a dû mobiliser toutes les opportunités ou stratégies qui lui sont offertes pour parvenir à mettre en œuvre sa politique. Une politique qui serait aussitôt stoppée par la manipulation du Père Joseph Artigas et par le caractère égoïste de l'individu pour ne pas dire de la situation égalitaire du Diola. Fort d'un tel constat, nous pouvons en déduire que si une telle politique enclenchée par

---

<sup>111</sup> Son souhait est de faire comprendre aux jeunes de Haër qui n'ont pas eu la chance de réussir à l'école que ce n'est pas seulement l'école qui donne à l'homme de l'importance dans la vie, mais il faut aussi travailler manuellement pour gagner quelque chose.

ce dernier n'avait pas connu de barrières. Alors nombre de jeunes de Mlomp pourraient suivre son élan de développement.

Néanmoins, l'obtention des autres projets ou jardins de jeunes n'est pas aussi similaire avec celui dont il est ici question, les stratégies et la vision se ressemblent. Si pour certains jardins leur création est le fruit d'une politique locale soutenue par les acteurs de l'Eglise catholique, il n'en demeure pas moins que les stratégies de recherche de terrain vont se ressembler si bien que notre interviewé a commencé ses démarches par aviser l'autorité administrative. Car dans notre zone d'étude, avoir un endroit pour réaliser son projet demande le concours des sages locaux. D'ailleurs l'entretien fait auprès de A.S (âgé de 41 habitant au village Cagnao) le confirme :

*« Nous... bien avant qu'on ne termine notre formation au CPA, nous avons commencé à identifier l'endroit où nous devrions implanter notre jardin villageois de jeunes. Si bien que quand nous avons fini la formation, nous avons fait une délégation pour rencontrer les sages du village et nous leur avons exposés nos doléances tout en les indiquant l'endroit voulu. Et comme il s'agissait uniquement des jeunes du village, les sages ont mené toutes les démarches pour la création du jardin. »*

Contrairement au processus de A.S et ses camarades, N.S (habitant Hassouka) et N.S (Habitant Kafone) ont tous les deux affirmé qu'ils ont convoqué tout le village : hommes, femmes, jeunes et enfants en réunion pour exposer leur souhait de création d'un jardin villageois de jeune. En outre, J.C.S (âgé de 52 ans, habitant Djicomol), avoue qu'à leur niveau aucun problème ne s'est posé car le village a adopté une régulation sociale facilitant aux individus porteurs de projets collectifs de mener facilement leur activité.

Néanmoins, il faut reconnaître que la création d'un jardin ne relève pas du néant. A cet effet, interrogé sur la provenance de leur financement, N.S (de Hassouka) affirme : *« Le jardin c'est le financement du CPA. Tu sais que se sont eux (les pères piaristes) qui doivent nous financer. »* Il poursuit son raisonnement en postulant :

*« C'est là-bas que j'ai fait ma formation. Toute personne qui a subi sa formation devrait être financée afin qu'elle puisse démarrer ses activités. Normalement la formation dure trois ans sanctionnés par une*

*attestation et un financement. Mais malheureusement le financement houn !... ha !...hin !...hin ! qu'ils allaient nous financer ; ils nous donnaient une part et prenaient le reste. Eux les pères, ce n'est quelqu'un d'autres ce qui fait que nous n'avons pas achevé la réalisation du jardin.»*

Ce discours de N.S montre que l'intégralité de l'argent destiné à la création des jardins villageois de jeunes n'a pas été donnée. Pour ce jeune, ce problème de financement a eu des répercussions dans leur activité agricole. Toutefois, ce qu'il faudrait savoir, est que cette question de financement est une volonté des acteurs de l'Eglise catholique d'accompagner les jeunes issus du CPA à créer leur propre jardin. Selon le DG du centre de promotion agricole, les acteurs de l'Eglise catholique appuient les jeunes en fonction des moyens dont ils disposent. Et ce n'est pas juste de penser qu'il y a une rubrique destinée spécialement au financement des jeunes sortants. D'ailleurs les dernières cohortes du centre n'ont bénéficié d'aucun financement ou accompagnement.

La lecture faite suite à la création des jardins villageois de jeunes est une incompréhension voire un manque de communication entre les acteurs de l'Eglise catholique et les jeunes sortants du CPA. Car selon les jeunes, il y aurait une somme maximale destinée à leur accompagnement. En effet, le fait que ces jeunes n'ont pas pu bénéficier de l'intégralité du financement qu'ils s'attendaient a entraîné des découragements et abandons de certains jeunes dans les jardins villageois de jeunesse.

## Chapitre 2 : Les conséquences des politiques locales définies par les acteurs de l'Eglise catholique

Dans ce chapitre, nous évoquerons les résultats des politiques de développement des acteurs de l'Eglise catholique. Il s'agira pour nous de faire le point des réalisations de jardins et centres de couture.

### 1. La colère et le découragement des acteurs locaux face au financement de leur projet/jardin

L'analyse du récit vie de R.B. laisse apparaître l'existence d'un problème sur le financement ou pour lever les fonds destinés à réaliser le jardin des jeunes de Haër. Pour les jeunes, l'argent décaissé pour la réalisation de leur jardin est loin d'être fini. Ils disent alors qu'ils disent que le Père aurait adopté une position contraire. Or, pour nous qui sommes chercheurs, cela nécessite de mener des investigations afin de pouvoir saisir la réalité. Ne pouvant pas interroger le Père qui n'est plus au Sénégal, nous avons pu recueillir les versions des autres jeunes des différents villages qui ont bénéficié au moins d'un financement et du soutien des acteurs l'Eglise Catholique.

Par ailleurs, Les jeunes interrogés sur la question du financement de leur jardin pointent du doigt accusateur les acteurs de l'Eglise catholique. Selon ces jeunes, ce n'est pas toute l'intégralité du montant qu'ils pensaient recevoir auprès des pères qui est mobilisé dans la réalisation de leur jardin. D'après un de nos interviewés, les pères leur auraient dit qu'après leur formation, si un jeune ou des jeunes trouvent un endroit pour s'y établir, ils lui créeront un jardin. Ce jeune qui est découragé de leur jardin, nous livre ces propos :

*« [...] si tu trouves la parcelle, il te finance. C'est eux qui devraient te faire toute la construction, équipement, puis, matériels... je dis bien tout le nécessaire qui devrait aller dans le bon fonctionnement du jardin. Au CPA, nous, qui habitons le village, étions au nombre de six. Mais nous y avons trouvé notre feu grand-frère qui était dans sa troisième année. Alors quand il a terminé, il devrait avoir un million. Alors nous notre deuxième année coïncida avec le départ du Père Joseph Artigas et à l'arrivée du Père Paco. Il a revu le financement en baisse pour le faire à cinq cent mille<sup>112</sup>. Alors quand on a fini, le financement n'était pas suffisant pour réaliser tout notre jardin. Le grillage ne pouvait même*

---

<sup>112</sup> D'après lui, les raisons de cette baisses sont liées au fait que le bailleur a revu en baisse son financement. Donc il le sera également pour tout projet de jeune.

*pas faire le pourtour du jardin. On y faisait petit - à - petit et on jonglait avec les moyens de bord. On a même pris des bâtons et des feuilles de palmiers pour compléter. Alors une année, on a amené des rouleaux de grillage au CPA pour compléter. Ils ne nous ont rien dit, pour te dire qu'ils ont fait exprès de ne pas terminer la réalisation de notre jardin. Maintenant la clôture est défectueuse, je me rabats sur les feuilles de Palmiers pour clôturer. Le jardin est à la portée des animaux qui ravagent tout mangue, ni une pomme, ils ravagent tout. Si c'était bien clôturer ou si le financement était exhaustif à la rigueur, là, la responsabilité allait me revenir directement, mais ce n'est pas le cas. Donc la responsabilité est partagée et avec plus de part aux prêtres. Mais c'est moi qui paye les pots cassés car c'est là-bas où je gagne ma vie. Imaginez un jardin qui te fait 3,5 ha thiapapa... je devrais être peinarde car le secteur agricole est un secteur porteur. Si tu travailles tu gagneras ; les pertes sont minimales. Maintenant ce qui reste, j'essaie de clôturer jusqu'au « Kassalou » ; qui est là-bas ; je suis seul. Si le village clôture le « Kassalou » j'en profite pour lier ma clôture au « Kassalou ». »*

Outre N.S, nous avons pu recueillir la version d'un jeune découragé de la faiblesse du financement pour la création de leur jardin villageois. Car d'après P.M (âgé de 35 ans habitant Hassouka), il ne pourrait pas continuer à travailler dans de mauvaises conditions. Selon lui, les pères piaristes font semblant de soutenir les jeunes. Il nous rétorque en avouant:

*« Jeune homme comment veux-tu que je continue à travailler dans le jardin avec ces mauvaises conditions. Ils nous ont sabotés dans notre financement. Alors pour ne pas qu'on endosse les responsabilités et que le village nous traite de nullards, de paresseux, je préfère tout bonnement quitter le jardin. C'est une honte pour moi de rester dans ce jardin et de ne pouvoir rien faire car les conditions n'étaient pas réunies pour que nous puissions mener un job digne qui pourrait nous satisfaire. »*

L'analyse que nous pouvons faire de ces discours est que ces jeunes sont découragés de la faiblesse du financement ou de l'appui qu'ils jugent insuffisant pour la simple raison qu'ils

ne sont pas parvenus à terminer la clôture de leur jardin. Sur les six jeunes créant leur jardin, il ne reste qu'un seul dans leur jardin. Si nous nous limitons sur les propos du jeune restant, nous pourrions en déduire que les jeunes auraient perdu espoir car le financement ou l'appui n'était pas en mesure de prendre toutes leurs préoccupations. Cet état de fait laisse voir le découragement des jeunes qui certes concevaient que le financement de leur projet allait être une réussite totale.

Cette pensée va à l'encontre de la conception de B.E. Penoukou qui conçoit qu'un projet de développement à l'image de l'idée de la création de jardin ne devrait pas être considéré d'avance comme étant une réussite. Et si les jeunes l'avaient considéré comme étant en amont une réussite, alors c'est certainement cet aspect qui serait la raison de leur découragement. Cet aspect a été souligné par l'auteur en mettant en exergue la conception de P. Calme sur les projets de développement. Selon Calme, un projet pourrait être vu comme étant une chose que l'on commence et qu'on ne finit jamais.

En plus de leur jardin, nous pouvons noter, comme autre exemple, le second jardin des jeunes de Haër créé en 2009<sup>113</sup>. En ce qui concerne ce second jardin des jeunes de Haër, c'est la finition du puits, du contre puits et du forage qui n'est pas achevée pour la simple raison que le financement a trainé jusqu'à la date limite de la réalisation du projet. Le manque de finition des travaux et les financements tardifs ou non exhaustifs pourraient être l'une des raisons de découragement des jeunes comme le cas des jeunes de Hassouka.

Néanmoins, les finances tardives ou le non achèvement des projets ne sont pas les seuls faits de découragement des jeunes dans leurs projets ou jardin. A ces faits, s'ajoutent les réalités sociales du milieu. Pour comprendre ces faits, il faut au préalable interroger l'organisation sociale et/ou la composition du milieu Diola. D'abord, la société Diola est égalitaire. Ensuite, certains travaux comme le maraîchage étaient dévolus aux femmes à tel enseigne que tout homme qui exerçait ces travaux était taxé de femme, de paresseux, d'incapable ou faible. Enfin, de telles situations et stigmatisation faites à l'endroit de ces jeunes garçons pourraient engendrer un découragement de la part des jeunes qui souhaiteraient exercer les activités de maraîchages dans la Commune de Mlomp. D'ailleurs, les résultats de nos enquêtes l'ont démontré à travers les propos de N.S (âgé de 45 ans habitant Kafone) quand il dit que :

---

<sup>113</sup> Ce second jardin a été créé par la FADDO sous le couvert des acteurs de l'Eglise catholique.

« Nous étions 16 au début mais le groupe se diminuait au fur et à mesure qu'on avançait. [...] d'autres sont victimes du sabotage des amis du village qui nous traitaient de paresseux et de faire des travaux de femmes. C'est comme ça qu'ils sont tous partis jusqu'à ce qu'il en restait deux personnes. Entre temps, mon second a eu un malade et l'a amené à Dakar. Alors le jardin était grand pour une seule personne. J'y suis resté deux ans je n'ai pas pu. Mais entre-temps, il y a des problèmes qui ont fait que j'ai quitté vite le jardin. [...] bon c'était un petit problème de mésentente entre le village et moi car j'étais parti faire une formation de fruits et légumes. Après la formation, j'ai laissé le jardin pour venir m'installer au centre de couture des filles. [...] mais après on a discuté avec l'AJAEDO qui m'avait dit qu'il allait faire la clôture plus une cuisine et aménager un endroit pour planter des agrumes. Ces agrumes devraient nous permettre d'avoir un peu d'argent pour apporter notre apport en cas de projet futur. Mais c'était des jeunes de Kadjifolong qui allaient venir m'aider à arroser les agrumes. C'est des jeunes qui étaient au CPA et qui étaient à la recherche d'un site pour y faire leur jardin. Ils devraient venir m'aider dans notre jardin le temps qu'ils trouvent leur endroit. Mais quand l'information a propagé dans le village que je devrais être appuyé par des jeunes autres que ceux de mon village, tout le monde croyait que la terre a été vendue. C'est ce problème qui a fait que mon village nous a demandé de laisser le jardin des jeunes et le centre. Alors l'AJAEDO, informée de la situation, était énervée et est venue abattre le centre et a enlevé le grillage du jardin des jeunes. C'était l'année où ils m'ont copté pour l'animation dans les blocs maraîchers de jeunes et de femmes. »

Il ressort de ce discours que l'échec ou l'éclatement des jardins ou centres pourraient provenir de différentes causes. D'abord, nous constatons que certains jeunes abandonnent les jardins grâce aux sabotages et stigmatisations dont ils sont victimes de la part de leurs homologues du village. Ensuite, l'analyse que nous ferions de ces faits dépasse la notion de sabotage et stigmatisation dont ils sont victimes. Car notre société s'est structurée de manière égalitaire à tel enseigne que si un individu s'engage dans une bonne voie, s'il n'a pas de bons

conseillers et qu'il se décourage très vite, alors il n'arrivera pas à réaliser ou concrétiser son projet. Ce qui fait que dans une société égalitaire comme la nôtre, pour arriver à réaliser ses rêves et comme le dit Grand corps malade, il faut avoir un cœur et de la patience. Avoir un cœur pour pouvoir digérer tous les maux qui seront faits à ton encontre. En plus, tu dois être patient car si tu échoues dès les premiers essais, les sabotages pourraient te décourager et te faire abandonner ton projet. Ceci a été souligné par D.S (âgé de 66 ans habitant Djicomol) dans nos entretiens. Selon lui : « *pour réussir dans la vie, il faut savoir conjuguer le verbe attendre* » c'est-à-dire être patient.

Enfin, l'autre constat qui se dégage demeure l'égoïsme entre les villages. Parlant d'égoïsme, force est de reconnaître qu'un village peut accepter de céder ses parcelles à ses jeunes pour réaliser un jardin. Mais s'il voit, par la suite, des jeunes d'autres villages venir y travailler, des problèmes vont surgir. C'est d'ailleurs l'une des raisons principales qui ferait que ces jeunes auraient eu des problèmes avec leur village. C'est ce qui a failli être le cas si les jeunes de Haër avaient utilisé d'autres jeunes différents de ceux de leur village. Lors de nos entretiens de terrain R.B l'a souligné en affirmant que : « *[...] le village m'attendait au virage dans le but de voir s'il y aura une autre figure différente des jeunes de Haër. C'est ce qui était leur mécontentement. Mais malheureusement ce n'était pas le cas. [...]* » La seule différence est que les premiers jeunes dont il est ici question devraient être appuyés par d'autres jeunes qui étaient à la recherche d'un endroit dans leur village pour s'y établir.

Toutefois, les raisons de l'éclatement des certains jardins de jeunes ne pourraient pas se lire seulement à travers les réalités sociales locales et les financements tardifs ou non exhaustifs. Dès lors, il faut se rappeler que les années de créations de ces jardins coïncidaient avec l'avènement du conflit armé de la Casamance. D'ailleurs, lors de la visite de Mame Mbaye Niang, Ministre de la Jeunesse et de la Construction Citoyenne au CPA, le DG du centre avait dit dans son discours que l'un des objectifs de la création du Centre était pour stopper l'adhésion massive des jeunes à la branche armée du MFDC. A cette époque de plein conflit, les jardins des jeunes qui sont du côté de la brousse<sup>114</sup> étaient ciblés car d'après certaines informations, c'était des lieux de refuge des éléments du MFDC. Lors des enquêtes de terrains nous avons pu

---

<sup>114</sup> Les Jardins des jeunes de Kafone, de Haër et de Djicomol. Si le jardin des jeunes de Haër fonctionne jusqu'à nos jours, celui de Djicomol rencontre beaucoup de problèmes : tiraillements sur le devenir du jardin ; entre l'appartenance des vaches.

recueillir certaines versions qui sont venues confirmer cette thèse. En effet, interrogé sur les raisons de l'éclatement de leur jardin, J.C.S (âgé de 52 ans habitant Djicomol) affirme :

*« Nous sommes partis jusqu'au moment de la crise, il s'est dit que ces jardins de jeunesse sont ciblés parce que selon les forces de l'ordre, comme c'est des jardins qui sont en brousse, certainement qu'ils hébergent ceux qu'on appelle les rebelles. Quand ils ont commencé à traquer ces jardins-là, les jeunes se sont dispersés parce que de temps en temps les forces de l'ordre s'y rendaient pour voir s'ils n'y ont pas hébergé des rebelles. C'est cette crise qui a plus aggravé la situation et du côté de leurs animaux ; surtout les vaches, ils ont d'énormes problèmes. »*

La lecture que nous pouvons faire de ce discours demeure que les jeunes avaient peur des traques dont ils étaient victimes dans leurs jardins. Cette peur d'être traqué, d'être considéré parfois comme des rebelles les mettaient mal-à-l'aise. Cette situation serait à l'origine du découragement total ou de l'abandon des jardins. En plus, il faut rappeler qu'un de ces jardins était une fois victime d'une attaque armée au moment où les jeunes étaient en pleine activité et il y avait eu mort d'homme. Or, dans la société Diola, là où le sang se déverse ou, là où il y a eu mort d'homme, par le biais d'une épée ou d'une arme, un tel lieu est considéré comme zone ou endroit sacré, impur qu'il faudrait purifier avant tout usage. Dès lors, tout jeune enraciné par les valeurs culturelles ou coutumières locales éprouverait une certaine méfiance envers ces zones à risques telles qu'elles sont édictées par ces valeurs et coutumes locales. Pour que les jeunes puissent les mettre en valeur, il faut que ces zones soient purifiées avant toute chose.

## **2. L'état actuel des jardins villageois de jeunes**

S'interroger sur l'état actuel des jardins villageois de jeunes nécessite de faire une analyse sur la politique locale de développement soutenue par les acteurs de l'Eglise depuis des décennies. En dehors de notre présence régulière dans la Commune de Mlomp, notre enquête de terrain a permis de faire une observation sur l'état actuel de certains projets ou jardins qui ont été financés par les acteurs de l'Eglise catholique.

En effet, sur les sept jardins villageois de jeunes que nous dénombrons dans notre zone d'étude qui sont financés ou soutenus par les acteurs de l'Eglise catholique, seuls quatre sont

fonctionnels<sup>115</sup>. En plus, sur les quatre fonctionnels, les activités maraîchères sont plus intensives et sont tous d'un même village. L'analyse que nous pouvons faire de ce dynamisme est qu'à défaut de la non exhaustivité du financement qu'avait souligné R.B et N.S dans nos enquêtes, certaines conditions<sup>116</sup> sont réunies pour la bonne marche de ces entreprises. Mais leur effectif est faible car sur, par exemple, un jardin de six hectares (6 ha), seules deux personnes y mènent des activités agricoles. Contrairement aux autres jardins victimes du sabotage et des réalités sociales occasionnant les découragements et les abandons de jeunes, ici la réalité est tout autre car c'est la mort et les maladies qui en sont les causes. Mais il faut souligner que les deux personnes qui s'y trouvent s'adonnent à la récolte du vin de palme. Les revenus principaux tirés dans ce jardin proviennent du maraîchage, de la bananeraie, des agrumes, de la vente des mangues et principalement de la commercialisation des noix de cajou.

En revanche, le second jardin de ce village serait l'un des jardins qui fonctionne les plus dans la Commune, et est l'un des derniers jardins<sup>117</sup> villageois de jeunes créés par l'Eglise catholique dans ladite Commune de Mlomp. Son bon fonctionnement se justifie par son accaparement d'un natif du village qui s'est pleinement investi en y injectant des fonds pour faire travailler des jeunes. Leur principale activité est le maraîchage et ils fournissent en permanence des légumes.

Outre ces deux jardins où nous retrouvons en permanence les jeunes, deux autres jardins de jeunes fonctionnent plus ou moins. Ces derniers font partie de ces jardins où les jeunes sont victimes de sabotages et de découragement. Ce qui fait que les jeunes sont obligés de cultiver du maïs en saison de pluies afin d'attendre la saison des noix d'acajous, période prisée. En plus de ces deux paramètres, l'interview fait auprès de N.S (âgée de 37 habitant Hassouka) relate qu'ils souffrent d'un problème de clôture. Face à ces maux, il ressort de l'analyse que leurs rendements ne sont pas des meilleurs. Il postule que :

*« Le jardin est à la portée des animaux qui ravagent toutes (mangues et pommes) lors de leur passage. Si c'était bien clôturé ou si le financement était exhaustif à la rigueur, là la responsabilité allait me*

---

<sup>115</sup> Sur le non fonctionnement des trois ; cf. la colère et le découragement des acteurs locaux face au financement de leur projet/jardin.

<sup>116</sup> Mise à leur disposition d'un contre puits, d'un château d'eau, d'un système d'irrigation, d'un bloc d'élevage, d'une clôture, de la construction d'une maison.

<sup>117</sup> Ce Jardin a été créé en 2009 par l'Eglise catholique à travers la FADDO. Le retard du financement a fait que la durée du projet a terminé sans que la FADDO ne termine la réalisation du jardin. Il reste la finition du puits, du contre puits, du château d'eau et le groupe électrogène.

*revenir directement, mais ce n'est pas le cas. [...] thiapapa je devrais être peinarde car le secteur agricole est un secteur porteur. Car si tu travailles tu gagneras ; les pertes sont minimales. »*

L'analyse de ce discours laisse apparaître les signes de découragement de l'interviewé à travers les mots qu'il utilise : « [...] à la rigueur la responsabilité allait me revenir [...] » ; [...] vraiment... je devrais être peinarde ». L'usage de ces mots de découragement démontre que ce jeune n'est pas satisfait des rendements qu'il gagne dans son jardin. Car, à défaut de la vente de ses mangues et du petit maraîchage qu'il fait dans son jardin, ce jeune tire ses rendements des noix d'acajou malgré qu'il avoue qu'il est souvent victime de vol de noix d'acajou par les jeunes du village. Lors de notre interview, il a pu livrer certains aspects qui sont un handicap de plus pour lui :

*« [...] la clôture n'est pas bonne. Tout individu qui y passe cueille ce tout à sa convenance, surtout ces années – ci, avec la montée du kilo des noix d'acajou. Pas plus tard que cette année, j'y ai eu un problème : à 4h du matin. J'y ai attrapé un jeune garçon qui est parti volé mes noix [...] C'est le vol qui m'handicape le plus avec la cueillette des mangues à laquelle s'adonne la population quand commencent les semences de riz».*

### **3. La création des jardins villageois de femmes**

Les conditions<sup>118</sup> de création des jardins villageois de femmes sont pratiquement les mêmes avec celles des jeunes. La seule différence est que les femmes n'ont pas subi une formation au préalable au CPA. La création de leurs jardins émane d'une politique locale qui est soutenue par les acteurs de l'Eglise catholique ayant une volonté de booster le développement socioéconomique de la Commune à travers l'agriculture mais aussi de fixer les femmes dans leur localité. D'ailleurs, c'est ce qui expliquerait la création de plusieurs jardins dans pratiquement tous les villages de la Commune. A cette époque tout jardin créé par les acteurs de l'Eglise catholique était membre de l'AJAEDO.

Les acteurs de l'Eglise catholique en créant ces jardins, avaient pour mission de permettre aux femmes non employées de pouvoir satisfaire leurs besoins. Mais la réalité du

---

<sup>118</sup> Cf. Création des jardins villageois de jeunes.

terrain en est tout autre car l'effectif de ces jardins est vraiment réduit. Il est d'emblée important de se demander pourquoi cette baisse de l'effectif alors que tout jardin de femme allait au moins avoir un encadreur ou un moniteur à sa disposition.

### **3.1. Situation actuelle des jardins villageois de femmes**

Notre étude de terrain nous a permis de porter un regard sur l'état actuel des jardins villageois de femmes dans notre zone d'étude. L'observation faite lors de notre étude laisse voir que les jardins créés par les acteurs de l'Eglise catholique fonctionnent mais avec beaucoup de difficultés. La majeure partie des jardins souffre d'un problème de canalisation d'eau.

Toutefois, leur fonctionnement n'explique en rien le taux de fréquentation des femmes. Nous avons constaté un effectif très réduit dans ces jardins de femmes comme il en est de même pour les jardins de jeunes. Dès lors, nous nous sommes intéressés à recueillir les raisons qui ont justifié une telle fréquentation réduite des femmes dans ces jardins. Ces dernières sont entre autres : abandon, retrait, mécontentement, problème avec leurs encadreurs. Les résultats de nos entretiens l'ont même confirmé car une de nos interviewées affirme :

*« Mon fils, nous étions nombreuses dans ce jardin, mais le groupe s'est diminué jusqu'à ce qu'il en reste nous seules. Certaines ont abandonné en pleine activité. Mais pour celles-ci, à mon avis, c'est la paresse. Par contre, d'autres se sont retirées du jardin car elles jugeaient très élevée la somme que nous donnions à l'AJAEDO : 2 500 f, par tête et, 500 f par planche. Tu vois que nous travaillons pour eux. »*

Un autre entretien fait auprès d'A.T (âgée de 30ans habitant Kadjifolong) nous donne d'autres informations sur la réduction ou la baisse de l'effectif des femmes dans les jardins. C'est en ces termes qu'elle explique :

*« [...] Moi, quand je suis arrivée dans ce village, il y avait au moins quelques femmes mais les conditions fixées par nos encadreurs n'étaient pas du tout encourageantes surtout, pour une femme qui est restée deux à trois voire quatre ans, sans travailler dans le jardin. Selon eux toute femme ayant constaté une telle rupture d'activité doit impérativement payer le total de la somme de toutes ces années avant d'y revenir. Tu vois que c'est coûteux; c'est certainement cela qui a fait que l'effectif a baissé. »*

Alors pour confronter les idées de ces femmes, afin d'avoir une meilleure compréhension du phénomène, nous avons interviewé des femmes qui ont abandonné ou qui se sont retirées des jardins de femmes. Ainsi, selon J.S (âgée de 33 ans habitant Cagnao), les encadreurs voulaient vivre aux dépens d'elles. D'après elle, il vaut mieux qu'elle ne fasse rien plutôt que de travailler pour quelqu'un d'autre. Elle affirme en disant :

*« [...] moi qui n'ai rien, je ne peux pas travailler pour nourrir ma famille et nourrir la famille d'une autre personne. Imaginez qu'on donne chaque année 2 500 f par tête et 500 f par planche combien cela vaut. Si tu fais dix planches tu dois donner 5 000 f en plus des 2 500f. Je ne peux pas cautionner ça et pour ce faire je préfère rester chez moi pour faire autre chose que de me tracasser pour de tierces personnes. Ils sont qui ? Ils n'ont pas de force pour faire comme nous ? Des soit-disant encadreurs, ce n'est pas chez moi.»*

Un autre entretien mené auprès de A.G.D (âgée de 40 ans habitant Haër), qui s'était retirée du jardin des femmes aborde dans le même sens que J.S :

*« Moi, quand ils nous ont dit ça, j'ai dit automatiquement aux femmes que je ne pourrais épouser cette politique. Qui peut laisser ses préoccupations familiales pour faire du maraîchage pour une autre personne ? C'est la raison pour laquelle je m'étais retirée du centre. Alors quand elles ont compris ce que je leur disais pour se débarrasser définitivement de l'AJAEDO, je suis revenue continuer le maraîchage. Et maintenant avec le « hobet-hobet<sup>119</sup> » rire... nous générons beaucoup d'argent en dehors du maraîchage que nous faisons.»*

Contrairement à cette dernière, l'interview mené auprès de N.M (âgée de 42 ans habitant Kandjanka) s'oppose à ces différentes conceptions de femmes. Selon N.M les femmes rencontrent d'énormes difficultés dans les jardins. En plus de ces difficultés, elles sont des gardiennes de maisons, elles prennent soin de leurs enfants. Selon elle, autant de problèmes font que beaucoup de femmes ne fréquentent plus ou se sont retirées des jardins. Elle le confirme à travers ces propos :

---

<sup>119</sup> Terme Wolof qui signifie donnant-donnant ; produire et gagner sur le champ surtout avec l'introduction d'un projet de maïs dont tous les jardins se sont appropriés.

*« Mon fils, nous tes mamans nous sommes trop fatiguées. Nous ne pouvons pas être en même temps au four et au moulin. Quant à moi je ne peux pas me lever tôt le matin, préparer le petit déjeuner, puis partir arroser avant d'aller récolter mon riz ou chercher mon bois de chauffe ou mettre du fumier dans mes rizières. Si nos jardins étaient équipés d'une bonne canalisation suivie d'un système goutte-à-goutte ou d'autres moyens qui pourraient nous permettre de ne pas puiser dans les puits pour arroser, je pourrais faire un peu de jardinage. C'est tous ces paramètres qui ont fait que j'ai abandonné car, avec le peu que je gagnais, je ne pouvais pas le prendre pour la survie de ma famille et puis pour payer nos encadreurs parce que je ne pouvais faire beaucoup de planches. »*

L'analyse de tous ces discours de femmes demeure le fait que la baisse, la diminution de l'effectif, l'abandon et le retrait des femmes dans leurs jardins villageois sont causés par plusieurs facteurs. D'abord, ces phénomènes peuvent être dus à la rançon versée aux encadreurs et à l'AJAEDO. Ce qui nous amène à postuler l'hypothèse selon laquelle : dans les groupements ou jardins de femmes ; plus la rançon est élevée, plus la baisse des femmes se fait sentir et plus elle est faible, plus l'effectif augmente.

Ensuite, nous pouvons en déduire que ces phénomènes sont la conséquence d'un manque de matériels adéquats qui certes faciliteraient ou réduiraient la force de travail des femmes. Car le manque de système de goutte-à-goutte ou de matériels pour un bon maraîchage peut jouer sur les rendements des femmes. Nous pouvons aussi noter, enfin, que leur rôle social au niveau familial pourrait aussi favoriser leur retrait car dans une société comme la nôtre, elles s'occupent pratiquement de tous les travaux familiaux ; surtout dans notre zone d'étude où elles fréquentent les rizières, les champs, les jardins, la maison et la brousse. Comment ces actrices pourraient-elles mener toutes ces activités de manière parallèle ? Alors, certaines d'entre-elles seraient obligées de faire un tri des activités qu'elles sont tenues d'exercer. D'ailleurs, c'est l'une des raisons qui ont fait que N.M a décidé tout bonnement de se retirer du jardin des femmes.

#### **4. Les centres promotion sociale**

Toute politique locale de développement s'accompagne de la mise en œuvre d'une stratégie efficace qui pourrait répondre aux préoccupations de la population. Malgré qu'il soit

admis que la réussite d'une politique dépend de son concepteur, il n'en demeure pas moins qu'elle peut dépendre des bénéficiaires. Conscients de ces faits, les acteurs de l'Eglise catholique notamment le Père Joseph Artigas, les Sœurs du Saint Cœur de Marie et celles de Saint Joseph optent pour une politique de promotion sociale en créant le centre des personnes vivant avec un handicap, le centre Koukangoumé mais aussi des jardins de jeunes et de femmes et les centres de couture dans différents villages de la Commune de Mlomp.

Quant au centre des personnes vivant avec un handicap, il a été créé pour une capacitation de ces individus afin qu'ils puissent se sentir impliqués dans la construction du tissu social et du développement de la Commune. En outre, selon sœur Germaine Badiane la création de ce centre c'est pour que la position sociale qu'ils occuperaient ou les activités qu'ils exerceraient leur permettent de se comporter comme des individus capables d'apporter leur contribution sur le vécu quotidien. D'après elle, c'est l'une des raisons qui aurait poussé les acteurs de l'Eglise catholique à mettre à leur disposition une structure où ils pourraient mener des activités lucratives. Cet interview obtenu auprès d'une de nos interviewés, âgée de 33 ans, habitant Djibétène, montre que la création de ce centre permet aux personnes vivant avec un handicap physique de se sentir impliqués dans la société à travers leurs contributions sur le vécu quotidien de leur famille respective. Selon elle, la création du centre des personnes vivant avec un handicap pourrait :

*« [...] aider ces jeunes à être vraiment dignes et de travailler pour ne pas être dépendants des autres. Etant donné qu'il y a quelque chose qui ne leur permet pas d'être comme les autres et qui fait que certains les marginalisent ou les stigmatisent, la création d'un tel centre pourrait leur permettre d'avoir quelque chose et d'avoir une position sociale dans la vie et de pouvoir se satisfaire. Pour qu'ils ne dépendent pas des autres, il faut qu'ils puissent faire quelque chose qui pourrait leur permettre de se développer et de se sentir comme toute personne active qui a son apport, sa part dans la vie sociale et dans le développement de la Commune [...] ».*

Une telle analyse a été prise en compte par C.S. Diatta<sup>120</sup> dans sa conception du changement social qu'il considère comme résultant de l'idéologie des individus, de la valeur attribuée aux réalités sociales et de la valeur donnée à l'existence humaine.

Hormis le centre des personnes vivant avec un handicap, nous notons l'existence du centre de promotion sociale des femmes appelé Koukangoumé. A l'image du premier, ce centre est créé par les acteurs de l'Eglise catholique de la Commune de Mlomp. Il est créé par Sœur Juliette Cagnon, religieuse de la congrégation Saint Joseph. Française d'origine et technicienne en habillement, elle pense que la création de Koukangoumé permet de récupérer et de former les jeunes filles victimes de grossesses précoces afin de les redonner une nouvelle chance. Elle revient largement dans nos interviews sur les raisons qui lui ont poussés à créer le centre. Selon elle :

*« En créant le centre Koukangoumé, je lutte contre l'exode rural des filles et des femmes. Si je lutte contre ça, cela veut dire... si elles partent, elles vont chercher de l'argent et si jamais elles arrivent à trouver ici de l'argent ; elles vont rester. Elles ne partent pas pour leur propre plaisir. Elles partent parce qu'elles ne trouvent pas de l'argent ici tout simplement. Donc comme elles ne trouvent pas de l'argent ici, elles partent à Dakar ou ailleurs. Elles ne partent pas parce qu'elles veulent partir obligatoirement. Les jeunes filles peut être mais les femmes non. Et si elles se marient ici, moi je dis que j'ai gagné mon projet parce que les femmes s'établissent ici, elles s'y marient. Elles ont leurs maisons, leur bois<sup>121</sup>, leurs rizières, leurs groupes qu'elles ne payent pas. Donc ce qui leurs manque c'est l'argent. »*

Selon la Sœur, c'est le désir de trouver un emploi afin d'avoir de l'argent qui pousse les populations surtout les femmes à migrer à la recherche du travail. Consciente de cela et de l'offre en tourisme de la Commune de Mlomp voire du département de Oussouye, Cagnon croit que la création d'un centre de promotion sociale permettrait aux jeunes filles et aux femmes de la Commune de rester chez elles, de s'y établir, d'apprendre un métier qui leur permettrait de subvenir à leurs besoins. Mais son principal souhait est que les filles ou les femmes après leur

---

<sup>120</sup> Christian Sina Diatta, opcit.

<sup>121</sup> Elle fait allusion au bois de chauffe.

formation restent dans le centre pour travailler et y gagner leur vie. Elle l'exprime en ces termes : « [...] j'ai fait ce centre pour que les femmes gagnent de l'argent, je le répète à l'intérieur du centre. C'est des gens qui doivent rester. Ce n'est pas des gens qui, après leur formation doivent partir ; elles restent. J'ai des femmes qui sont là avec moi depuis mon arrivée. Il y a des jeunes qui partent et qui reviennent ».

Alors comme le dit l'adage « *L'homme propose Dieu dispose* » Elle a vu certaines de ses produits quitter le centre après leur formation. Vu la sortie de cette cohorte de femmes du centre, elle est obligée de prendre le contre-pied de son principal souhait. D'après elle, malgré qu'il y ait certaines qui ont quitté définitivement le centre, l'important est qu'elles puissent s'établir dans la Commune même si elles abandonnent le centre. Elle part jusqu'à donner des exemples de femmes qui ont quitté le centre et qui exercent leurs propres activités dans la Commune. C'est en ces termes qu'elle avoue :

*« Elles peuvent quitter le centre mais l'important est qu'elles restent dans le village. Prenons l'exemple du pain que fait Rosalie. Elle est un produit du centre. Je l'ai formée au centre pour faire du pain. Maintenant elle fait des pains pour elle. Brigitte que tu connais bien était au centre. Elle a créé un restaurant ; on est des amies ! et on reste des amies. Il y a aussi Angélique qui était au centre... plusieurs d'entre elles ont fait des ateliers, c'est ça que je cherche. Elles peuvent sortir du centre et s'établir ici. C'est ce qu'on aime mais ce n'est pas de garder toutes les filles qui viennent au centre non. Mais si elles peuvent gagner leur vie à partir de ce qu'elles savent du centre c'est bien et c'est d'ailleurs ce que je cherche, c'est ça mon objectif. Qu'elles puissent rester dans ce village, c'est tout.»*

Il ressort de ce qui précède que les acteurs de l'Eglise catholique en l'occurrence les Sœurs du Saint Cœur de Marie et celles de Saint Joseph, par le canal de Sœur Germaine Badiane et de Sœur Juliette Cagnon, ont contribué respectivement à la capacitation des personnes vivant avec un handicap et des jeunes filles et femmes de la Commune de Mlomp. En faisant cela, elles participent ou contribuent à la création de l'entrepreneuriat féminin dans la Commune de Mlomp. En effet, grâce à elles, à travers ces formations, certaines femmes exercent leurs activités dans les centres, d'autres ont pu créer ou ouvrir leur propre entreprise.

## 5. Les centres de couture des jeunes filles

Mener une étude ou une analyse sur la politique locale de développement soutenue par des acteurs de l'Eglise catholique dans la Commune de Mlomp s'avère intéressant de recourir à toutes les actions ou réalisations d'envergures qu'ils ont eu à poser comme actes majeurs dans cette Commune. Hormis le secteur agricole que nous venons d'étudier, nous nous intéressons, pour la suite, aux centres de coutures des jeunes filles dans la Commune.

Ainsi, sur les douze villages de notre zone d'étude, l'Eglise catholique a eu à réaliser quatre centres de couture villageois. Pour parvenir à réaliser ces centres, elle a attribué la réalisation de ces structures à l'AJAEDO. Mise sur pied par l'Eglise catholique, cette association ou ONG était pratiquement le maître d'œuvre de tous les projets de l'Eglise catholique dans la Commune de Mlomp. Pour ce faire, tout groupement de jeunes filles des villages animé d'une volonté de création d'un centre de couture adressait son projet aux acteurs<sup>122</sup> de l'Eglise catholique par l'intermédiaire de l'AJAEDO. Par ailleurs, l'initiatrice du centre « censé »<sup>123</sup>, R.A.S (âgée de 45 ans habitant Kadjifolong), dernier centre de couture, en termes de création dans notre zone d'étude, serait conseillée de suivre les traces des autres groupements de centre des jeunes filles (Djicomol, Kafone, Cagnao). C'est, à travers ces propos, qu'elle confirme :

*« [...] il y avait une personne qui nous avait dit : ah ! L'AJAEDO qui soutient les jeunes de bonne volonté qui ont des initiatives de projets personnels ou collectifs. Mais c'est plus facile pour qu'elle finance un projet collectif. C'était vers le mois de Juillet 1992. Comme nous étions dans le besoin, nous avons fait la demande qu'on a remise à Alimou. En Octobre 1992, l'AJAEDO a accepté de nous soutenir et nous a demandé de chercher un terrain pour l'implantation de notre centre [...]. »*

Il ressort de son discours qu'elle n'était pas informée que les acteurs de l'Eglise catholique accompagnent les groupements de jeunes et femmes de la Commune qui veulent s'y établir. Or, au cours de nos enquêtes, il est ressorti que des réunions de propagande, de la politique locale de développement soutenue par l'Eglise catholique, ont été menées dans

---

<sup>122</sup> Nous voulons nommer ici les Pères piaristes.

<sup>123</sup> Terme wolof dérivé du français qui signifie changement.

pratiquement tous les villages. Ces propos sont de J.C.S, un des chefs de village de notre zone d'étude :

*« Les jeunes qui récoltaient à cette époque étaient vraiment nombreux. La brousse était vraiment animée. Je pense que, comme le père a duré ici, cette situation l'inquiétait. Comment des jeunes qui n'ont pas eu les moyens de continuer leurs études n'ont rien à faire que de récolter du vin de palme ? C'est ainsi qu'il prit la décision de convoquer des réunions dans les villages pour discuter avec la population, sensibiliser les jeunes et les vieux en leur faisant part de son projet. Il disait à la population qu'il ne cherchait pas des parcelles pour lui mais pour que les jeunes puissent faire des jardins ou des centres de coutures et que certainement ils pourront s'y retrouver et gagner leur vie. »*

L'absence d'une telle information par l'initiatrice de « censé » pourrait se situer sur le fait qu'après avoir appris à coudre à Mlomp pendant cinq (5) ans auprès des Sœurs du Saint

Cœur de Marie, elle est partie se perfectionner à Ziguinchor : *« J'y ai fait cinq ans avant d'aller à Ziguinchor. Je suis partie à Ziguinchor en 1990 où j'ai fait trois ans de formation ».*

Autre fait qui se dégage de son discours, c'est la notion de groupe ou de projet collectif. Conscients du fait que les acteurs de l'Eglise catholique préfèrent financer plus les projets collectifs que les projets individuels, les jeunes des différents villages sont obligés de créer des groupes ou des GIE afin d'être financés. Au préalable, leur idée n'était pas de créer un GIE. Mancur Olson<sup>124</sup> dans *Logique de l'action collective* part d'une approche de l'individualisme méthodologique pour expliquer ce phénomène des groupes et des organisations de nature économique. Selon lui, tout comportement individuel est motivé par des considérations personnelles qui l'emportent sur la volonté de collaborer en vue de l'intérêt commun des membres des groupes.

Cependant, sur les quatre (4) centres de couture créés par l'Eglise catholique dans notre zone d'étude, nous avons découvert qu'il y a un seul qui fonctionne. Quant aux trois autres, deux sont démolis et le troisième est déserté ; faute de gérant et de main d'œuvre. Les raisons du non fonctionnement de ces structures sont multiples. Contrairement au sabotage et

---

<sup>124</sup> Mancur Olson, (2011), *Logiques de l'action collective*, traduction de Mario Levi, préface de Pierre Desmarez, édition de l'Université de Bruxelles.

découragement évoqués ci-haut s'ajoutent les conflits entre jeunes filles et garçons et entre jeunes et sages du village; ce qui a valu l'éclatement, la démolition du centre et la destruction de tout le bien réalisé par l'AJAEDO excepté le puits du jardin des Jeunes.

Outre ces problèmes, vient se greffer la création du centre de promotion sociale des femmes Koukangoumé. En effet, suite à sa création, la Sœur aurait demandé en premier les jeunes filles de travailler en collaboration avec elle. Elle se chargerait de faire le tour des centres pour superviser les travaux. Par la suite, elle leur aurait suggéré d'abandonner leurs centres pour rejoindre le centre Koukangoumé. Appel qui serait accepté par certaines jeunes filles excepté celles de Kadjifolong. C'est, d'ailleurs, ce qui a valu la raison du changement de leur nom pour prendre « *Censé* »<sup>125</sup> ; car auparavant tous les centres créés par l'AJAEDO s'appelaient Oudjiamoral<sup>126</sup>.

Au départ, les centres n'abritaient que les jeunes filles natives des villages où ils sont implantés. Suite à la concurrence grandissante et à la perte de quatre de ses éléments clefs, l'initiatrice du centre « *Censé* » a adopté une politique autre que celle de recruter uniquement des jeunes filles de son village. Les résultats du terrain viennent confirmer cette idée :

*« Le centre n'est pas ouvert seulement pour les filles de mon village. Peut-être quand on l'a ouverte pour la première fois. En ce moment c'était seulement les jeunes filles de notre village. On était que cinq : Rosalie, trois autres jeunes filles et moi. La deuxième année on a eu un effectif de douze personnes. A un moment, notre effectif est revu en baisse parce qu'il y avait certaines d'entre nous qui étaient mariées et d'autres ont rejoint Koukangoumé. Nous étions même au nombre de huit. Consciente de la baisse de notre effectif, je leur ai dit que le centre ne pourra plus recruter seulement les filles de notre village sinon il va fermer ses portes. C'est ainsi qu'on a fait des communiqués sous forme d'un appel d'offre. Le premier a été lancé à l'Eglise demandant aux jeunes filles qui n'ont pas la chance de continuer leurs études de venir*

---

<sup>125</sup> Tous les centres créés par l'AJAEDO avaient un même nom qui est Oudjiamoral. Quand leurs consœurs ont déserté leur centre, elles jugent utile de changer de nom pour prendre « *Censé* » prononciation diola de changer. Selon elles, à partir de cette date elles vont apporter un changement dans leurs manières de faire en faisant des « *Nirollé* » (terme wolof qui veut dire ressemblance) afin de faire leur propre promotion au regard de la concurrence qui se faisait sentir avec le centre Koukangoumé.

<sup>126</sup> Entendons-nous.

*apprendre un métier. Après deux ans de suite, j'ai arrêté de faire les appels d'offre.»*

Nous pouvons, de ce discours dire que, face à une impasse ou une concurrence énorme et pour asseoir sa suprématie ou sa survie, l'acteur est obligé de changer de stratégies pour se conformer aux réalités sociales du milieu. C'est ce que Crozier appelle la maîtrise des zones d'incertitudes. Etant consciente que le centre Koukangoumé regroupe toutes les filles de la Commune et en plus si elle se focalise sur l'idéologie villageoise<sup>127</sup>, sur les réalités locales, alors elle verra une baisse drastique de son effectif voire la fermeture du centre « censé ». D'où l'adoption d'une stratégie de la politique d'ouverture vers l'extérieur.

---

<sup>127</sup> Une idéologie qui prône pour le recrutement seul et unique des jeunes du village d'où se trouve le projet ou le centre.

### **Chapitre 3 : Les dynamiques de construction du développement local**

Il est question dans ce chapitre d'analyser les différentes stratégies mises en œuvre par les acteurs de l'Eglise catholique ainsi que les acteurs locaux pour la construction du développement local de la Commune. Pour ce faire, nous partirons d'abord de la création d'infrastructures de promotion sociale, ensuite des dynamiques de recherche de terres pour enfin terminer par la négociation et la régulation sociale afin de pouvoir analyser ce phénomène.

#### **1. La création d'infrastructures de promotion agricole et sociale**

Dans ce sous chapitre, nous nous intéresserons aux stratégies déployées pour la mise sur pied des centres de promotion sociale et agricole puis sur la naissance d'initiatives individuelles ou collectives de création de projets ou jardins.

Etudier la création d'une chose à fortiori d'une structure pour la promotion sociale demande l'intégration de plusieurs paramètres. D'où la nécessité de rechercher des méthodes et procédés afin de parvenir à ces faits. Pour comprendre les stratégies déployées pour construire les centres, il importe de rappeler l'historique de l'Eglise catholique à Mlomp.

En effet, dès leur arrivée à Mlomp et conscients des réalités sociales, de la perception et de la conception du Diola par rapport à la terre, les pères adoptèrent comme première méthode de se rapprocher des vieux et des sages de la localité et d'utiliser les surnoms diolas. Cette stratégie leur permit de se tisser de bonnes relations avec les responsables coutumiers et surtout avec les premiers chrétiens de la Commune de Mlomp.

Ces pasteurs, dans un processus de mise sur agenda de leur politique agricole et sociale, profitèrent de leurs relations sociales pour demander des terres aux responsables coutumiers et aux premiers catholiques de la Commune. Ces pasteurs occupèrent un grand espace qui a permis la réalisation de tous les édifices et infrastructures de l'Eglise catholique dans la Commune de Mlomp. Cet entretien fait auprès de P.S vient illustrer ce que nous venons de dire :

*« Le jeune tu sais, les premiers chrétiens de Mlomp (rire.) C'est un problème de foi. Il y avait mon père, son frère Souali : le papa à Cécile et le grand frère à mon père : Laurent. [...] Quand il s'agissait pour l'implantation de la mission ; tu sais avant ils ne savaient pas que le développement aller venir. S'ils savaient tout cela ; ils n'allaient pas tout céder cet espace à la mission parce que ce qu'elle a pris c'est beaucoup. Ils allaient réserver une part à leurs enfants. Et tu sais les*

*missionnaires sont des intellectuels. Ils maîtrisent bien l'évolution de la société. Alors ils ont agrandi leur espace et ont mis des cisjards. »*

Selon H.S (âgé de 50 ans habitant Kadjifolong) c'est une question de foi qui a fait que leurs parents ont dû céder les parcelles qui ont permis la création de ces infrastructures. En revanche, selon H.K.S (âgée de 58 ans habitant Haër), « *Les pères ont profité de leur rapprochement et des contacts qu'ils avaient avec les responsables coutumiers pour occuper un grand espace qui leur a permis de construire ces centres de formations.* » Outre H.K.S, l'interview menée auprès de N.S vient confirmer la méthode que les pères ont dû recourir pour parvenir à construire tous ces centres de promotion agricole et sociale. Selon lui, celle-ci repose sur leur intégration sociale, leur rapprochement et leur appropriation des surnoms locaux. Il avoue que :

*« Là où se trouve leur jardin c'est une doléance que la congrégation a faite au village de Haër et à une famille de Hassouka. C'est ainsi que cet endroit leur a été octroyé. Tu sais les pères piaristes, quand ils sont arrivés, à mon avis ils ont d'abord étudié la société. Ensuite ils se sont intégrés puis se sont appropriés des surnoms Diolas. Ce qui a facilité la cession des terres par nos parents et c'est ce qui a valu la réalisation de ces édifices de l'Eglise Catholique. »*

Néanmoins l'entretien fait auprès de ce religieux du nom de T. L démontre que c'est par le biais des réunions tenues au sein des villages qu'ils ont obtenu ces terres pour réaliser leurs projets<sup>128</sup>. C'est à travers ces mots qu'il affirme:

*« Bon... le premier domaine c'était par des réunions avec les responsables du village. Lors de cette réunion, on leur a présenté le projet en leur disant que les bénéficiaires étaient d'abord les jeunes du village puis ceux de la Commune de Mlomp. En plus on leur a dit qu'on compte engager quelques jeunes du village pour travailler avec nous. Tout cela était donc à leur avantage... bon car le projet allait offrir un peu d'emploi aux jeunes. »*

Ce discours laisse voir que pour obtenir des terres, pour la mise sur pied de leurs projets, les acteurs de l'Eglise catholique ont mené des réunions ou des rencontres auprès des villages

---

<sup>128</sup> Il s'agit des deux derniers jardins implantés dans le village de Loudia Diola.

où ils soumettaient leurs doléances et y exposaient leur projet. Leurs argumentaires reposaient sur l'emploi des jeunes et les bénéfices que vont en tirer les jeunes du village une fois le projet terminé. Pendant que le père Théodore Lambal se focalise sur l'argumentaire, la Sœur Juliette Cagnon, quant à elle, met l'accent sur les voies qu'elle a utilisées pour parvenir à réaliser son centre. Elle affirme ainsi :

*« Bon là-bas, c'était une forêt, je ne sais pas si tu connais. J'ai demandé aux pères le lieu où je pouvais construire ce centre. Je leur ai indiqué l'endroit qui m'intéressait. Ils m'ont donné le feu vert. J'ai fait petit à petit et tu as vu ce centre établi aujourd'hui. Je ne l'ai pas fait d'un seul coup, j'ai mis dix à quinze ans pour le faire. Je faisais un coin après je faisais un autre coin. J'avais fait mon plan et je bâtissais quand j'avais de l'argent. [...] L'Eglise de Rome m'a donné un petit peu. Et c'est surtout la congrégation des Sœurs de Saint Joseph qui m'a beaucoup soutenue. Après l'érection des murs, j'ai demandé d'arrêter toute aide et/ou tout soutien. Il nous revenait de terminer par nos propres moyens. Avec les bénéfices qu'on avait du centre, j'ai pu faire quelque chose. En ce moment-là on avait des touristes. »*

Contrairement aux pasteurs, cette religieuse est partie d'une demande de terre qu'elle aurait adressée aux pères piaristes<sup>129</sup>. Suite aux soutiens qu'elle aurait reçus, de la congrégation des Sœurs de Saint Joseph et de l'Eglise de Rome, elle aurait débuté, coin après coin affirmée, la construction du centre de promotion sociale des femmes Koukangoumé. Ne voulant pas être tout à fait dépendante, elle stoppa toute aide extérieure et réalisa le reste avec le bénéfice tiré des réalisations du centre. C'est certainement cette stratégie qui aurait valu cette durée des quinze ans de construction du centre malgré qu'elle le considère comme étant en cours de réfection.

## **2. Naissance d'initiatives individuelles et/ou collectives de création de projets ou vergers**

La création de centre de promotion sociale et agricole dans la Commune de Mlomp a insufflé une nouvelle dynamique de développement de la population locale. Cette dynamique passe par des jardins de jeunesse à des dynamiques individuelles ou collectives de création de projets ou vergers en passant par les jardins des femmes. Afin de saisir une telle approche, il

---

<sup>129</sup> Cela vient témoigner le propos de P.S quand il affirmait que les pères sentant le développement venir ont occupé un grand espace.

faut remonter vers les premières années de création des jardins des jeunes dans les villages comme Haër ; Djicomol ; Kafone ; Cagnao et Hassouka. Ces jeunes auraient débuté leurs premières plantations par des agrumes et des anacardiers<sup>130</sup> bien avant de se lancer dans le maraîchage. Des années plus tard, ces plantations commencèrent à donner les fruits escomptés malgré le départ de certains jeunes.

Les fruits de ces récoltes poussèrent la population à se tourner vers la création de vergers. Plusieurs vergers d'anacardiers, manguiers et d'agrumes furent créés. Ces propos sont, d'ailleurs, confirmés dans bon nombre de nos entretiens. Nous avons pu dénombrer un total de 249 vergers et jardins dont 22 sont créés par les acteurs de l'Eglise catholique soit 8,84%. D'après J.B.D (âgé de 42 ans habitant Djicomol, Président des agriculteurs de la Commune), c'est le produit des jardins de jeunes qui serait à l'origine de la création de vergers ou de jardins. Il l'affirme en ces termes :

*« J'ose dire que c'est grâce aux jardins de jeunes qu'on assiste à toutes ces créations de jardin en commençant par celui du feu « Le Fou<sup>131</sup> ». Quant-à-moi, quand je suis revenu à Mlomp, j'ai vu le travail des jeunes et leurs rendements, je me suis dit qu'il fallait coûte que coûte suivre les traces de ces jeunes. Sans moyens, j'ai commencé à défricher puis planter mes orangers, mes manguiers, mes citronniers et mes anacardiers. Bon voilà je rends grâce à Dieu car j'ai commencé à récolter le fruit de mon travail. »*

Ce discours laisse voir que les premières initiatives de création de vergers individuels ou collectifs ont été l'œuvre d'un individu surnommé « Le Fou ». Cette appellation témoigne bien l'intérêt que la population accordait à ces travaux Elle traitait d'ailleurs de fous et/ou de paresseux tous les individus qui refusaient de cultiver leurs rizières. Une autre interview menée auprès de D.S (âgé de 66 ans, habitant à Djicomol) aborde dans le même sens que J.B.S. Selon ce dernier , le Diola aime le « *Tew-mou-tew* »<sup>132</sup>. C'est à travers ces termes qu'il affirme :

---

<sup>130</sup> Hormis les plants que les jeunes de Haër n'ont pas acheminés dans leur jardin en voulant exclure l'initiateur de leur projet suite au conseil du père, leurs vergers sont les premières plantations dans notre zone d'étude.

<sup>131</sup> Ce nom vient du fait que lors ce qu'il avait commencé à faire son jardin, toute la population de Mlomp le traitait de fou car il a laissé toute activité champêtre et rizicole pour ne s'occuper que de son jardin d'anacarde. Aujourd'hui, son jardin d'anacardes est le plus de la Commune.

<sup>132</sup> Slogan wolof qui signifie tout de suite ou produire et récolter la même année.

*« Mon jeune... tu sais que le Diola aime le « Tew-mou-tew », ce qui fait que, quand les jeunes avaient commencé leurs jardins, ils n'ont pas été compris et suivis. Alors moi quand j'ai perdu mon job à Dakar je suis revenu au village pour travailler la terre comme les jeunes. [...] j'ai commencé à défricher puis j'ai semé et enfin j'ai attendu des années. Aujourd'hui, je n'envie personne. Ce que je gagne dépasse largement ce que je gagnais à Dakar. Dans la vie pour réussir, il faut savoir conjuguer le verbe attendre comme je l'ai fait. »*

Grâce au concours et à la complicité des jeunes membres des jardins de jeunesse, nous avons pu interroger certains qui, dès la création de ces jardins villageois, sabotaient leurs camarades issus de la formation du CPA en les taxant de paresseux et d'exercer des activités féminines. D'après ce jeune du nom de M.S (âgé de 34 ans habitant Haër), il marginalisait les activités agricoles. Il affirme que *« [...] concrètement je ne savais pas qu'une telle activité allait générer beaucoup d'argent. Sinon je n'allais pas m'aventurer à saboter nos jeunes qui faisaient des activités de maraîchage dans les jardins. Tu vois que je le regrette vraiment parce que quand j'ai vu leurs rendements, j'ai aussi créé notre propre jardin et aujourd'hui nous y gagnons notre vie et c'est tout. »*

Un autre, au même titre que M.S, appelé F.M (âgé de 40 ans habitant Djicomol) a même évoqué son regret face aux sabotages qu'il faisait à l'encontre des jeunes qui étaient dans les jardins villageois de jeunes. Selon lui, il aurait contribué certainement à un abandon ou un découragement de jeunes et aujourd'hui certains d'entre eux ne disposent pas de jardin alors que lui en possède un. Il nous l'évoque en affirmant que :

*« Tu as vraiment interrogé la bonne personne comme si tu savais que je taxais de paresseux les jeunes qui étaient dans les jardins. Certainement j'ai contribué soit à un abandon soit à un découragement d'au moins un jeune. Mon principal regret demeure le fait que j'ai aujourd'hui un verger d'anacardiens et de manguiers alors que certains de ces jeunes découragés n'en ont pas. Cela me fait dès fois mal au cœur. Si je savais qu'une telle activité allait donner beaucoup d'argent, je n'allais pas contribuer à l'abandon de ces jeunes. Imaginez comment ils vont me considérer même si je sais qu'ils ne me le diront pas ouvertement. [...] mon verger, je l'ai créé quand je me suis rendu*

*compte que les jeunes gagnaient beaucoup d'argent dans leur jardin. Personne ne m'a conseillé pour que je le crée. Tu vois aujourd'hui la concurrence de la création des plantations, situation oblige ; qui n'aime pas – magnamou<sup>133</sup> – rire... [...] »*

Outre ces derniers qui sont les principaux initiateurs de leurs vergers, d'autres ont été recommandés par leur entourage. D'après un de nos interviewés devenu Chef de son village en remplacement de son père, il aurait été conseillé par son père pour faire un jardin familial. Selon K.S (âgé de 49 ans) : « *Je n'avais pas une idée de faire un jardin car je détestais et je sabotais les jeunes de notre village. C'est mon père qui m'a dit un jour : tu vois le travail que font ces jeunes, ils gagneront beaucoup d'argent, donc nous devons faire un jardin comme eux* ».

Un autre individu, quant à lui, fut conseillé par son grand frère qui était en Côte d'Ivoire. Selon ce dernier du nom de H.K.S : « *Franchement je n'avais pas l'idée de faire un jardin, c'est mon grand frère qui, revenu de la Côte d'Ivoire, me l'aurait recommandé. D'ailleurs, il était le premier à commencer les travaux de défrichage du jardin. Je ne savais pas qu'on aurait beaucoup de rendements en créant un jardin.* »

Devenue l'une des activités phares surtout lors de la saison de la récolte des noix d'acajous, une concurrence à la recherche de terre se fait sentir dans notre zone d'études. Celle-ci donne naissance à beaucoup de conflits fonciers : entre individus d'une même famille, entre familles, entre concessions, entre villages. Malgré l'existence d'une régulation sociale dans certains villages permettant à tout individu d'occuper tout espace de la brousse non exploitée, les conflits persistent et certains aboutissent à la gendarmerie.

### **3. Les dynamiques de recherche de terres**

La cession ou l'octroi de la terre est l'une des rares choses ou pratiques de la société Diola vu le caractère sacré de celle-ci (la terre). Le Diola, principalement le Diola Kassa accorde une attention et une conception particulière à la terre à telle enseigne que céder gratuitement ou volontairement sa parcelle demande plusieurs procédures parfois longues et le plus souvent sans succès. Mais cette réalité sociale du Diolas Kassa a connu des changements suite à l'arrivée des acteurs de l'Eglise catholique dans le département de Oussouye et particulièrement dans la Commune de Mlomp. Dans cette partie, il sera question d'analyser les stratégies que les jeunes et les femmes ont adoptées pour obtenir des endroits pour créer leurs jardins.

---

<sup>133</sup> Terme Diola signifiant le fer, utilisé pour faire allusion à l'argent.

### 3.1. Les jeunes et les femmes à la quête de parcelles

Conscients des réalités sociales et de la conception locale des individus face à la terre, les jeunes et les femmes adoptèrent une stratégie « *collectivo-villageoise*<sup>134</sup> ». L'adoption d'une telle stratégie s'explique par le fait que certains villages n'aimeraient pas céder leurs terres pour qu'après réalisation du projet, ils y retrouvent des jeunes d'autres villages. C'est ce qui fait que les vieux, après avoir cédé leurs parcelles, surveillent de près les acteurs qui interviennent dans les jardins. L'interview fait auprès de R.B vient illustrer ces propos. C'est en ces termes qu'il affirme : « [...] *le village m'attendait au virage dans le but de voir s'il y aura une autre figure différente des jeunes de Haër. C'est ce qui était à l'origine de leur mécontentement.* ».

Nous pouvons déduire de ce discours que la cession des terres est assujettie à leur installation et/ou établissement au sein de leur village respectif et non pour des jeunes ou corps étrangers d'autres villages. Nous pourrions nous demander comment allait faire ou réagir le village s'il y avait la présence d'autres jeunes extérieurs ? Pour répondre à cette question, faisons recours à l'entretien mené auprès de N.S (habitant Kafone). Ce dernier en voulant se faire aider par d'autres jeunes, le temps qu'ils trouvent une place ou un endroit dans leur village, fait naître un problème qui a abouti à la démolition du centre de couture des jeunes filles et à la récupération des matériels du jardin des jeunes de son village. Avec beaucoup de regrets, il nous avoue que :

*« [...] mais c'était des jeunes de Kadjifolongg qui allaient venir m'aider à arroser les agrumes. C'est des jeunes qui étaient au CPA et qui étaient à la recherche d'un site pour y faire leur jardin. Ils devraient venir m'aider dans notre jardin le temps de trouver l'endroit propice à leur installation. Mais quand l'information s'est propagée dans le village que je devrais être appuyé par des jeunes autres que ceux de Kafone, ils croyaient que la terre a été vendue. C'est ce problème qui a fait que Kafone nous a demandé de laisser le jardin des jeunes et le centre. Alors l'AJAEDO informée de la situation était énervée et est venue abattre le centre et a enlevé le grillage [...] ».*

Ce discours montre combien les villageois n'aimeraient pas que des jeunes extérieurs aient accès à l'endroit cédé. En tenant compte du raisonnement de N.S, ce refus s'explique par

---

<sup>134</sup> Une stratégie collective qui regroupe de mêmes acteurs issus d'un même village.

le fait que les vieux considèrent qu'à la longue, les progénitures de ces jeunes réclameraient certainement ces terres une fois leurs pères décédés.

En revanche, pour les femmes, la réalité en est tout autre. Elles avaient comme problème de trouver la personne ou la famille qui devrait leur céder une parcelle. Mais grâce à leur mobilisation, au ciblage d'endroits et au recours d'intermédiaires facilitant les négociations, elles parviennent à obtenir satisfaction. L'entretien fait auprès de I.S.S (âgée de 59 ans habitant Haër) vient illustrer ces propos :

*« [...] toutes les femmes du village s'étaient mobilisées pour rencontrer B.D, Il nous a fait savoir que comme nous tenons beaucoup et que la terre est vraiment sacrée en milieu Diola, il doit consulter au préalable les membres de sa concession et faire tout pour qu'ils puissent nous céder leur parcelle. Après leur concertation familiale, ils décidèrent de nous céder leur parcelle mais elle faisait environs deux ha. [...] Ensuite, on l'a étendue jusqu'à toucher les parcelles de A.H.S qui nous a accordé sa parcelle mais c'est B.D qui nous a facilité la recherche ; il nous a beaucoup aidés dans les négociations. »*

Il ressort de tous ces discours que ce n'est pas la cession de la terre, pour l'exploitation ou la création de jardins par les jeunes ou les femmes, qui pose problème dans notre milieu d'étude. Mais c'est le fait que les villages n'aimeraient pas céder leurs parcelles et après ils y retrouvent d'autres individus différents de leurs jeunes. D'ailleurs, c'est ce qui expliquerait les réunions nocturnes constatées dans certains villages et la démolition d'un des centres de coutures des jeunes filles et la destruction des biens du jardin des jeunes du même village.

### **3.2. Le choix des sites devant abriter les projets**

Le choix d'un site pour la réalisation d'un projet individuel ou collectif n'est pas fortuit. Il émane d'une rationalité individuelle ou collective voire sociale et *régulationniste*. Toutefois, il peut être contraignant ou imposé. Mais il s'agit pour nous, ici, de montrer les raisons qui ont motivé le choix des sites qui ont abrité les centres de coutures des jeunes filles et jardins des jeunes et des femmes.

En ce qui concerne d'abord les centres de couture, il faut de prime abord s'intéresser à leur position par rapport au village où ils sont implantés. En effet, sur les quatre centres de coutures, les trois sont implantés à la périphérie et le quatrième, au centre du village.

L'initiatrice de ce dernier postule que c'est par manque d'espace que les sages de son village ont demandé à leur ASC de diminuer une partie de l'espace qui leur a été cédé pour la création du centre.

En revanche, pour ceux qui sont implantés à la périphérie des villages, cette situation s'explique par le fait que lorsque les jeunes avaient mené les démarches pour l'obtention ou la cession des terres, ils avaient convoqué tout le village pour exposer leurs doléances. Il en est de même, ensuite, pour la réalisation des vergers et/ou jardins de jeunes et de femmes. Les jeunes ont pu créer leur centre suite à une régulation sociale ou par une concertation villageoise. Après cette rencontre, certains villages ont arrêté une loi où il est dit que tout endroit ciblé par les jeunes ne fera pas objet de refus ou contestation du propriétaire terrien.

Afin de légitimer leurs doléances, ces acteurs se regroupent en associations ou GIE, pour mener leur lutte ou recherche auprès des propriétaires terriens ou des villages. A cet effet, nous pouvons en déduire que plus les acteurs mènent une recherche collective de terres, plus l'obtention des terres est facile. Pour illustrer ce constat, partons du fait que l'ensemble des terres cédées pour la réalisation des jardins et centres de couture sont le fruit d'une action collective. Les résultats de nos enquêtes viennent confirmer cette thèse. Selon H.K.S :

*« [...] au fait, actuellement nous savons que tous nos jeunes ne peuvent pas tous réussir à l'école car l'Etat ne peut donner du travail à tous les jeunes du Sénégal, ce qui fait que le village a décidé de céder la terre surtout aux jeunes pour mener leurs activités. Nous avons conclu que tout propriétaire terrien à qui son endroit sera ciblé pour la réalisation d'un projet devra accepter les accords retenus à la réunion. »*

Un autre interviewé aborde dans le même sens que H.K.S. Ce dernier mettra d'avance le fait que les endroits ciblés ne sont pas exploités d'autant plus qu'il ne s'agit pas de rizières. Pour J-C.S, comme il s'agit de la brousse, elle appartient à tout le village parce que nous sommes tombés d'accord que tout endroit non exploité est une propriété villageoise. C'est en ces termes qu'il affirme :

*« Tu sais qu'aucune rizière n'a été ciblée. Il s'agit de la brousse. Il suffit qu'ils décident là où ils veulent et le village leur accorde la partie. Chez nous quand il s'agit de notre brousse personne ne peut dire que c'est son domaine car nous l'avons décidé et arrêté ensemble. Si tu*

*t'opposes, tu seras sanctionné. Le dernier revient au village. Donc, il n'y avait pas une résistance du côté des sages. »*

Enfin, il importe d'invoquer la *régulation autonome*<sup>135</sup> mise en exergue par J-D. Reynaud, pour analyser ces propos. Nous référant à la conception de l'auteur, nous pouvons affirmer que les villages se fondent sur des valeurs, des coutumes, des normes et des réalités sociales du milieu pour céder un terrain voire adopter un compromis social qui faciliterait la réalisation de projets d'intérêt collectif comme les jardins et centres de couture. Mais d'après l'auteur, la régulation autonome s'établit sur la construction d'un ensemble de normes sociales, avec ce que cela comporte de contraintes et d'apprentissage, afin qu'elle soit fondée par des élaborations rationnelles.

Malgré qu'il soit admis que certains villages auraient adopté des normes, des régulations sociales et par le biais du compromis pour faciliter l'obtention des terres, il n'en demeure pas moins qu'il y aurait des contraintes ou des réalités bloquant qui feront que certains individus ou concession s'opposeront à cette régulation autonome villageoise.

### **3.3. Les obstacles des réalités sociales**

Pour comprendre les obstacles aux réalités sociales de cession des terres dans certains villages, il faudrait les situer sur la situation du village et sa taille de grandeur en termes de surface terrestre. Ce qui fait que les régulations autonomes peuvent varier d'un village à un autre.

Dans les villages qui n'ont pas de brousse, malgré que les jeunes et les femmes arrivent à trouver des endroits pour réaliser leurs projets, il est d'emblée important de rappeler que cette cession ne serait pas tellement appréciée par les propriétaires terriens. D'ailleurs, c'est qui justifierait l'existence de problèmes entre propriétaires terriens et acteurs agricoles. Lors des enquêtes, un de nos interviewés a souligné ces faits. Ainsi, selon B.B :

*« Notre village avait cédé un endroit aux femmes pour réaliser leur jardin. Mais à notre grande surprise, les propriétaires terriens y plantaient des anacardiens jusqu'à ce que l'endroit ne soit pas propice pour y faire du maraîchage. Pire, ils ont demandé aux femmes de leur*

---

<sup>135</sup> J-D Reynaud (1979), opcit.

*céder l'endroit car la terre leur appartient et comme elles ont dit qu'elles ne peuvent pas y faire du maraîchage, l'endroit leur revient. »*

Cet obstacle n'est pas le seul souligné par notre interviewé ; il a aussi souligné le cas d'un autre jardin. Suite à un problème d'eau, les femmes décidèrent de trouver un autre endroit pour s'y établir. Dès lors que les femmes décidèrent de créer un autre jardin, les propriétaires terriens, sans l'aval du village, se sont approprié le jardin. C'est en ces mots qu'il l'affirme :

*« [...] chez nous, je ne sais pas ce qui se passe. Même quand on accepte de céder sa terre, on revient après pour la réclamer parce qu'il y a soit des manguiers soit des anacardiens. Regardez ce jardin-là, il était pour les femmes mais suite à un problème de point d'eau, elles ont décidé de trouver une autre parcelle. Maintenant ceux qui avaient cédé la terre disent ce qui trouve dedans les appartient. En vertu de quoi cela doit-il leur appartenir ? Et sous le regard impuissant des femmes, ils exploitent ce jardin. »*

Il ressort de ces discours que les propriétaires terriens avaient cédé leurs terres suite aux régulations sociales faites dans le village. Mais comme ils ne voulaient pas céder leur parcelle, ils profitent de la moindre occasion pour s'accaparer de leur dû. Ils ont profité du souhait des femmes qui est de trouver un autre endroit plus propice au maraîchage pour reprendre leurs terres et, sur le regard impuissant des femmes.

#### **4. La négociation et la régulation sociale comme dynamiques de recherche de terres**

##### **4.1. La régulation sociale dans les villages ou quartiers**

Pour mieux saisir ce phénomène, de prime abord, intéressons-nous à l'organisation sociale et aux principales réglementations en vigueur dans le cadre de l'attribution des terres dans cette zone. L'organisation sociale de ce milieu est régie de telle sorte que les terres sont une propriété soit individuelle, familiale, concessionnelle, soit villageoise voire coutumière<sup>136</sup>. Ce constat est une réalité sociale que nous avons vécue de par une observation participante<sup>137</sup> dans les litiges et réglementations sociaux. De plus, les résultats de nos entretiens viennent

---

<sup>136</sup> Malgré qu'elle soit une propriété étatique, l'élú local ou l'agent administratif n'a pas pour le moment une main mise sur le droit de l'attribution ou de cession des terres.

<sup>137</sup> Notre situation de natif du milieu nous a permis d'assister à pas mal de séance ayant trait aux litiges fonciers et à l'attribution ou élaboration de régulation foncière.

illustrer un tel constat. Selon H.D, la terre est une propriété personnelle léguée par ses parents. Il le confirme à travers ces propos : « *La terre..., elle est à moi parce que je l'ai héritée de mon papa, personne ne peut la prendre sans mon accord ou celui de mon village parce quand le village décide de faire une chose sur ma parcelle je ne saurais refuser car c'est une décision que nous avons arrêtée ensemble* ».

Abondant dans le même sens que ce dernier, N.S pense que la terre avant d'être une propriété personnelle, elle est avant tout une propriété familiale. D'ailleurs, c'est la raison pour laquelle ses oncles ont refusé de lui céder leur terre estimant que c'est son grand-père qui a vendu leur terre aux pères piaristes. C'est en ces mots qu'il l'affirme : « *Ils disent que c'est mon grand-père qui a vendu leur terre aux prêtres. Et maintenant moi je vais faire disparaître définitivement leurs parcelles. Donc, il n'est pas question pour nous de faire un jardin là-bas [...]* ».

Outre les points de vue de ces individus, d'autres interviewés estiment qu'elle n'est pas une propriété personnelle ou familiale, elle est avant tout villageoise. L'entretien mené auprès de H.S l'atteste « *[...] si le village décide de faire ou fixe quelque chose sur ta terre, tu es obligé de te soumettre car c'est le village avant tout [...]*. » Selon eux, les décisions arrêtées et prises par le village lors des réunions s'imposent à tout individu du village.

Leur conception démontre la place qu'occupent les rôles, les normes et les valeurs dans la société. Ce constat a été fait par J-D. Reynaud<sup>138</sup> à travers son étude sur la régulation conjointe. Selon l'auteur, des valeurs communes s'imposent à une institution commune, à l'unité d'un groupe social pour remédier l'état d'anomie qui engendre les conflits sans cesse renaissant, et les désordres de toute sorte. Pour ce faire, il met en exergue la conception de Durkheim qui prône la recréation d'une communauté du groupement. Il lui appartiendrait d'élaborer un corps de règles pour le bon fonctionnement de la société.

Pour notre part, nous concevons que les régulations conjointes prises par différents villages permettent non seulement de remédier l'état d'anomie dont parle Reynaud, mais aussi d'assister aux discussions en cas de litiges fonciers entre sujets ou entre villages voisins. En outre, elles jouent un rôle d'arbitre et de veille entre sujets d'un même village ou d'une même famille. Enfin, ces régulations sociales permettent de faciliter une meilleure appropriation des

---

<sup>138</sup> J-D Reynaud (1979), *Conflit et régulation sociale. Esquisse d'une théorie de la régulation conjointe*. In : Revue française de Sociologie.

terres aux jeunes et femmes. Ceci s'explique par le fait que les populations ont compris que l'Etat ne peut pas donner du travail à toute personne. D'ailleurs, les propos R.B viennent confirmer cette thèse : « *Au fait, actuellement nous savons que tous nos jeunes ne peuvent pas tous réussir à l'école car l'Etat ne peut donner du travail à tous les jeunes du Sénégal [...]* ».

Outre ces propos, faisons recours aux propos de H.S en ce qui concerne les régulations sociales adoptées pour l'attribution des terres aux jeunes et femmes des différents villages. D'après lui, il a été décidé que personne ne devrait s'opposer à la cession de tout endroit non exploité et convoité par des jeunes. C'est en ces termes qu'il avoue : « *Heu ! d'habitude si je prends l'exemple d'une personne qui est née ici. C'est à lui de nous montrer l'endroit qu'il veut. Personne ne s'opposera pas car on en a longtemps débattu et ensemble on l'a arrêté en réunions villageoises* ».

#### **4.2. Le recours à la négociation**

Elle est conçue comme étant une activité qui met en interactions plusieurs acteurs qui, confrontés à la fois à des divergences et à des interdépendances, choisissent (ou trouvent opportun) de rechercher volontairement une solution mutuellement acceptable<sup>139</sup> à leur problème. La négociation dont il est ici question, met en interactions des acteurs qui, d'aucuns<sup>140</sup> sont animés par la mise en œuvre d'une politique locale de développement à travers des infrastructures sociales et agricoles d'autres sont détenteurs de terres et ne parviennent pas à les mettre en valeur et dont la cession s'avère parfois difficile.

Pour ce faire, les acteurs dépourvus de terres sont des fois obligés de procéder à des négociations pour la mise en œuvre de leur politique ou la création de leur projet. Ils font tout jusqu'à impliquer même les autorités locales et coutumières, dans le processus de négociation de certaines infrastructures locales. Un de nos interviewés, âgé de 53 ans habitant Cagnao, l'a évoqué lors de nos entretiens. Selon lui, dans notre zone d'étude, la terre est très sacrée et il est difficile de la céder si facilement. Selon lui c'est ce qui expliquerait l'implication des responsables coutumiers et les élus locaux dans les processus de négociation. Il l'affirme à travers ces mots :

*« Tu sais pourquoi le Diola ne cède pas facilement sa terre, c'est parce qu'elle est très sacrée chez nous. Je peux te dire qu'elle est source de*

---

<sup>139</sup> Reynald Bourque et Christian Thuderoz, *ibid.*, P 18.

<sup>140</sup> Dépourvus de terres et qui sont à la recherche des parcelles pour la concrétisation de leur politique.

*vie chez nous. C'est ce qui fait qu'on ne cède pas n'importe comment et à n'importe qui sa terre. Même à un enfant né ici et dont le père n'est natif de Mlomp, on ne lui cède pas de terre, on lui prête [...] à plus fort raison une tierce personne. C'est ce qui fait qu'on implique dans les négociations de ce genre les autorités coutumières ; surtout chez-nous le roi et si c'est compliqué on fait appel aux autorités locales : le PCR à l'époque et le Maire aujourd'hui. Mais toutefois, on ne vend pas la terre pour que le jour où le projet sera délocalisé, elle (la terre) nous revient.»*

Un autre interviewé, âgé de 45 ans habitant Loudia Diola, vient confirmer les propos de B.B. Selon lui, la société Diola est régulée de telle sorte qu'il ne peut céder, à lui seul, une parcelle car la terre appartient à sa grande famille. Il avoue que dans la société Diola, l'héritage se fait toujours par des frères consanguins et d'une même généalogie paternelle. Ce dernier part jusqu'à affirmer qu'il est trop facile de céder à l'heure actuelle sa terre gratuitement sans aucun retour. Cet état de fait nous rappelle la technique du don et le contre don (Marcel Mauss, 1924)<sup>141</sup>. Certes, c'est l'une des raisons qui ont fait que le Village de Loudia Diola aurait cédé ses terres aux acteurs de l'Eglise catholique pour la création du verger horticole et de la ferme d'élevage afin de recruter le maximum de jeunes du village. Voilà ce qu'il nous livre :

*« Je n'ose pas céder une quelconque parcelle de mes terres sans aviser mes frères. En effet si je meurs sans avoir de garçons les terres leur reviennent... pas à mes filles. Nous devons nous concerter d'abord avant de pouvoir négocier les modalités de cessions de nos terres. A l'heure actuelle, céder gratuitement une terre, sans rien attendre en retour, est révolu ; c'est dépassé. Il faut des arrêtés et des compromis. Ce qui fait qu'il faut bien négocier, échanger avec l'intéressé. Quand les prêtres nous ont contactés nous avons discuté à l'interne, en famille, pour définir nos clauses avant tout processus de négociation avec le village, les prêtres et le PCR. »*

---

<sup>141</sup> Bikard Marine, (2011), fiche de lecture : « *Essai sur le don* », Majeur alternative et management, -HEC, Paris. pp. 18

Il ressort de ces discours que le processus de négociation de terres entre propriétaires et intéressés part jusqu'aux autorités coutumières et locales. Dès lors, une interrogation se pose : pourquoi l'implication de ces autorités dans le processus de négociation des terres ?

L'interview fait auprès de B.M (âgé de 55 ans habitants Loudia Diola) apporte une réponse à cette question. Selon lui, pour qu'il y ait une négociation plus sérieuse, il faut la présence de personnes morales qui pourraient arbitrer et apaiser les parties en cas de mésentente. Il conçoit que la présence de ces dernières, surtout les autorités coutumières joue un très grand rôle du fait de leur position et de leur considération sociales. Il affirme ainsi :

*« Chez nous, nous respectons beaucoup ces autorités surtout celles coutumières. Si elles sont présentes dans les négociations, c'est plus facile. Leur présence dissuade et permet d'apaiser les tensions. D'ailleurs, elles sont nos arbitres car si demain une des parties ne respecte pas les accords, elles la ramènent à la raison. Nous les respectons beaucoup car ce sont des sages. Ça fait partie de nos coutumes et nous vivons de cela. Si jamais on leur désobéit, une sanction est lourdement infligée »*

En outre, d'après lui, pour toute négociation devant aboutir à la création d'une grande infrastructure dans le village, à plus forte raison dans la Commune, la présence des élus locaux notamment le Maire est incontournable. En effet ce dernier représente le Président de la République. Selon lui, avant de faire quoique ce soit, il faut de prime abord aviser le Maire, ensuite l'impliquer dans les négociations parce qu'il doit avoir un droit de veille et de protection de toute infrastructure ou projet de développement dans la Commune.

## Conclusion

Dès l'accession à l'indépendance de plusieurs pays africains, nous assistons à l'adoption de diverses politiques de développement. Des politiques dites de premières générations aux NPA en passant par les Politiques d'Ajustement Structurelles et celles dites de seconde génération, des efforts ont été faits par l'élite gouvernante malgré la non obtention du fruit escompté. Ces dernières font l'objet de plusieurs études scientifiques afin de mieux décrire les meilleures stratégies de développement de ces pays nouvellement indépendants. C'est ainsi qu'au Sénégal, nous assistons à l'idée de développement « par le bas », « par et pour les populations » opposée à un développement « par le haut » commandité par l'Etat. Cette politique (par le bas) prône pour une conception du développement local avec une parfaite collaboration des mouvements de solidarité internationale extra-étatiques de type ONG<sup>142</sup>.

Dans la première partie de notre étude, différentes approches ont abordé la question du développement des pays africains sur plusieurs manières. Aux yeux des concepteurs de l'approche externaliste, le développement de l'Afrique nécessite d'être soutenu par des acteurs externes de types ONG ou par un appui des pays développés. En outre pour les teneurs de la conception internaliste<sup>143</sup>, leurs analyses se focalisent sur le fait que toute politique et/ou initiative de développement tournée vers l'extérieur dont la finalité est la transformation des structures internes des sociétés est vouée à l'échec. En outre pour Olivier De Sardan, il faut la notion ou l'existence d'une greffe, d'un mélange voire d'une bonne collaboration entre facteurs/acteurs externes et internes. Toutefois, force est de reconnaître que ces auteurs ont en commun la question du changement de mentalité ou changement social, qui selon eux est un élément incontournable pour le développement d'un pays. En s'inscrivant dans une telle logique, notre analyse sur la construction du processus de développement de la Commune de Mlomp s'avère pertinente.

S'appuyant sur une approche sociologique fondée sur une démarche critique, nous avons essayé de saisir la construction du processus de développement de la Commune de Mlomp à travers des actions collectives, des négociations, des régulations sociales ou des réalisations de l'Eglise Catholique notamment : la formation, la création d'infrastructures de promotion sociale et agricole mais également dans l'accompagnement des jeunes et des femmes. L'étude a permis d'une part de montrer que, bien avant le désengagement l'Etat,

---

<sup>142</sup>Alain Piveteau, (2005), Opcit. P. 3.

<sup>143</sup> Que nous pouvons qualifier d'endogènes.

l'Eglise catholique, dans la Commune de Mlomp, a tenté de donner un nouveau souffle de développement tourné vers la promotion sociale par le biais de la couture et la promotion agricole de type maraîcher. D'autre part, elle a permis de voir que la politique locale de développement soutenue par l'Eglise catholique a entraîné de nouvelles initiatives locales de développement, des régulations sociales et des négociations occasionnant des cessions multiples de terres pour une meilleure mise en œuvre de cette politique.

Dès lors, en partant de ces activités menées par l'Eglise catholique, nous nous sommes intéressés aux effets qu'elles ont eus dans les organisations de jeunesse et de femme. Ainsi, il s'est avéré que la politique locale de développement soutenue par l'Eglise catholique et pilotée par ces acteurs (ONG) a eu des conséquences dans ces organisations. Celles-ci sont constatées dans le financement et accompagnement des jardins villageois de jeunesse et centres villageois de jeunes filles. Par ailleurs, dans les jardins villageois de femmes, nous constatons des conséquences liées à leur encadrement et à leur accompagnement. Ainsi, il est apparu que les résultats de ces conséquences demeurent l'abandon, la baisse de l'effectif du personnel, le découragement, le manque de dynamisme des acteurs et l'éclatement de certaines structures.

En effet, bon nombre d'acteurs découragés ont décidé de quitter ces structures qui pourtant avaient pour objectif premier d'aider les acteurs locaux à porter leur développement et « *à mettre l'homme debout* » comme le souligne le DG du CPA lors des entretiens. En outre, l'enquête a révélé que, si certains acteurs locaux ont quitté définitivement ces structures, d'autres ont observé quelques années de ruptures. En revanche, elle a montré que, malgré l'insatisfaction de leur soutien financier de l'Eglise, de leur accompagnement et encadrement dans les structures respectives, d'autres acteurs ont pu se maintenir et exercer leurs activités avec les moyens de bord. Il est apparu, selon les jeunes, que ces conséquences seraient la dérivée d'un soutien financier inexhaustif synonyme de non achèvement de projet et selon les femmes, d'une caution infligée aux femmes, d'une volonté de coopérer ou de regrouper les centres de couture autour du centre de promotion sociale des femmes Koukangoumé mais également des réalités sociales du milieu.

Toutefois, l'enquête a révélé que malgré ces conséquences, la politique locale de développement soutenue par l'Eglise catholique a entraîné un nouvel élan de développement local. Car certaines actrices découragées ou n'étant pas contentes de la manière de faire de leur formatrice ont pu créer leur propre entreprise. Outre ces actrices, d'autres acteurs ont pu s'approprier une infrastructure inachevée pour exercer leur activité de jardinage. A ces activités

s'ajoutent les initiatives individuelles ou collectives de création de projets ou de jardins dans les villages. D'ailleurs, l'exemple de « Le fou » l'illustre bien. Ceci pour dire que cette politique locale de développement a insufflé une nouvelle dynamique voire un changement social chez les acteurs locaux car les rendements des premiers jardins ont entraîné une concurrence effrénée de création de jardins.

Nous avons pu remarquer que la mise en œuvre et le soutien de ladite politique locale ne s'est pas faite ex nihilo. Lors de l'enquête, nous avons découvert que plusieurs stratégies étaient à l'œuvre de cette politique. D'abord, les précurseurs d'une telle politique sont le père « Assoumbil<sup>144</sup> » et « Ejow di kot simbé<sup>145</sup> ». Ces derniers, de par leur courtoisie et leur rapprochement avec les sages des villages ont facilité le père Joseph Artigas<sup>146</sup> à créer des jardins villageois de jeunesse et de femmes mais aussi des centres de coutures villageois de jeunes filles dans certains villages. Enfin, force est de reconnaître que cette mission a été de mise grâce à plusieurs paramètres. Il est ressorti, dans nos enquêtes, que pour la mise en place de ces infrastructures, il a fallu l'adoption des régulations sociales et des négociations au sein des villages. Elles ont aussi montré le rôle et l'importance de la présence des élus locaux et des autorités coutumières dans ces processus.

A travers nos résultats de terrain, nous pouvons en déduire, sans risquer de nous tromper que les réalités sociales, tels que le sabotage et les problèmes de terres, associées à l'inachèvement de projets seraient à l'origine de la non performance des politiques locales de développement soutenues par l'Eglise catholique. Il en a résulté le désir de réunir tous les centres de coutures villageois et l'encadrement des acteurs locaux par ceux d'ONG de l'Eglise. De telles stratégies facilitent l'éclatement ou la dislocation des centres de coutures et la baisse des effectifs dans les jardins de femmes. Toutefois, nous pouvons retenir dans notre recherche que cette politique locale soutenue par l'Eglise catholique dont la finalité est de « *Mettre l'homme debout, conscient de son propre développement* » (H. Maurier, 1965), a fait naître chez les populations locales, une idéologie du changement social occasionnant la naissance de nouvelles initiatives individuelles ou collectives de création de projets. Ce qui nous permet de confirmer notre hypothèse selon laquelle ; la construction du développement socioéconomique

---

<sup>144</sup> Celui qui les fournit du tabac.

<sup>145</sup> Marcher donne de la Force.

<sup>146</sup> Par le biais de réunions tenues dans chaque village pour expliciter la pertinence de son programme de création de jardins villageois et centres de couture.

de la Commune de Mlomp nécessite une collaboration et une régulation sociale suivies d'une négociation entre élus locaux, jeunes, femmes et acteurs de l'Eglise catholique.

Ceci démontre l'atteinte de nos objectifs et la confirmation de nos hypothèses de recherches. Cette activité a été facilitée par la mise en place de modèles d'analyses à savoir le changement social, l'individualisme méthodologique et l'analyse stratégique sous le contour des approches internalistes et externalistes. Les résultats de notre analyse montrent comment une politique locale soutenue par des acteurs extérieurs parvient à insuffler une idéologie du changement social et du changement d'idéologie des populations locales. Ils ont également décelé le comportement des individus, dans la formulation de demandes collectives, mais aussi la naissance d'initiatives locales de création de projets encourageant chez les autochtones une concurrence effrénée de recherche de terres. Ces initiatives se dégénèrent à des conflits latents entre familles, entre concessions, entre village dans la Commune de Mlomp. C'est pourquoi, dans des recherches futures, nous nous intéresserons à la construction du processus de développement d'une collectivité locale entre terres et conflits.

## Références bibliographiques

Akoun André et Ansart Pierre, (1999), *Le Robert/Seuil : dictionnaire de sociologie*, ed, Mame.  
Agossou Médéwalé-Jacob, (1987), *Christianisme africain*, Paris, KARTHAL.

Alpe Yves ; Lambert Jean-Rnaud ; Beitone Alain ; Parayre Sandrine et Dollo Christine,  
(2013), *Lexique de Sociologie*, 4ième édition, Dolloz, p.310.

Bédarida François et Maitron Jean, (1975), *Christianisme et monde ouvrier*, Paris les éditions ouvrières.

Bernault Florence et Tonda Joseph, (Oct 2000), *Politique africaine : Pouvoirs sorcières*, Paris, Karthala.

Boudon Raymond ; Bourricaud François, (2006), *Dictionnaire critique de la Sociologie*,  
7° Edition Quadrige, Presse universitaire de France.

Bourque Reynald et Thuderoz Christian, (2011), *Sociologie de la Négociation : Nouvelle édition avec étude de cas*, Presse Universitaire de Rennes.

Crozier Michel et Friedberg Erhard, (1977), *L'acteur et le système, les contraintes de l'action collectives*, Paris, le Seuil.

Calvez J.Y. (Octobre 1978), *L'Eglise dans le monde de ce temps*, Edition du 20° anniversaire, Vatican II.La Cambre (1991), *Villes et architectures. Essai sur la dimension culturelle du développement*, Paris, Karthala.

Cuche Denys, (2010), *La notion de culture dans les sciences sociales*, Paris, Editions Découverte.

De Benoist Joseph Reger, (2008), *Histoire de l'Eglise catholique au Sénégal : Du milieu de XV<sup>ème</sup> siècle à l'aube du troisième millénaire*, Dakar, Claireafrique et Karthala.

De Margerie Bertrand, (1977), *Sacrement et Développement Intégral*, Paris, Téqui, Bonaparte.

Diagne Souleymane Bachir, (1991) : *La Culture du Développement*, codesria/FOCSIV, Dakar, Sénégal.

Diatta Christian Sina, (1996), *Peuple du Sénégal*, Saint-Maur (France), SEPIA 6, avenue du Gouvernement-Général-Binger 94100.

Descubes Mgr Jean-Charles, (2006), *Compendium de la Doctrine Sociale de l'Eglise*, Bayard Cerf Fleurus-Mame.

- Djerek Jean-Claude, (2007), *L'Afrique refuse-t-elle vraiment le développement*, Paris, l'Harmattan.
- Bedjra Edoh, (2004), *Foi et développement en Afrique : Royaume et Dieu eucharistie*, Paris Budapest Torino, L'Harmattan.
- Friedberg Erhard, (1993), *Le pouvoir et la règle. Dynamiques de l'action organisée*, Paris, édition du Seuil.
- Frisque Jean, (1969), *Salut et Développement*, Paris, Spiritus.
- Grawitz Madeleine, (2004), *Lexique des Sciences sociales*, 8<sup>e</sup> édition, Paris, Dalloz.
- Hountondji Paulin, (1991), *Savoirs endogènes*, Dakar, CODESRIA.
- Kabou Axelle, (1991), *Et si l'Afrique refusait le développement ?*, Paris, L'Harmattan.
- Kellermann Luce, (1992), *La dimension culturelle du développement. Bibliographie sélective et annotée*, Paris, L'Harmattan.
- Manguelle Daniel Etounga, (1991), *L'Afrique a-t-elle besoin d'un programme d'ajustement culture ?* Ivry-sur-sine, Nouvelles du Sud.
- Marsaud Fabien, (2012), *Grand Corps Malade, Patient*, Seuil.
- Martuccelli Danilo, (1999), *Sociologie de la modernité*, Edition Gallimard.
- Marshall-Fratani Rurh et Péclard Didier, (Oct. 2002), *Politique Africaine : Les sujets de Dieu*, Paris, Karthala.
- Maurier Henri, (1965), *Religion et Développement : traditions africaines et Catéchèse*, Paris, Mame.
- Mgr Rodhain (1967), *Le développement des peuples*, Apostolat des éditions, Lyon.
- Olivier De Sardan Jean Pierre, (1995), *Anthropologie et développement ; Essai en Socio-anthropologie du changement social*, Paris, Karthala.
- Olson Mancur, (2011), *Logiques de l'action collective*, traduction de Mario Levi, préface de Pierre Desmarez, édition de l'Université de Bruxelles.
- Penoukou Benu Efoevi, (1996), *l'Eglise et le Défis Africain*, Lomé, Togo.

Quivy Raymond, Campenoudt Luc Van, (2006), *Manuel de recherche en sciences sociales*, 3<sup>ème</sup> Edition, Paris, Dunod.

Reynaud Jean-Daniel, (1997), *Les Théorie du jeu : L'action collective et la régulation sociale*, Paris, Armand Colin.

Ruth Guy (dir.) (1994), *La culture, otage du développement ?*, Paris, L'Harmattan.

Sanchez-Arnau Jean-Claude et Desjeux D., (1983), *La culture clé du développement*, Paris, L'Harmattan.

Vincent COSMAO (1972), *Développement et foi*.

Villain R. P. Jean, (1953), *Enseignement social de l'Eglise*, Paris, SPES.

Tamba Moustapha, (2016), *Histoire de la sociologie des religions au Sénégal*, L'Harmattan.

Coéditeur (Mars 1997), *La mondialisation : nouveaux défis pour la mission*.

Dictionnaire encyclopédique (2004), Préface Emmanuel Le Roy Ladurie, Azou.

Ferréol Gilles ; Cauche Philippe ; Duprez Jean-Marie, Gadrey Nicole, Simon Michel, (2013), *Dictionnaire de Sociologie*, 4<sup>ème</sup> édition revue augmentée, Paris, Armand Colin, p.245.

Observatoire de la Commune de Mlomp et Cadjinolle, Publications scientifiques, Volume 2 Etudes démographiques, sociologiques et sanitaires 2008 – 2016. <http://aps.journas.ac.za>.

Réaffirmation et développement des lois et coutumes applicables dans les conflits armés : Point 4 de l'ordre du jour provisoire de la commission du droit international humanitaire (Conférence internationale de la Croix Rouge, Septembre 1969.).

### Webographie

Bajoit Guy, (2003-2004), *Le changement social : Approche sociologique des sociétés occidentales contemporaines*, Armand collin, pp. 39.

Balandier Georges, (1971), *Sens et Puissance*, article extrait de *L'anthropologie Dynamique*, Puf, pp. 13-16.

Beuret Jean – Eudes, 2010/1 n°13, *De la négociation conflictuelle à la négociation concertative : un « Point de passage Transactionnel*, pp. 43 à 60, ISSN 1780-9231 ISBN

9782704160777, Article disponible à l'adresse [http:// www.cairn.info/revue-negociation-2010-1-page-43.htm](http://www.cairn.info/revue-negociation-2010-1-page-43.htm)

Dahou Tarik, (2008), *La libéralisation et politique agricole au Sénégal*, CREPOS, ANDA GRAF DIAPOL et KARTHALA.

Delville Philippe Lavigne, « *Et si l'Afrique refusait le développement ?*, Axelle Kabou, l'Harmattan 1991, 208p. », Bulletin de l'APAD [En ligne], 2 | 1991, mis en ligne le 06 Juillet 2006, consulté le 30 Septembre 2016. URL : <http://apad.revues.org/416> Et si l'Afrique refusait le développement ?

Denieuil Pierre Noël, *Développement social, local et territorial : Repères thématiques et bibliographique sur le cas français*, 2008/2, N°142, pp. 113-130.

Dia Mamadou, (1962), *Vicissitudes de la vie d'un militant du Tiers-monde*, Paris, Publisud, pp. 244.

Douillet Anne-Cécile, (2003), « *Les élus ruraux face à la territorialisation de l'action publique* », Revue française de science politique, (Vol. 53), pp. 583-606. DOI 10.3917/rfsp.534.0583.

Elmorchid Brahim, (1995), *Ajustement des réformes en Afrique : la condition d'un développement réussi*, Groupe de recherche Economique et Financière, Marrakech (GREF).

Fall Alsim ; Mbaye Baidy Baro et Sy Hamat, (2013), *Politique Agricole, Productivité et Croissance à Long Terme au Sénégal*, Direction de la prévention et des études économiques,

Ki-Zerbo Joseph, (dir.), (1992), *La natte des autres : pour un développement endogène en Afrique*, Dakar, CODESRIA Ministère de l'économie et des Finances, Document d'étude N°25, p.3 – 67 p.

Le Berger Peter et Lukmann Thomas, (1966), *La Construction sociale de la réalité*, trad.fr. 1986, rééd. Armand Colin, coll. « Références », 1997.

Mbaye Sanou, (2009), *l'Afrique au secours de l'Afrique*, Paris, Atelier.

Onana Jean-Baptiste, « De la relation entre culture et développement : Leçons asiatiques pour l'Afrique », in *Culture et développement*, [www.Politique-Africaine.com](http://www.Politique-Africaine.com).

Pascual Jordi et Patrice Meyer-Bisch : *Culture et développement durable*.

Petiteville Frank, « *Intérêt et limites du paradigme culturaliste pour l'étude du développement* » in revus du Tiers Monde, 1995, Tome 36, N° 144, (p. 859-875), p 872-873.

Piaget Jean in Bernadette Dumona et Thierry Boy, (2008), « *Les perspectives constructivistes et constructionnistes de l'identité (1 ère partie)* », *L'orientation scolaire et professionnelle*, [En ligne], 37/3, mis en ligne le 12 Septembre 2011, consulté le 30 Septembre 2016. URL : <http://osp.revues.org/1722>, DOI. 10.4000/osp.1722.

Piveteau Alain, (2005), *Décentralisation locale au Sénégal. Chronique d'un couple Hypothétique*, Armand Collin « Revus du Tiers Monde », 2005/1, N°181, pp 71-93.

Robert Anne-Cécile, (2006), *l'Afrique au secours de l'occident*, Paris, Alliance internationale des éditeurs indépendants.

Reynaud Jean-Daniel, (1979), *Conflit et régulation sociale. Esquisse d'une théorie de la régulation conjointe*. In : *Revue française de Sociologie*, pp. 367 – 376.

Rocher Didier, (2007), *Rédiger et soutenir un mémoire avec succès*, Eyrolles.

Rocher Guy, (1992), *Extrait du chapitre IV : culture et idéologie, introduction à la SOCIOLOGIE GENERALE. Première partie : L'ACTION SOCIALE, PP. 101-127*. Montréal: Éditions Hurtubise HMH ltée, troisième édition. [WWW.lassiques.uqac.ca](http://WWW.lassiques.uqac.ca), in goole.com

Rostow Walt Whitman, (1963), *Les étapes de la croissance économique*, Paris, Le Seuil.

Teisserenc Pierre, (1994), *Les politiques de développement local : approche sociologique*, <http://hdl.hanle.net/2042/29205>, 226.p.

Vernières Michel, (1991), *Economie des Tiers Mondes*, Paris Economica.

Commission Française du Développement durable : AVIS n°2002-07 (Avril 2002) Sur LA CULTURE ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE.

Voléry Ingrid, (2008), « *Sociogenèse d'un mode de gouvernance territoriale. Le cas d'un contrat éducatif local* », *Revue française de science politique*, (Vol. 58), P. 743-771.

La Culture quatrième pilier du développement durable in [www.agenda21culture.net](http://www.agenda21culture.net).

## Mémoire de maîtrise

Barry Boubacar, (2006-2007), *La Construction social de l'identité discréditante : étude de la stigmatisation et la marginalisation à travers l'exemple des personnes vivant avec un le VIH/SIDA dans la Commune de St-Louis*, Mémoire de maîtrise, Université Gaston Berger de Saint-Louis, pp.148.

Diatta Michelle, (2014-2015), *Participation politique des femmes dans la commune de Ziguinchor : rôle et place au sein des partis politiques*, Université Assane Seck de Ziguinchor, pp.143.

Diatta Rose, (2014-2015), *La contribution de la fiscalité locale dans le développement de la Commune de Ziguinchor*, Université Assane Seck de Ziguinchor, pp.138.

Fall Papa Ndiack, (2012-2013), *Construction des représentations et pratiques d'acteurs dans la prise en charge des maladies des enfants de moins de cinq (5) ans dans la Commune de Ziguinchor*, Université Assane Seck de Ziguinchor, pp :156.

Ndao Mor, (2006-2007), *La Régulation sociale dans le secteur du public et ses facteurs contingences. Quelle dynamique des rapports humains ? Le cas d'une bureaucratie professionnelle : l'expérience du CHR de Saint Louis*, Université Gaston Berger de Saint-Louis, pp.133.

Sané Yaye B., (2007-2008), *Les stratégies de viabilisation des infrastructures locales et la recomposition du lien social dans le contexte de la décentralisation et du retrait du PNIR. Le cas de la Communauté Rurale de Touba Toul (Région de Thies)*, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Mémoire de maîtrise de Sociologie, P.7 (125 pages).

## Discours

Lambal, Père Théodore, Extrait de son discours lors de la Visite du Ministre de la Jeunesse et de la construction citoyenne durant les vacances citoyennes, Mlomp, 25 Aout 2016.

<b>Table des matières</b>	
<b>DEDICACES</b> .....	ii
<b>REMERCIEMENTS</b> .....	iii
<b>SIGLES ET ABBREVIATIONS</b> .....	iv
<b>LISTE DES CARTES</b> .....	v
<b>LISTE DES TABLEAUX</b> .....	v
<b>Résumé</b> .....	vi
<b>Introduction</b> .....	1
<b>PREMIERE PARTIE :</b> .....	4
<b>CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE</b> .....	4
<b>Chapitre I : Cadre théorique</b> .....	5
<b>1. Situation du sujet dans la recherche</b> .....	5
<b>2. Problématique</b> .....	14
<b>2.1. Problème de la recherche</b> .....	14
<b>2.2. Objectifs de recherche</b> .....	23
<b>2.3. Hypothèses de recherche</b> .....	23
<b>3. Justification de l'étude :</b> .....	24
<b>4. Conceptualisation et modèle d'analyse</b> .....	25
<b>4.1. Construction des concepts</b> .....	25
<b>4.1.1. Le concept de politique locale</b> .....	25
<b>4.1.2. Le Concept de développement</b> .....	27
<b>4.1.3. Le concept de régulation sociale</b> .....	30
<b>4.1.4. Le concept de négociation</b> .....	33
<b>4.1.5. Le Concept de stratégie</b> .....	36
<b>5. Le modèle d'analyse</b> .....	40
<b>Chapitre 2 : Cadre d'étude et Cadre méthodologique</b> .....	44
<b>1. Univers de l'étude</b> .....	44
<b>1.1. Présentation du cadre de l'étude</b> .....	44
<b>1.1.1. Cadre général de l'étude</b> .....	44
<b>1.1.2. Présentation du cadre spécifique de l'étude</b> .....	44

1.2. Localisation géographique de la Commune de Mlomp/Oussouye .....	45
1.2.1. Localisation géographique et population de la Commune de Mlomp .....	45
1.2.1. Répartition de la population de la zone d'étude et composition des vergers/jardin par villages .....	47
1.3. L'agriculture.....	48
1.4. Ressource en eau.....	48
1.5. L'électrification .....	48
1.6. La Santé.....	48
1.7. Potentialités économiques de la Commune de Mlomp/Oussouye .....	49
2. Méthodologie de la recherche.....	49
2.1. Histoire de la collecte des données .....	49
2.1.1. La recherche documentaire.....	50
2.1.2. La phase exploratoire.....	50
2.1.3. L'échantillonnage .....	51
2.2. Méthode d'investigation.....	52
2.2.1. L'entretien.....	52
2.2.2. L'observation ethnographique .....	53
2.3. Les difficultés rencontrées .....	53
<b>DEUXIEME PARTIE :</b> .....	54
<b>LES POLITIQUES ET DYNAMIQUES LOCALES DE CONSTRUCTION DU DEVELOPPEMENT SOCIOECONOMIQUE.</b> .....	54
<b>Chapitre 1: Esquisse d'une construction du développement local</b> .....	55
1. Les acteurs intervenant dans le processus de développement de la commune de Mlomp	55
1.1. Les acteurs externes .....	55
1.2. Les acteurs internes.....	56
1.2.1. Les jeunes .....	58
1.2.2 Les femmes.....	59
2. Domaines d'intervention de l'Eglise catholique .....	60
2.1. La formation dans les infrastructures de promotion sociales et agricoles .....	60
2.2. Financement et accompagnement des jardins de jeunes .....	65
2.3.La création des jardins villageois de jeunes .....	70
<b>Chapitre 2 : Les conséquences des politiques locales définies par les acteurs de l'Eglise catholique.</b> .....	77

1. La colère et le découragement des acteurs locaux face au financement de leur projet/jardin.....	77
2. L'état actuel des jardins villageois de jeunes .....	82
3. La création des jardins villageois de femmes.....	84
3.1. Situation actuelle des jardins villageois de femmes.....	85
4. Les centres promotion sociale.....	87
5. Les centres de couture des jeunes filles .....	91
<b>Chapitre 3 : Les dynamiques de construction du développement local.....</b>	<b>95</b>
1. La création d'infrastructures de promotion agricole et sociale .....	95
2. Naissance d'initiatives individuelles et/ou collectives de création de projets ou vergers ..	97
3. Les dynamiques de recherche de terres.....	100
3.1. Les jeunes et les femmes à la quête de parcelles .....	101
3.2. Le choix des sites devant abriter les projets.....	102
3.3. Les obstacles des réalités sociales.....	104
4. La négociation et la régulation sociale comme dynamiques de recherche de terres .....	105
4.1. La régulation sociale dans les villages ou quartiers.....	105
4.2. Le recours à la négociation .....	107
<b>Conclusion .....</b>	<b>110</b>
<b>Références bibliographiques .....</b>	<b>114</b>
<b>Table des matières .....</b>	<b>120</b>
<b>Annexes : Les guides d'entretiens.....</b>	<b>123</b>

## Annexes : Les guides d'entretiens

### Annexe 1 : Guide d'entretien destiné aux acteurs de l'Eglise catholique

- Mode d'obtention des terres
  - Stratégies mises en œuvre
- Objectif de la création des infrastructures dans la Commune
  - Les différentes entreprises créées par l'Eglise catholique
  - But visé
  - Par qui ; comment ; stratégies développées pour leur création
  - Vocation des infrastructures
  - Année de création ; Par qui ; Raison de sa Création
  - Les pratiques offertes
  - Le coût de la formation
  - La durée de la formation
  - Le financement de projet de jeunes et de femmes
  - L'accompagnement des jeunes et des femmes
  - L'encadrement des jeunes et des femmes
- Le personnel
  - L'organigramme
  - L'effectif
  - Formation du personnel
  - Mode de recrutement du personnel
  - Nature de travail
- Dynamiques collectives
  - Collaboration avec les responsables coutumiers
  - Stratégies développées pour les convaincre
  - Lieux de rencontre
- Discussion avec les propriétaires terriens
  - Le mode d'avertissement
  - Les échanges avec les responsables
  - Le partenariat
  - Les types de régulations
  - Les compromis

- Les arrêtés/accords
  - Les responsabilités offertes
- L'apport de l'Eglise catholique dans le développement local

## Annexe 2 : Guide d'entretien destiné aux autorités coutumières

- Conception du développement
- Les raisons de céder la terre
  - Les motivations
  - Les attentes
  - Les objectifs visés
  - Le choix des endroits cédés
- Les Régulations sociales et les négociations
  - Les échanges avec les propriétaires terriens
  - Les stratégies mises en œuvre pour les convaincre
- Discussions avec les acteurs de l'Eglise catholiques
  - Le mode d'avertissement
  - Les échanges avec les responsables
  - Le partenariat
  - Les types de régulations
  - Les compromis
  - Les arrêtés/accord
  - Les responsabilités offertes

### Annexe 3: Guide d'entretien destiné aux jeunes et aux femmes

- Année de création de l'infrastructure
- Initiateur du projet
- Formation du personnel
- Les compétences acquises
  - Par une des centres de formation de l'Eglise catholique
  - Parcours personnel
  - Par le biais des projets mis en place par les acteurs de l'Eglise catholique
- Encadrement et accompagnement des acteurs locaux
- Provenance du premier financement
  - Par l'Eglise catholique
  - Tierces personne
  - Fonds personnels
  - Le Coût du financement
  - Nature du financement (remboursement ou don)
- Motivation
- Mode d'écoulement des produits
- Les raisons de la baisse de l'effectif dans les jardins
- Le non fonctionnement du jardin ou du centre de couture

#### Annexe 4 : Guide d'entretien destiné aux élus locaux

- Parcours scolaire
- Année d'implication dans un parti politique
- Le choix du site pour abriter le lycée
  - Les méthodes utilisées
- Interventions dans les processus de négociation des terres
  - Le rôle joué dans les négociations
  - Les responsabilités dévolues
- L'avortement des projets de développement dans la Commune de Mlomp